

CAMP-LEVIEUX

**UNE BALLE BRISE LE RETOUR
D'ÉLODIE, SA FAMILLE
SUSPENDUE À L'ESPOIR**



Quatre médecins indiens
attendus lundi pour une
intervention cruciale



Le sergent maintenu
en détention, ses proches
appellent à prier pour Élodie

Son époux Jonathan :
« Ne semez pas de fausses nouvelles.
Prions pour ma femme et mon enfant. »





The advertisement features a central logo for "plaisance SHOPPING VILLAGE" with a stylized multi-colored 'P' icon. Surrounding the logo are several food items: a tall glass of orange juice with a mint garnish, a whole cheese pizza, a bowl of spaghetti with meat sauce, a bowl of Asian-style noodles with vegetables, a plate of a burger and fries, a plate of a flatbread wrap, a bowl of chicken and rice, and a small bowl of yogurt with fruit. The background is a solid blue with yellow and pink geometric shapes. The text "READY FOR A DELICIOUS BREAK ?" is prominently displayed in the center.

plaisance
SHOPPING VILLAGE

READY FOR
A DELICIOUS
BREAK ?

ROYAL ROAD, ROSE BELLE

ÉDITORIAL

Crise de l'eau : Des vérités qui dérangent

La crise que nous traversons aujourd'hui ne date pas d'hier. Elle ne peut être attribuée uniquement à la sécheresse ou au manque de précipitations. Derrière les robinets à sec se cachent des années de mauvaise planification, de décisions contestables, de négligences et de dysfonctionnements systémiques qui ont progressivement fragilisé un service pourtant vital.

Les déclarations du ministre des Services publics, Patrick Assirvaden, remettent sur le tapis des dossiers qui méritent davantage que quelques explications radiophoniques. Les projets de remplacement de conduites, les responsabilités des décideurs de l'époque et les circonstances entourant les matériaux qui auraient été détruits doivent être éclaircis. Les noms de Prakash Maunthroo et de Joe Lesjongard sont évoqués dans ce contexte. Il appartient désormais aux autorités compétentes d'établir les faits, sans amalgame ni condamnation prématurée.

Car Rs 700 millions, ce n'est pas une petite somme. C'est de l'argent public, celui des contribuables, dont l'utilisation doit être justifiée jusqu'à la dernière roupie. Si des irrégularités ont été commises, elles doivent être établies et sanctionnées. Si des décisions étaient justifiées, leurs auteurs doivent pouvoir s'en expliquer. La transparence ne peut être sélective.

Au Journal du Dimanche, nous avons déjà dénoncé, avec véhémence, ce que nous appelions les « *vampires de la CWA* ». Cette expression traduisait notre inquiétude face aux intérêts particuliers, aux résistances internes et aux pratiques susceptibles de paralyser une institution chargée d'une mission essentielle. Nous maintenons cette vigilance. Car changer de ministre ou de direction ne suffit pas lorsque les mauvaises habitudes survivent aux alternances politiques.

Il faut avoir le courage de regarder la réalité en face. La CWA compte des employés dévoués, des techniciens compétents et des professionnels qui accomplissent leur mission dans des conditions parfois difficiles. Mais leur travail ne doit pas être compromis par des blocages administratifs, des interventions inappropriées ou une culture de l'irresponsabilité.

Patrick Assirvaden a désormais une responsabilité majeure : aller au-delà des révélations. Les Mauriciens attendent des résultats, des explications documentées et des réformes durables. Toute

enquête de la FCC doit suivre son cours en toute indépendance. Il ne s'agit ni d'organiser une chasse aux sorcières ni de transformer la crise de l'eau en règlement de comptes politique. Il convient également de saluer l'initiative du gouvernement visant à offrir des réservoirs d'eau et des pompes aux familles les plus vulnérables, notamment à celles qui n'ont pas les moyens de s'équiper. Cette mesure apporte un soulagement bienvenu à des ménages durement éprouvés par les restrictions.

Mais aussi louable soit-elle, elle ne saurait constituer une réponse définitive. Il faut désormais privilégier des solutions à long terme : moderniser les infrastructures, remplacer les conduites vétustes, réduire les pertes sur le réseau et améliorer les capacités de stockage. Une véritable politique de l'eau doit reposer sur l'anticipation plutôt que sur la gestion permanente des urgences.

Dans le même temps, nous lançons un appel au calme. La colère des familles privées d'eau est légitime. Personne ne devrait avoir à supplier pour remplir un seau ou assurer les besoins élémentaires de ses enfants. Mais cette frustration ne doit jamais dégénérer en violence. On ne peut pas mettre le feu pour réclamer de l'eau. Les manifestations pacifiques sont un droit ; les dégradations et les affrontements ne constituent pas une solution.

Et comment ne pas avoir une pensée particulière pour Élodie, cette jeune femme grièvement blessée par balle lors des événements de Camp-Leveux, et dont l'état de santé demeure critique selon les informations communiquées ? Au Journal du Dimanche, nous sommes de tout cœur avec elle, son époux, son enfant et l'ensemble de sa famille, qui traversent des moments extrêmement douloureux. Nous lui souhaitons de trouver la force de surmonter cette terrible épreuve et espérons de tout cœur son rétablissement.

Cet incident nous rappelle à quel point une situation de tension peut avoir des conséquences humaines dramatiques. Il appartient désormais à la police de mener son enquête en toute indépendance et avec la rigueur nécessaire afin d'établir les circonstances exactes de ce coup de feu et les responsabilités éventuelles. Gardons-nous des spéculations, des accusations prématurées et de la propagation de fausses informations. Laissons les enquêteurs accomplir leur travail et la justice suivre son cours.

TRIBUNE

Collectivités locales : moins de discours, plus de dialogue et de méritocratie !

Le dialogue entre les élus et les citoyens n'est pas un luxe démocratique. C'est une nécessité absolue. À l'heure où les attentes de la population grandissent et où les frustrations s'accumulent, la communication entre les autorités locales et les habitants doit devenir une priorité. Car bien souvent, ce n'est pas uniquement l'absence de solutions qui provoque la colère, mais aussi le sentiment de ne pas être écouté, compris ou considéré. Il suffit de regarder ce qui se passe chez nos voisins de La Réunion, où des manifestations viennent régulièrement rappeler l'importance du dialogue social. Les revendications touchent notamment aux conditions de vie, à l'éducation, à l'amélioration des salles de classe et des infrastructures publiques. Derrière ces mobilisations se trouve une aspiration légitime : celle de vivre dans un environnement où les préoccupations quotidiennes sont prises au sérieux.

À Maurice, nous ne sommes pas à l'abri de telles frustrations. Dans nos villes comme dans nos villages, les problèmes sont connus : routes dégradées, drains obstrués, éclairage public défaillant, terrains abandonnés, espaces verts mal entretenus, infrastructures sportives insuffisantes et services municipaux parfois trop lents. Ce sont des difficultés qui peuvent paraître secondaires dans les grands débats politiques, mais qui pèsent lourdement sur le quotidien des familles. C'est précisément là que les maires, les conseillers municipaux, les présidents de conseils de village et les élus locaux doivent jouer pleinement leur rôle. Leur mission ne peut se limiter aux réunions officielles, aux cérémonies protocolaires ou aux apparitions publiques. Ils doivent être présents sur le terrain, accessibles et capables d'établir un dialogue permanent avec ceux qu'ils représentent.

Pourquoi ne pas organiser régulièrement des rencontres de proximité dans les quartiers et les villages ? Pourquoi ne pas permettre aux habitants d'exposer directement leurs difficultés et de suivre l'évolution des engagements

pris ? Une administration locale efficace ne doit pas attendre qu'une situation dégénère pour réagir. Elle doit anticiper, écouter et intervenir.

Mais communiquer ne signifie pas simplement multiplier les déclarations. Il faut aussi savoir rendre des comptes. Lorsqu'un projet prend du retard, les citoyens méritent une explication. Lorsqu'une demande ne peut être satisfaite, il faut en donner les raisons. Et lorsqu'un engagement est pris, il doit être suivi d'actions concrètes.

Les Mauriciens ne demandent pas la lune. Ils souhaitent des routes praticables, des quartiers propres, des infrastructures entretenues, des espaces publics sécurisés et des services accessibles. Surtout, ils veulent être traités avec respect, indépendamment de leur appartenance politique, de leur situation sociale ou de leurs relations personnelles.

C'est ici qu'intervient une autre exigence fondamentale : mettre fin aux passe-droits, au favoritisme et au copinage. Une municipalité ou un conseil de village ne doit jamais devenir un cercle réservé aux proches du pouvoir. Les décisions doivent reposer sur des critères transparents, les compétences et l'intérêt collectif.

La méritocratie doit cesser d'être un simple slogan. Elle doit guider les nominations, les recrutements, l'attribution des responsabilités et la gestion des ressources publiques. Les personnes compétentes doivent pouvoir servir leur pays sans avoir besoin d'un soutien politique ou de relations privilégiées. N'oublions jamais une vérité essentielle : nous sommes tous issus de cette même terre mauricienne. Nos différences d'opinions, de parcours ou de convictions ne doivent pas nous empêcher de travailler ensemble pour le bien commun. Une fois élus, les représentants locaux ont le devoir de servir tous les citoyens, et non uniquement ceux qui les ont soutenus. La démocratie ne se résume pas à glisser un bulletin dans une urne tous les cinq ou six ans. Elle se construit quotidiennement.

Kushal Lobine défie les critiques : « Partir dans l'opposition ne changera rien »

Critiqué après avoir pris publiquement la défense des habitants confrontés à la crise de l'eau, le leader des Nouveaux Démocrates refuse de se laisser dicter sa conduite par son appartenance à la majorité. Blessé par les attaques de Patrick Assirvaden et de Shyam Thanoo, il revendique son indépendance politique et défend une autre conception du pouvoir : un député doit pouvoir critiquer son propre gouvernement sans nécessairement rejoindre l'opposition.

Kushal Lobine n'a visiblement pas l'intention de rentrer dans le rang. Cette semaine, la prise de position du député de la circonscription no 15 (La Caverne-Phoenix) sur la gestion de la crise de l'eau a provoqué des remous au sein de la majorité. En relayant la colère des habitants privés d'eau et en réclamant des solutions urgentes à la Central Water Authority (CWA), le leader des Nouveaux Démocrates s'est attiré les critiques du ministre de l'Énergie et des Services publics, Patrick Assirvaden, ainsi que du directeur général de la CWA, Shyam Thanoo.

Certains y ont vu un agenda politique, voire une tentative délibérée d'attiser les tensions. Des accusations que Kushal Lobine juge injustifiées. Dans une déclaration au Journal du Dimanche, il ne cache ni sa déception ni son irritation face à ces attaques. « *Mo pa ti la pou fer demagogie. Bann mandan in vinn get mwa, zot in racont zot doléance ek zot problème, ki enn problème bien grav. An tan ki député de la sirkonskripsion, li ti mo devoir fer le nécessaire, fer pas le message* », explique-t-il.

Pour lui, ces réactions traduisent surtout une difficulté à accepter la critique et à regarder la réalité en face. Il estime également que sa présence sur le terrain et sa popularité grandissante pourraient expliquer le malaise de certains. Mais il balaie toute idée d'agenda caché : son seul agenda, assure-t-il, reste celui de la population.

« *Je réglerai cela au Parlement* »

Le dossier de l'eau est loin d'être clos. Après les récentes déclarations à son sujet, Kushal Lobine entend revenir sur la gestion du secteur au Parlement et interroger les responsabilités des acteurs concernés. Il affirme connaître ce dossier sur le bout des doigts, ayant présidé le conseil d'administration de la Wastewater Management Authority (WMA) en 2011. Il compte principalement s'intéresser au cas de Shyam Thanoo, le député soulignant ne pas avoir digéré l'attitude de ce dernier à son égard.

Pour autant, il ne voit pas son avenir politique dans les rangs de l'opposition. « *Partir dans l'opposition ne changera rien* », soutient-il. Il précise que même le départ de quinze députés du camp gouvernemental ne produirait pas nécessairement le changement recherché. L'essentiel est ailleurs : dans la capacité d'un élu à défendre ses convic-



tions et à peser sur les décisions, sans être réduit au rôle de soutien systématique de l'exécutif.

Une autre conception du pouvoir

Cette position résume la ligne que le leader des Nouveaux Démocrates entend défendre au sein de la majorité. Il revendique une autonomie politique pour sa formation, tout en affirmant vouloir exercer pleinement son mandat de député au sein de la majorité gouvernementale. Il soutient que, pour l'instant, son objectif reste l'application du programme établi par l'alliance au pouvoir, notamment pour apporter une transformation systémique à travers les réformes électorales et constitutionnelles, ainsi que davantage de soulagement à la population.

S'il estime être parfois critiqué pour ses prises de position, à ses yeux, c'est le modèle politique qui doit évoluer vers une démocratie plus participative, dans laquelle les députés pourraient exercer pleinement leurs prérogatives. Il critique d'ailleurs ce qu'il considère comme une interprétation excessive du modèle de Westminster, qui conduirait les élus de la majorité à suivre systématiquement les décisions du gouvernement.

Dans cette lancée, il soutient qu'un politicien ne doit pas nécessairement être dans l'opposition pour critiquer. Il rappelle ses prises de position contre le maintien du poste de junior minister, contre l'augmentation du prix des carburants et contre toute remise en cause de la pension nationale. Il cite également le recul du gouvernement sur le means testing comme un exemple de l'importance de faire entendre les préoccupations de la population. « *Si tou politiciens ress bann yes men, pays pa pou avanse* », résume-

t-il.

Kushal Lobine plaide d'ailleurs pour un nouveau modèle économique, davantage de pluralisme au Parlement et une transformation des structures politiques traditionnelles. Selon lui, les députés doivent pouvoir recadrer le chef du gouvernement lorsque le besoin s'en fait sentir.

Dans cette lancée, il insiste aussi sur la nécessité de préserver l'humilité dans l'exercice du pouvoir, dénonçant les responsables qui, selon lui, adoptent un double langage ou deviennent arrogants une fois aux commandes. Il rappelle que ceux qui sombrent dans cette faiblesse finissent toujours par faire face au verdict du peuple.

La pensée fabienne comme boussole

Il soutient que cette conception de l'engagement politique s'enracine dans son parcours universitaire en Angleterre. Son engagement auprès des Young Fabians à Londres, puis sa participation aux réflexions de la Fabian Society, ont nourri sa vision d'une transformation de la société par des réformes démocratiques progressives, avec la justice sociale comme principe directeur, dit-il. Cette tradition intellectuelle défend l'idée que le changement peut s'opérer par l'évolution des institutions et des politiques publiques, plutôt que par une rupture systématique. Elle rejoint la conviction de Kushal Lobine selon laquelle la politique doit améliorer concrètement les conditions de vie, réduire les inégalités et garantir l'accès aux services essentiels.

Son admiration pour Tony Benn et Jeremy Corbyn traduit aussi son attachement à une politique de conviction, de solidarité et de proximité avec les citoyens. Il voit aujourd'hui en Andy Burnham une figure prometteuse pour l'avenir du Parti travailliste britannique, capable, selon lui, de relier l'ambition sociale aux réalités quotidiennes.



DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Camp-Levieux : une balle brise le retour d'Élodie, sa famille suspendue à l'espoir

Elle rentrait du travail pour retrouver son époux et leur fillette de deux ans. Un coup de feu a tout fait basculer. Depuis, Élodie Thomas, 27 ans, demeure aux soins intensifs, tandis que sa famille attend, entre angoisse et espoir. Les autorités se mobilisent pour lui assurer les soins nécessaires. Que s'est-il passé cette nuit-là à Camp-Levieux ?

Vendredi 9 octobre, vers 23 h 30. Une fourgonnette transporte des employés de Winners Tribeca vers leurs domiciles. Parmi les passagers figure Élodie Thomas, une jeune mère habitant Plaisance, à Rose-Hill. Au terme de ses heures de travail, elle a pris place dans ce véhicule pour rentrer chez elle. À Camp-Levieux, la situation est tendue. Des objets encombrant la chaussée et des policiers sont déployés pour maintenir l'ordre à la suite de perturbations liées aux coupures d'eau. C'est dans ce contexte qu'un coup de feu atteint la jeune femme.

Transportée à l'hôpital Victoria, à Candos, Élodie Thomas est admise aux soins intensifs. Pour sa famille, commence alors une attente angoissante, rythmée par les nouvelles de son état de santé et l'espoir d'une intervention susceptible de la sauver.

Le chauffeur raconte les instants précédant le tir

Dans sa déclaration consignée au poste de police de Camp-Levieux le samedi 10 octobre, le chauffeur, âgé de 36 ans, livre sa version des événements. Il explique qu'il effectuait sa tournée pour raccompagner des employés de Winners. La jeune femme voyageait, selon lui, pour la première fois dans son véhicule. Un autre passager, qu'il connaît sous le prénom de Hans, se trouvait également à bord. À la jonction des rues Ratsitatane et Arianne, il aurait aperçu des débris sur la route. Il affirme s'être arrêté pour demander à un policier quel passage emprunter afin de déposer sa passagère. Selon sa déposition, un autre policier aurait alors ouvert la portière du côté conducteur et braqué un revolver dans sa direction, en lui demandant s'il voulait qu'on lui tire dessus.

Le chauffeur raconte avoir poursuivi sa route. Quelques mètres plus loin, il aurait entendu une détonation qu'il aurait d'abord prise pour un bruit de pétard. Hans aurait aussitôt signalé que la passagère avait été touchée par balle. Il dit avoir immobilisé la fourgonnette et constaté que la jeune femme saignait abondamment. Après avoir sollicité l'aide de la police et du SAMU, il aurait décidé de prendre la direction de l'hôpital. En chemin, il aurait rencontré une équipe du SAMU, à laquelle il aurait confié la blessée.



Selon le chauffeur, une détonation retentit après le redémarrage du van. Un passager signale alors que la femme a été touchée.



Une nouvelle annoncée à la porte du domicile

Chez les Thomas, la nouvelle est arrivée avec des coups frappés à la porte. L'époux d'Élodie raconte que le propriétaire du van est venu lui annoncer qu'un policier avait tiré et que sa femme avait été blessée. Il s'est immédiatement rendu à l'hôpital avec des membres de sa famille. Depuis, son attention reste tournée vers son épouse et leur enfant. Dans un témoignage confié au Journal du Dimanche, l'époux d'Élodie, Jonathan exprime sa reconnaissance envers les policiers et le personnel hospitalier. Alors que sa famille traverse des heures d'angoisse, il salue leur disponibilité, leur écoute et le soutien apporté à ses proches dans cette douloureuse épreuve.

« Aujourd'hui, ma femme est hospital-



isée et nous traversons un moment très douloureux. Notre priorité, c'est sa santé et sa guérison. Je remercie les médecins, les infirmiers et tout le personnel hospitalier pour les soins qu'ils lui apportent et pour leur soutien à notre famille. Je tiens également à saluer la coopération des policiers dans cette épreuve. Je demande à la population de ne pas faire circuler de fausses nouvelles ni d'alimenter les rumeurs. Pensez à ma femme, à notre petite fille et à nos proches. Nous avons besoin de soutien et de respect dans ces moments difficiles. »

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Son époux Jonathan : « Ne semez pas de fausses nouvelles. Prions pour ma femme et mon enfant. »

Quatre spécialistes indiens attendus lundi

Face à la gravité de l'état de la patiente, une équipe médicale indienne doit se déplacer à Maurice. Selon les informations communiquées, quatre spécialistes sont attendus lundi matin pour une intervention chirurgicale. Cette mobilisation intervient après des échanges entre le Premier ministre Navin Ramgoolam, le ministre de la Santé Anil Bachoo et Deven Nagalingum. Ce dernier assure que les moyens nécessaires sont engagés pour les soins d'Élodie Thomas. Anil Bachoo et Deven Nagalingum se sont rendus auprès de la famille. Sydney Pierre, présent aux côtés de la famille depuis qu'il a appris la nouvelle, insiste également sur la priorité à accorder à sa santé et invite la population à prier pour elle.

Tard dans la soirée, le Dr Farad Aumeer s'est rendu auprès de la famille d'Élodie Thomas pour la rassurer sur sa prise en charge. Il a réaffirmé que quatre médecins indiens de haut niveau sont attendus lundi pour pratiquer l'intervention chirurgicale. Selon lui, le gouvernement mobilise tous les moyens nécessaires pour tenter de sauver la vie de cette jeune mère. Il a également appelé le public à faire preuve de retenue et à éviter les spéculations, par respect pour la victime et ses proches, qui traversent une épreuve particulièrement douloureuse.

Le sergent en détention, les circonstances du tir au cœur de l'enquête

Une enquête policière a été ouverte dans la foulée du coup de feu ayant grièvement blessé Élodie Thomas. Le sergent impliqué a été arrêté et placé en détention, tandis que son arme a été sécurisée. Présenté samedi devant la Bail and Remand Court, il fait l'objet d'une accusation provisoire de « *Possession of Firearm with Intent to Endanger Life* ». La police s'étant opposée à sa remise en liberté sous caution, il demeure en détention.

Dans certains milieux policiers, l'hypothèse d'un tir accidentel est évoquée. Les enquêteurs devront établir les circonstances précises du coup de feu et confronter les différents témoignages, notamment les allégations du chauffeur de la fourgonnette. Après s'être rendu auprès de la famille, Rama Valayden a réclamé un dépistage de drogue sur le sergent. Il demande aussi au Directeur des poursuites publiques de revoir la

charge provisoire retenue. S'appuyant notamment sur les menaces alléguées envers le conducteur, il estime qu'une accusation provisoire de tentative de meurtre aurait dû être envisagée.

La famille du policier souhaite le rétablissement de la victime

Contactés par le *Journal du Dimanche*, les proches du sergent n'ont pas souhaité commenter les circonstances du tir. Ils ont néanmoins exprimé leur sympathie envers Élodie Thomas et lui ont souhaité un prompt rétablissement. « *Dieu seul sait ce qui s'est vraiment passé* », confie un proche.

Son entourage décrit le sergent comme un homme discret, respectueux et professionnel. Selon ses proches, son parcours n'aurait pas été marqué par des incidents disciplinaires. Certains collègues évoquent également un policier apprécié et respecté. Ces appréciations personnelles ne permettent toutefois pas d'établir les circonstances de l'incident, qui restent au cœur des investigations.

Des appels à la transparence et au calme

Le Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam s'est entretenu personnellement avec la famille pour lui témoigner son soutien. Il a demandé que toute la lumière soit faite sur cette affaire, dans la transparence et le respect des procédures. Son déplacement à Rodrigues, prévu dimanche 11 octobre avec plusieurs ministres, a également été annulé.

La Deputy Prime Minister, Arianne Navarre-Marie, invite les personnes disposant d'informations à se manifester sans crainte. Elle assure que le gouvernement suit le dossier de près et qu'il n'y aura aucune dissimulation. Le Président de la République, Dharman Gokhool, a exprimé sa profonde préoccupation et adressé ses vœux de rétablissement à Élodie Thomas, ainsi que son soutien à son époux et à ses proches. Il appelle au calme, à la retenue et au sens des responsabilités. Il est également resté en contact avec plusieurs responsables institutionnels et les ministres concernés. Pravind Jugnauth a, de son côté, exprimé sa tristesse et condamné toute forme de violence. Dans un message publié sur Facebook, l'ancien Premier ministre adresse ses pensées et ses prières à Élodie ainsi que des mots de

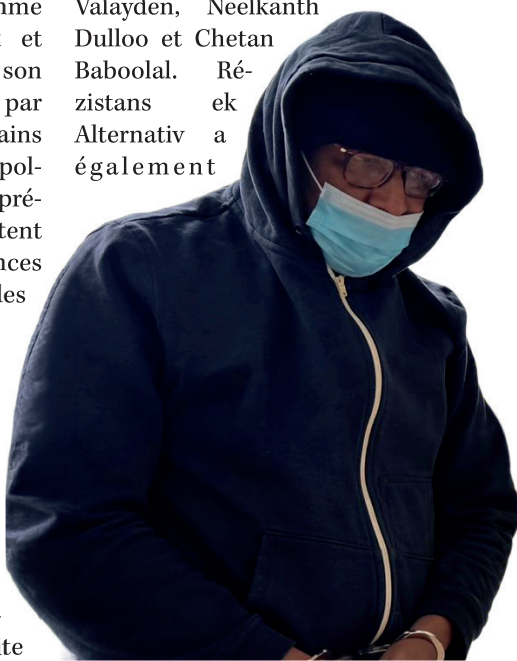


courage à la famille. Des représentants du gouvernement et de l'opposition ont témoigné leur solidarité aux proches. Parmi les responsables du Fron Militant Progresis ayant fait le déplacement figurent notamment Paul Bérenger, Joanna Bérenger, Rama Valayden, Neelkanth Dulloo et Chetan Baboolal. Rézistans ek Alternativ a également

exprimé son soutien à la victime et à sa famille. Le mouvement dénonce les circonstances du drame et demande que les témoins susceptibles de se manifester soient protégés.

Winners mobilisé auprès de la famille et des collègues

Dans un communiqué en date du 10 octobre, la direction de Winners se dit profondément choquée et attristée par les blessures subies par son employée. Elle indique rester en contact avec sa famille et s'engage à lui apporter le soutien nécessaire. Un accompagnement psychologique est proposé à l'équipe de Tribeca. Les salariés concernés sont invités à se rapprocher de leur responsable ou des ressources humaines. L'entreprise demande également de respecter la vie privée d'Élodie et de ses proches, en évitant de diffuser des images, des rumeurs ou des informations non vérifiées.



La NHRC réclame la lumière sur le tir et rappelle le droit à la vie

La Commission nationale des droits humains (NHRC) réclame une enquête rapide, impartiale et indépendante après le tir ayant grièvement blessé Élodie Thomas à Camp-Levioux. Dans un communiqué publié, elle recommande l'ouverture d'une enquête judiciaire devant la cour de district de Rose-Hill. Alors qu'un policier fait l'objet d'une accusation provisoire, la NHRC rappelle la présomption d'innocence et s'abstient de se prononcer sur les responsabilités individuelles. Elle insiste toutefois sur un principe fondamental : les armes à feu doivent constituer un dernier recours. Les forces de l'ordre doivent privilégier les moyens non violents et, lorsqu'un recours à la force devient inévitable, agir avec retenue et proportionnal-

ité. La protection de la vie humaine doit rester prioritaire.

La Commission demande que les conclusions de l'enquête soient rendues publiques et que les témoins soient protégés contre toute intimidation ou représailles. Elle réclame également un accompagnement médical, psychologique et juridique pour Élodie Thomas et sa famille, ainsi qu'une réparation effective. Relayant l'appel au calme du Président de la République, la NHRC invite les citoyens à exprimer leurs préoccupations pacifiquement. Elle exhorte parallèlement les forces de l'ordre à respecter la vie humaine dans chacune de leurs interventions et précise qu'elle suivra de près les développements de cette affaire.

Crise de l'eau : le gouvernement déploie un plan d'urgence à tous les niveaux

Les coupures d'eau éprouvent les familles et accentuent les tensions dans le pays. Entre infrastructures vieillissantes, sécheresse et contestation, les autorités doivent apporter des réponses concrètes. L'annonce de réservoirs et de pompes pour les foyers non équipés constitue une mesure d'urgence. Mais une sortie durable de la crise exige transparence, investissements et dialogue, loin des récupérations politiques.



des pierres lancées contre des véhicules et le poste de police. Une intervention de plusieurs unités a suivi. Plusieurs arrestations ont été rapportées, dont celle d'un mineur. Elles ne préjugent pas de la culpabilité des personnes concernées. Les circonstances doivent être établies par les procédures compétentes, dans le respect des droits de chacun. La colère liée aux coupures ne justifie pas les violences, mais leur condamnation ne doit pas effacer la souffrance des habitants.

Écarter les accusations sans preuves

Dans l'intervention transmise, l'orateur dénonce une récupération politique et affirme que certaines personnes auraient été poussées à manifester. Ces allégations ne sont pas confirmées par les éléments policiers cités. Elles doivent donc être présentées comme telles. La présence d'un mineur parmi les personnes arrêtées ne démontre pas une manipulation.

Le débat mérite mieux qu'un échange d'accusations. Les responsabilités successives peuvent être examinées, mais les solutions doivent être jugées sur leurs moyens, leur calendrier et leurs résultats. Préserver la cohésion nationale suppose de garantir une distribution équitable, d'écouter les quartiers et de communiquer honnêtement. Gouvernement, CWA, élus et habitants doivent construire une réponse commune : l'urgence est de rendre l'eau accessible et de restaurer la confiance par des engagements concrets, vérifiables et suivis.

L'eau manque et la patience s'épuise. Dans les quartiers confrontés aux interruptions, les gestes ordinaires deviennent compliqués : préparer les repas, assurer l'hygiène des enfants ou nettoyer son logement. Cette réalité doit rester au centre du débat. Derrière les chiffres et les déclarations politiques, des familles attendent un approvisionnement prévisible et des solutions adaptées à leurs besoins.

La crise ne date pas des manifestations de cette semaine. Elle résulte de difficultés accumulées sous plusieurs gouvernements. Sécheresse, hausse de la consommation, vétusté des conduites et capacités de traitement insuffisantes fragilisent la distribution. Les développements résidentiels, commerciaux et industriels augmentent également la demande, tandis que les infrastructures peinent à suivre.

Un réseau fragilisé

Selon les éléments communiqués, le volume journalier provenant de Mare-aux-Vacoas serait passé d'environ 110 000 à 56 000 mètres cubes, une baisse proche de 49 %. Quelque 150 000 habitants seraient concernés. Ces données portent sur un volume quotidien et ne doivent pas être confondues avec le niveau de remplissage du réservoir.

À La Marie, seuls 12 lits filtrants sur 23 seraient opérationnels. Cette situation réduirait les capacités de traitement et accentuerait les difficultés. Une distribution un jour sur deux est également évoquée pour préserver les ressources souterraines. Si cette option est retenue, les habitants devront connaître précisément les secteurs concernés, les horaires et les solutions de remplacement. Personne ne peut renouveler un réseau national en quelques jours. Ce-

tte contrainte ne dispense toutefois pas les responsables de fixer des priorités, d'entretenir les installations et de rendre compte des progrès. Les difficultés héritées du passé doivent conduire à une action suivie, et non devenir une justification permanente.

Agir sur toutes les causes

La baisse des précipitations et leur répartition inégale compliquent la gestion de l'eau. Mais le climat ne saurait expliquer seul chaque interruption. Les pertes liées aux fuites imposent également une détection plus efficace et le remplacement progressif des conduites défectueuses. Préserver la ressource exige d'agir simultanément sur l'approvisionnement et sur le réseau.

La réutilisation des eaux usées traitées représente une autre possibilité, notamment pour l'irrigation. Les volumes avancés dans les éléments transmis nécessitent cependant des précisions avant toute comparaison. Des projets associant la Mauritius Export Association sont évoqués. Leur intérêt dépendra de leur réalisation, des usages retenus et des garanties sanitaires accompagnant leur déploiement.

Des équipements pour traverser les coupures

vendredi le ministre de l'Énergie et des Services publics, Patrick Assirvaden, a annoncé, selon le compte rendu communiqué, la fourniture gratuite de deux réservoirs en fibre et d'une pompe électrique aux foyers dépourvus de ces équipements. La mise en œuvre est annoncée à partir du lundi 12 octobre. Cette aide peut améliorer le quotidien en permettant de constituer une réserve pendant les périodes de desserte. Elle ne produit cependant pas d'eau supplémentaire. Son efficacité dépendra de la

régularité du remplissage, de la qualité de l'installation et de l'entretien. Les critères d'attribution, les démarches et les délais doivent donc être clairement expliqués.

Les camions-citernes doivent compléter cette réponse, particulièrement pour les établissements essentiels et les quartiers les moins bien desservis. L'organisation des tournées et l'information des habitants seront déterminantes. Une famille ne devrait pas être contrainte d'attendre sans savoir quand elle pourra remplir ses récipients.

Camp-Levieux : établir les responsabilités

Les incidents rapportés dans la nuit du 8 au 9 octobre à Camp-Levieux illustrent la gravité des tensions. Selon le communiqué policier cité, des routes ont été obstruées, des feux allumés et



Paul Bérenger tire la sonnette d'alarme : « Le gouvernement joue avec le feu »

Crise de l'eau, blocage diplomatique autour des Chagos, réforme de la lutte contre la criminalité financière et polémique sur les chiffres économiques : le leader du Fron Militant Progresis (FMP) a dressé un tableau particulièrement sombre de la situation du pays. Face à la presse, Paul Bérenger a mis en garde contre le risque d'une crise sociale généralisée et appelé le gouvernement à revoir sa manière de gérer plusieurs dossiers sensibles.

Pour le leader du Fron Militant Progresis (FMP), l'accumulation des difficultés, les frustrations populaires et les décisions contestées du gouvernement créent un climat particulièrement préoccupant. Il estime que le risque d'une crise sociale généralisée est désormais bien réel et prévient que la situation pourrait mal tourner si les autorités persistent dans cette voie.

« La CWA est une catastrophe »

Concernant la crise de l'eau que traverse actuellement le pays, Paul Bérenger a d'abord exprimé sa sympathie envers les personnes qui subissent les conséquences des coupures et des difficultés d'approvisionnement. Il estime qu'un sentiment d'injustice se dégage de cette situation, certains habitants et certaines localités ayant l'impression d'être défavorisés au profit de quartiers jugés plus privilégiés.

Paul Bérenger n'a pas caché son inquiétude face à une situation qu'il considère comme sans précédent. Il pointe notamment du doigt la Central Water Authority (CWA), qu'il tient en partie responsable des difficultés actuelles. « La CWA est une catastrophe et c'est le public qui en fait les frais », a-t-il déclaré. Le leader du FMP reconnaît que le ministre des Services publics, Patrick Assirvaden, fait de son mieux dans les circonstances. Il lui reproche toutefois de ne pas aller suffisamment loin pour résoudre les problèmes de gestion de la CWA.

Il affirme observer depuis quelque temps, notamment au Parlement, les critiques répétées de Patrick Assirvaden envers l'organisme, sans consta-



ter de mesures suffisamment décisives. « Si le general manager ne performe pas, si la CWA ne fonctionne pas, agissez ! Et s'il y a une raison qui empêche d'agir, dites pourquoi », insiste-t-il.

Paul Bérenger juge également tardive l'initiative de recourir à de nouveaux forages et déplore le gaspillage des ressources hydriques. Il avance que plus de 90 % de l'eau de pluie finit dans la mer, estimant que le pays n'exploite pas suffisamment son potentiel de stockage et de captage.

Il s'interroge par ailleurs sur le taux de pertes d'eau de l'ordre de 60 %, régulièrement évoqué dans le débat public. Selon lui, ces chiffres doivent être expliqués et étayés par des études approfondies.

Chagos : privilégier la diplomatie avant toute confrontation

Le dossier des Chagos constitue un autre motif de préoccupation pour le leader du FMP. Il déplore les difficultés rencontrées par le gouvernement pour débloquer la situation autour de l'accord conclu avec le Royaume-Uni et considère que Maurice a laissé passer une occasion de faire avancer les négociations. Paul Bérenger estime que le précédent du Groenland aurait pu servir de modèle pour relancer les discussions. Il avait déjà proposé, lors d'une précédente conférence de presse, l'organisation d'une rencontre de haut niveau entre Maurice, le Royaume-Uni et les États-Unis, suivie de la mise en

place d'un groupe de travail tripartite. Pour lui, les préoccupations américaines concernant Diego Garcia ne doivent pas empêcher Maurice de défendre ses intérêts et sa souveraineté. Il privilégie une reprise du dialogue entre les trois pays, estimant qu'une confrontation prématurée risquerait d'aggraver l'impasse diplomatique. Le leader du FMP critique ainsi les menaces de recours judiciaire évoquées par le Premier ministre, Navin Ramgoolam, à ce stade des discussions. À ses yeux, toutes les possibilités diplomatiques doivent être pleinement explorées avant d'envisager une action en justice, si les négociations devaient échouer.

National Crime Agency : Un comité parlementaire au rôle crucial

Sur le projet de National Crime Agency (NCA), Paul Bérenger appelle également le gouvernement à faire preuve de prudence. S'il se dit favorable à une réforme du système actuel de lutte contre la criminalité financière, il estime que le projet de loi ne doit pas être adopté dans la précipitation. Il invite les autorités à prendre en considération les réserves exprimées par le barreau, notamment les observations formulées par Antoine Domingue sur ce dossier.

Le leader du FMP propose la mise sur pied d'un select committee parlementaire, présidé par l'Attorney General, afin d'étudier une réforme du dispositif actuel. Selon sa proposition, il s'agirait d'examiner la possibilité de remplacer la Financial Crimes Commission (FCC)

par un National Police Service adapté aux réalités mauriciennes, intégrant une NCA sans nécessiter d'amendement constitutionnel. Pour Paul Bérenger, le gouvernement doit privilégier la concertation, l'analyse et la réflexion avant de prendre une décision définitive sur une réforme aussi importante.

Chiffres du MSM : une présentation qui prête à confusion

Autre sujet abordé lors de cette conférence de presse : les critiques du Mouvement socialiste militant (MSM) concernant les statistiques économiques et le rôle du Fonds monétaire international (FMI). Paul Bérenger conteste la manière dont le MSM a présenté les révisions des chiffres nationaux et leurs conséquences sur l'économie.

Selon lui, les déclarations du parti entretiennent une certaine confusion autour de la réalité économique du pays. Il estime que les ajustements liés au secteur offshore ne modifient pas fondamentalement le rythme de croissance et n'ont qu'un impact limité sur la dette publique. Le leader du FMP considère ainsi qu'il est nécessaire de replacer ces révisions statistiques dans leur véritable contexte afin d'éviter toute interprétation trompeuse de la situation économique. Au-delà de ces différents dossiers, Paul Bérenger dénonce une série de décisions et de nominations qu'il juge préjudiciables au pays. Il cite notamment la nomination du commissaire de police, Rampersad Sooroobally, qu'il considère comme contestable.

Allocations de mauvais temps : la FCC resserre l'étau, l'interrogatoire des gardes-pêche repoussé

L'enquête sur les irrégularités présumées dans l'attribution des allocations de mauvais temps à Rodrigues continue de progresser. Après les premières vérifications concernant les bénéficiaires et les procédures administratives, la Financial Crimes Commission poursuit ses investigations afin de faire la lumière sur les anomalies présumées dans la distribution de ces fonds publics.

Selon nos informations, le dossier serait particulièrement volumineux. Les enquêteurs s'intéresseraient à plusieurs catégories de documents, notamment les registres de pêche, les cartes professionnelles, les listes de bénéficiaires et les relevés de paiement. L'objectif serait de reconstituer les circuits d'attribution des allocations et de déterminer si certaines personnes ont pu bénéficier indûment de ces aides.

Bénéficiaires décédés et cartes suspectes : des vérifications déterminantes

Les gardes-pêche devraient occuper



une place importante dans cette nouvelle étape de l'enquête. Plusieurs d'entre eux pourraient être appelés à fournir des explications détaillées sur les procédures d'estampillage des cartes et les vérifications effectuées avant la validation des dossiers.

Selon les renseignements obtenus par le JDD, les auditions s'annoncent particulièrement approfondies. Les enquêteurs devraient confronter les déclarations aux documents recueillis afin d'identifier d'éventuelles contradictions et de préciser le rôle de chaque intervenant. La question centrale demeure celle des contrôles : des cartes auraient-elles été

estampillées sans la présence effective des pêcheurs concernés ? Certaines validations auraient-elles été effectuées en dehors des procédures établies ?

L'un des volets les plus sensibles concerne les bénéficiaires présumés fictifs ou décédés. Des informations faisant état de paiements au nom de personnes qui ne rempliraient pas les conditions d'admissibilité figurent parmi les pistes examinées. Les enquêteurs devront notamment déterminer si ces anomalies correspondent à des erreurs administratives, à des négligences ou à d'éventuelles manœuvres frauduleuses.

L'existence présumée d'un réseau or-

ganisé, constitue également une piste qui devra être étayée par des éléments matériels. Toujours selon nos informations, les éléments rassemblés pourraient conduire les enquêteurs à élargir leurs vérifications au-delà des seuls bénéficiaires et gardes-pêche.

La FCC devra notamment établir qui intervenait dans la validation des dossiers, comment les paiements étaient autorisés et si d'éventuelles irrégularités ont pu se répéter sur plusieurs périodes. Les prochaines auditions pourraient ainsi constituer une étape décisive dans cette affaire sensible, à l'approche des échéances électorales rodriguaises.

Le Premier ministre annule son voyage à Rodrigues

Suite aux événements survenu à Camp Levieux, le Dr Navin Ramgoolam, a annulé son voyage officiel à Rodrigues, initialement prévu du dimanche 11 au mardi 13 octobre 2026. Ce déplacement devait marquer sa première visite officielle dans l'île depuis son retour au pouvoir. Toutefois, ce grave incident par arme à feu survenu dans la soirée de vendredi, a bouleversé son agenda, le poussant à rester à Maurice pour suivre la situation de près.

En raison de cette situation critique, le Premier ministre ne pourra ainsi pas assister aux célébrations officielles du 24e anniversaire de l'autonomie de Rodrigues ce lundi 12 octobre. C'est le vice-président de la République, Robert Hungley, qui le remplacera pour représenter l'État mauricien. Plusieurs événements majeurs prévus au pro-



gramme, tels que des rencontres avec la jeunesse rodriguaise ainsi que les inaugurations de la station de dessalement

de Pointe-Coton et de la nouvelle Cardiac Unit de l'hôpital Queen Elizabeth, devront ainsi être réorganisés.

24 ans d'autonomie

Ce déplacement manqué intervient alors que Rodrigues s'apprête à célébrer 24 années depuis l'application du Rodrigues Regional Assembly Act. Obtenu le 12 octobre 2002, ce statut d'autonomie administrative représente un jalon historique majeur pour l'île, symbolisant son émancipation politique, son développement socio-économique et la fierté de la communauté rodriguaise.

Bien que l'absence du chef du gouvernement modifie la portée politique de l'événement, les festivités et les projets prévus à l'agenda de l'île restent majeurs. Le point culminant de la fête nationale aura lieu lors du rassemblement officiel et des défilés au stade Jean-Daniel André, à Camp-du-Roi.

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Jean Laval Plaiche : « Rodrigues reste dans un état embryonnaire »

À l'occasion des 24 ans de l'autonomie de Rodrigues, Jean Laval Plaiche livre un bilan sans complaisance. Le journaliste et rédacteur en chef de Kozé Rodriguais, également ceinture noire et encadrant en taekwondo ainsi que technicien en photovoltaïque, reconnaît une identité culturelle renforcée. Mais il déplore un développement économique et social en deçà des attentes. Crise de l'eau, dépendance économique, divisions politiques et avenir des jeunes : il appelle les autorités à écouter davantage la population.



Vingt-quatre ans après l'instauration de l'autonomie, Jean Laval Plaiche estime que Rodrigues n'a pas suffisamment progressé. Derrière les occasions manquées, il voit surtout des difficultés qui persistent et une gouvernance trop peu attentive aux réalités du terrain. Il va jusqu'à considérer que l'île aurait pu obtenir de meilleurs résultats avec des ministres plutôt qu'avec des commissaires.

« Les commissaires déclarent être plus chefs que les chefs », déplore-t-il. Une formule qui traduit son exaspération face à des rapports de force qui, selon lui, prennent le pas sur la recherche de solutions. Pour avancer, soutient-il, les dirigeants doivent sortir de leur propre logique et accorder davantage de place aux propositions de la population.

Le dessalement ne suffira pas

La crise de l'eau illustre, à ses yeux, les limites de l'approche actuelle. Régulièrement présenté comme une réponse aux difficultés d'approvisionnement, le dessalement ne peut, selon lui, résoudre à lui seul un problème aussi profond. Les besoins énergétiques de ces installations et leurs coûts de fonctionnement imposent une réflexion plus large.

Jean Laval Plaiche préconise ainsi d'accompagner le projet de dessalement prévu d'un dispositif photovoltaïque, afin de réduire la dépendance énergétique et les dépenses d'exploitation. Il défend également une meilleure récupération des eaux qui s'écoulent vers la mer.

Le technicien affirme avoir proposé, à plusieurs reprises, la multiplication de petits barrages dans les rivières pour ralentir cet écoulement et constituer des réserves. Associées à un système de pompage alimenté par l'énergie solaire, ces retenues pourraient, estime-t-il, améliorer la distribution dans plusieurs localités. Il rappelle que des méthodes de retenue d'eau étaient utilisées sous l'administration britannique, avant d'être progressivement abandonnées. Son principal regret reste le manque d'écoute. Il reproche aux autorités de négliger les pistes avancées par ceux qui connaissent le terrain, puis de devoir gérer les conséquences de décisions insuffisamment concertées.

« Culture pa plin ventre »

L'autonomie a néanmoins permis une avancée qu'il juge essentielle : l'affirmation de l'identité culturelle rodriguaise. Les habitants ont davantage conscience de leur singularité et en tirent une fierté légitime. Mais cet acquis ne suffit pas à assurer leur bien-être. « Culture pa plin ventre », rappelle-t-il. Pour Jean Laval Plaiche, l'économie doit désormais devenir une priorité, avec une stratégie capable de créer des emplois, de garantir des salaires décents et d'offrir des perspectives aux familles les plus modestes.

Il considère que Rodrigues reste trop dépendante pour décider pleinement de ses orientations. Selon lui, l'île ne peut pas suffisamment faire entendre sa propre voix sur certains dossiers et ne maîtrise pas assez l'utilisation des fonds qu'elle reçoit ou génère. « Rodri-

gues reste dans un état embryonnaire », affirme-t-il.

Ce constat renvoie notamment au manque d'infrastructures, d'équipements et d'innovation. L'agriculture en constitue, à ses yeux, un exemple frappant : des terres ont été délaissées, tandis qu'une grande partie des légumes consommés provient de Maurice, à des prix élevés. Cette situation n'a pourtant rien d'inéluctable, assure-t-il. Relancer la production locale exige un accompagnement plus solide des agriculteurs, des infrastructures adaptées et un suivi plus rigoureux. Malgré la sévérité de son bilan, il reste convaincu que Rodrigues pourrait devenir « un petit paradis », à condition de mobiliser les moyens nécessaires et de passer des intentions aux réalisations.

Quand la politique divise les familles

Au-delà des difficultés économiques, Jean Laval Plaiche s'inquiète de l'effritement des liens sociaux. Les rivalités partisans auraient, selon lui, profondément affecté les relations entre habitants, jusque dans les familles.

« Il y a des frères qui ne se parlent plus parce qu'ils supportent deux partis différents », observe-t-il. Il déplore que les affrontements entre responsables du gouvernement et de l'opposition se répercutent sur leurs partisans, fragilisant la solidarité qui caractérisait autrefois la vie communautaire rodriguaise.

La place prise par l'alcool et la drogue nourrit également ses préoccupations. Il y voit la nécessité d'un meilleur accompagnement des jeunes, mais aussi d'une mobilisation plus large de la société. Son regard sur le débat public est tout aussi critique. Le rédacteur en chef de Kozé Rodriguais affirme n'avoir jamais eu peur d'écrire ni d'exercer son métier. Il estime toutefois que la liberté de la presse a considérablement reculé à Rodrigues.

Il regrette notamment que les réseaux sociaux servent trop souvent à insulter ou à attaquer les personnes, au lieu de favoriser les échanges sur les problèmes de fond. Selon lui, le rôle de la presse reste mal compris par une partie du public : soulever des questions, mettre en lumière les défaillances et proposer une analyse critique ne devrait pas être assimilé à une attaque personnelle.



DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

« Rodriguais pe plorer, Rodriguais dan souffrance, ena problème. Esaye comprend zotte »

Former des personnes avant de former des travailleurs

Pour Jean Laval Plaiche, l'avenir de l'île se joue aussi dans l'éducation. Un système trop centré sur la réussite académique risque de laisser de côté des jeunes dont les talents et les aspirations se situent ailleurs.

Au fil de ses échanges avec eux, il dit avoir constaté un intérêt pour des domaines variés, qui mériteraient d'être mieux valorisés. Il plaide donc pour des parcours plus diversifiés, permettant à chacun de développer ses aptitudes et d'acquérir des compétences en accord avec ses ambitions.

« Avant de former des ouvriers, il faut d'abord former des hommes », insiste-



t-il. Cet accompagnement doit commencer dès le plus jeune âge et dépasser la seule préparation au monde

du travail. Face au manque de repères qu'il observe, les résultats scolaires ne peuvent, à eux seuls, répondre aux dif-

ficultés de la société.

« Rodriguais dan souffrance »

En cet anniversaire de l'autonomie, Jean Laval Plaiche adresse finalement un appel au Premier ministre, Navin Ramgoolam : prendre le temps d'écouter les Rodriguais et de comprendre leur quotidien.

« Rodriguais pe plorer, Rodriguais dan souffrance, ena problème. Essayez comprendre zot, seki ena dans zot leker, seki zot pe ressenti dans zot l'âme », lance-t-il. À travers ce message, il réclame une gouvernance plus proche des habitants, attentive à leurs inquiétudes et capable d'apporter des réponses concrètes aux difficultés qui pèsent sur leur vie.

24 ans d'autonomie : Eau, santé et emploi au cœur d'une visite officielle

C'est finalement le vice-président de la République Robert Hungley qui représentera l'État mauricien aux célébrations du 24e anniversaire de l'autonomie de Rodrigues. Un déplacement marqué par un programme particulièrement chargé, comprenant plusieurs inaugurations d'infrastructures, des rencontres institutionnelles et des échanges avec la population. Dans le même temps, le gouvernement central entend poursuivre un plan de développement visant à répondre aux principales difficultés rencontrées par les Rodriguais, notamment dans les domaines de l'eau, de la santé, de l'emploi, des infrastructures et de la diversification économique.

Parmi les principales étapes du programme figure l'inauguration de la station de dessalement de Pointe-Coton. Cette infrastructure s'inscrit dans les mesures destinées à améliorer l'approvisionnement en eau potable, l'un des défis majeurs auxquels Rodrigues reste confrontée.

Le gouvernement prévoit également de renforcer les infrastructures hydrauliques à travers le projet de la « Colonne vertébrale de l'eau ». Celui-ci comprend un réseau d'environ 19 kilomètres, accompagné de réservoirs et de stations de pompage destinés à améliorer le stockage et la distribution. Au-delà de ces installations, l'objectif est de sécuriser progressivement l'approvisionnement des ménages

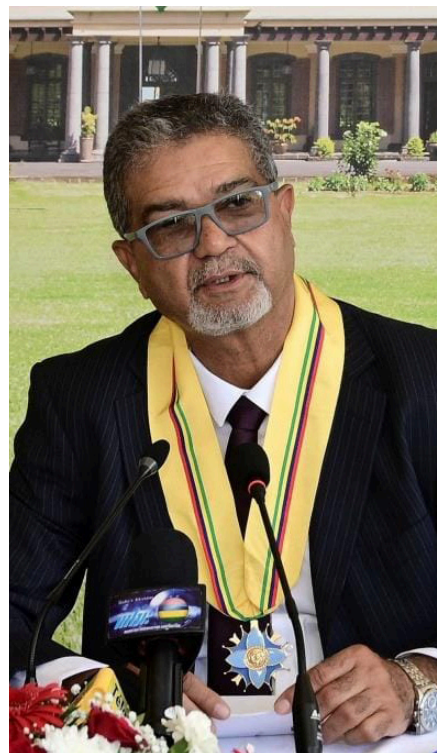
et de soutenir les activités agricoles, commerciales et touristiques. La disponibilité régulière de l'eau demeure une condition essentielle au développement économique et à l'amélioration des conditions de vie sur l'île.

Des soins spécialisés plus accessibles

Le programme du vice-président prévoit également l'inauguration de la Cardiac Unit de l'hôpital Queen Elizabeth, à Crève-Cœur. Cette nouvelle unité vise à renforcer la prise en charge des patients souffrant de maladies cardiovasculaires et à améliorer l'accès aux soins spécialisés. Pour de nombreuses familles rodriguaises, les déplacements vers Maurice pour des consultations ou des traitements représentent une contrainte importante. Le développement de services médicaux spécialisés à Rodrigues devrait ainsi contribuer à réduire certaines évacuations sanitaires, selon les capacités de prise en charge disponibles localement.

Le Techno Park de Baladirou pour diversifier l'économie

Autre infrastructure inscrite au programme : le Techno Park de Baladirou, dont l'inauguration constitue une étape dans la volonté de développer de nou-



velles activités économiques. Le projet ambitionne de favoriser l'émergence d'entreprises dans les secteurs du numérique, de l'innovation et des technologies.

Pour Rodrigues, où les possibilités d'emploi restent limitées dans certains domaines, cette initiative pourrait ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes diplômés et aux entrepreneurs. Toutefois, son impact dépendra de la capacité à attirer des investissements, à développer les compétences locales et à créer des emplois durables.

Le déplacement devrait également comprendre une rencontre avec les membres de l'Executive Council de l'Assemblée régionale de Rodrigues. Les discussions devraient porter sur les principaux dossiers de développement de l'île, notamment les infrastructures, les services publics et la coopération entre le gouvernement central et les autorités régionales.

L'extension de l'aéroport de Plaine-Corail pourrait également figurer parmi les sujets abordés, compte tenu de son importance pour la connectivité aérienne, le tourisme et les échanges économiques. Cette rencontre constituera aussi une occasion de faire le point sur les projets en cours et les priorités nécessitant une coordination entre les deux niveaux de gouvernement.

La jeunesse au centre des préoccupations

Une rencontre avec les jeunes Rodriguais figure également parmi les rendez-vous annoncés. L'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, l'entrepreneuriat, le sport et la culture devraient alimenter les échanges. La création d'opportunités économiques locales demeure un enjeu important pour une jeunesse dont une partie doit se rendre à Maurice ou à l'étranger pour poursuivre ses études ou trouver un emploi.

Reza Saumtally : « J'ai bâti mon patrimoine à la sueur de mon front, bien avant la politique »

Soupçons de favoritisme, conflit d'intérêts, fortune personnelle et voitures de luxe : le député travailliste de la circonscription n° 10, Reza Saumtally, répond aux questions qui alimentent la polémique. Également directeur de l'OCEP et du Forest-Side Secondary College, il défend la légalité des démarches entreprises. Dans cet entretien, il revient sur les circonstances de l'enregistrement du collège, ses ambitions dans l'éducation et les critiques entourant sa double casquette.

■ **Vous êtes aujourd'hui député et directeur du Forest-Side Secondary College. Cette double casquette est au cœur des interrogations. Que répondez-vous à ceux qui évoquent un possible conflit d'intérêts ?**

Il faut d'abord regarder les faits et les dates. Je suis député aujourd'hui, mais mes démarches concernant l'établissement ont commencé bien avant mon entrée en politique. Depuis 2014, je demande que mon établissement puisse bénéficier du statut grant-aided. Je ne suis donc pas arrivé en politique pour créer cette école ou obtenir ce statut. J'ai travaillé pendant des années pour développer cet établissement et j'ai suivi les procédures prévues par l'Education Act, le PSEA Act et les exigences du ministère de l'Éducation.

■ **Pouvez-vous revenir sur l'historique de vos démarches ?**

Dès 1998, j'avais déjà entrepris des démarches pour ouvrir une école payante dans un bâtiment situé près de la gare du Sud, à Curepipe. À l'époque, ma demande n'avait pas abouti parce que je ne satisfaisais pas à toutes les normes requises.

Par la suite, l'OCEP a ouvert à Port-Louis en 2003 comme établissement payant, après que nous avons satisfait aux exigences applicables aux écoles privées. En 2009, nous avons ouvert l'établissement de Curepipe. J'ai acheté un terrain, construit un bâtiment et poursuivi les démarches pour que l'école fonctionne conformément aux

« La PSEA poursuit ses évaluations et nous respectons les procédures établies »

exigences. En 2014, j'ai demandé que l'établissement puisse devenir grant-aided. Cette demande n'avait pas abouti. Mais je ne l'ai jamais abandonnée.

■ **Pourquoi cette demande a-t-elle été relancée en 2026 ?**

Nous avons continué à investir dans les infrastructures. Nous disposons d'un terrain d'un arpent et demi avec deux accès distincts. Le bâtiment est organisé de manière à permettre une séparation entre les deux établissements, avec des espaces et des équipements distincts.

En novembre 2025, nous avons préparé les plans et, en avril 2026, nous avons informé le ministère de l'Éducation de notre intention. La PSEA est ensuite venue effectuer les inspections et les vérifications nécessaires. Nous avons fourni les documents demandés et nous nous sommes conformés aux exigences. Le processus s'est poursuivi et l'autorisation a finalement été accordée en août.

■ **La PSEA confirme que le Forest-Side Secondary College a été enregistré le 5 août 2026. Mais elle précise aussi qu'aucune subvention n'a encore été versée. Est-ce important de faire cette distinction ?**

Oui, parce qu'il y a beaucoup de confusion. L'enregistrement et le paiement d'une subvention sont deux choses différentes. Le collège a été autorisé à fonctionner, mais cela ne signifie pas automatiquement qu'un montant est déjà versé par l'État. La PSEA poursuit ses évaluations. Les critères doivent être respectés et nous devons suivre le processus. Je ne demande pas qu'on me donne de l'argent sans contrôle. Certains s'interrogent justement sur



« Je demande uniquement que les mêmes règles s'appliquent à tous... »

l'intérêt d'avoir un nouveau collège subventionné alors que plusieurs établissements privés sont confrontés à une baisse des effectifs et que certains doivent fermer.

Je comprends qu'on puisse poser des questions, mais il faut également regarder les besoins des élèves. Le

Forest-Side Secondary College doit offrir une possibilité supplémentaire aux enfants qui répondent aux critères d'admission. Pourquoi faudrait-il refuser l'ouverture d'un établissement simplement parce que d'autres écoles connaissent des difficultés ? Si quelqu'un estime qu'il existe un problème, il faut examiner les normes, les procédures et les chiffres.

Mais le calendrier interpelle : votre établissement a obtenu son enregistrement en août, alors que la rentrée scolaire 2027 se prépare déjà.

Encore une fois, je n'ai pas décidé seul. Il existe une procédure. Nous avons soumis notre demande, la PSEA a effectué ses inspections et les autorités ont pris leur décision. Si la procédure n'avait pas été respectée, je comprendrais qu'on puisse poser la question. Mais la PSEA a elle-même indiqué que les exigences légales avaient été respectées.

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

■ Certains vont plus loin et estiment que votre statut de député travailliste aurait pu faciliter cette décision. Est-ce une faveur politique ?

Non. Je rejette complètement cette accusation. Si j'avais voulu profiter de ma position politique, pourquoi cette démarche aurait-elle commencé en 2014 ? Je demande simplement qu'on applique les mêmes règles à tout le monde. Quand d'autres établissements obtiennent une autorisation, on ne dit pas nécessairement qu'il y a un problème. Mais lorsqu'il s'agit de moi, tout devient immédiatement politique. Êtes-vous prêt à ce que tous les aspects financiers de cette opération soient rendus publics ?

Je n'ai aucun problème avec la transparence. Les autorités doivent faire leur travail et évaluer les infrastructures, les effectifs et tous les critères prévus. Je n'ai rien à cacher. Si l'établissement remplit les conditions, il doit pouvoir bénéficier du mécanisme prévu. S'il ne les remplit pas, les autorités doivent nous expliquer ce qui manque.

■ Certains s'interrogent également sur votre rôle de directeur alors que vous êtes député. Que leur dites-vous ?

Je considère que je suis avant tout quelqu'un qui a investi dans l'éducation et qui a travaillé pendant des années pour développer cette institution. Le fait d'être devenu député n'efface pas mon parcours professionnel. Il faut regarder quand les investissements ont été faits et quand les demandes ont

« Au-delà des voitures et des richesses, c'est avant tout une question de vision. »

été introduites. Tout n'a pas commencé avec mon élection.

■ Sur le plan politique, vous défendez aussi l'action du gouvernement. Pourquoi ?

Le gouvernement fait de son mieux dans une situation économique et internationale difficile. Nous sommes dans une période où les guerres et les crises internationales rendent la situation très imprévisible. L'éducation reste gratuite, la santé est gratuite et les pensions sont maintenues. Même sur le prix de l'essence, il faut comparer avec ce qui se passe dans d'autres pays. Dans le contexte actuel, nous devons faire le maximum avec les ressources disponibles.

■ Vous faites donc confiance à Navin Ramgoolam malgré les critiques autour de votre dossier ?

Lorsqu'on devient ministre ou qu'on assume des responsabilités politiques, le



leader prend les décisions. Navin Ramgoolam a ses méthodes et ses formules. C'est lui qui décide des responsabilités. Jusqu'à présent, je respecte ses décisions.

■ Votre train de vie, notamment vos voitures de luxe, est également commenté. Est-ce compatible avec votre discours politique ?

Je n'ai pas de campement au bord de la mer et je n'ai pas d'argent à Dubaï. J'ai travaillé dur pour gagner ce que j'ai. Mes richesses ont été constituées avant mon entrée en politique. La voiture dont on parle a été achetée avant les élections. Ce n'est donc pas quelque chose que j'ai acquis après être devenu député.

■ Pourquoi montrer des voitures comme une McLaren ou une Rolls-Royce à vos élèves ?

Parce que je veux leur montrer qu'ils peuvent aspirer à réussir. Je veux leur offrir un environnement qui leur permet de voir plus grand.

Ce n'est pas uniquement une question de voiture ou de richesse. C'est une question de vision. Je veux que mes élèves comprennent qu'avec du travail, de la discipline et de l'ambition, ils peuvent eux aussi atteindre leurs objectifs.

■ Votre dernier mot sur cette polémique ?

Je demande simplement que l'on regarde les faits. Ma démarche concernant le statut grant-aided ne date pas d'aujourd'hui. Elle remonte à 2014. Nous avons investi, construit, respecté les normes et suivi les procédures. Aujourd'hui encore, le processus d'évaluation se poursuit. Je ne demande aucun traitement de faveur.

Si l'établissement répond aux exigences, il doit pouvoir fonctionner dans le cadre prévu par la loi. Et si quelqu'un pense qu'il y a eu une irrégularité, qu'il apporte les preuves et qu'on examine les faits. Mais il ne faut pas transformer systématiquement une procédure administrative en procès politique.

Électricité : Une campagne nationale pour éviter les pénuries durant l'été

Face à une demande d'électricité toujours croissante et aux risques de tensions sur l'approvisionnement énergétique, le gouvernement entend prévenir toute pénurie durant la saison estivale 2026-2027. Une nouvelle campagne nationale d'économie d'énergie sera lancée d'octobre 2026 à avril 2027, avec pour objectif de réduire la consommation, particulièrement aux heures de pointe en soirée. Cette initiative intervient dans un contexte marqué par les effets du changement climatique et les incertitudes sur les marchés internationaux des carburants.

La hausse continue de la demande énergétique constitue un défi majeur pour les autorités. Durant l'été, l'utilisation accrue des climatiseurs, ventilateurs et autres appareils électriques peut exercer une pression supplémentaire sur le réseau national. Le

gouvernement souhaite ainsi encourager les consommateurs à réduire leur consommation ou à reporter certaines utilisations en dehors des heures de pointe, particulièrement en soirée, lorsque la demande atteint des niveaux élevés. Cette démarche vise à limiter les tensions sur la capacité de production et à préserver la stabilité de l'approvisionnement.

La précédente campagne, organisée entre octobre 2025 et mars 2026, avait mobilisé plusieurs moyens de communication. Des messages de sensibilisation avaient été diffusés à la télévision, à la radio et sur les réseaux sociaux. Des activités de proximité avaient également été organisées dans 14 endroits à travers le pays. Des annonces avaient été faites à bord du métro, tandis que des programmes éducatifs avaient été déployés dans les établissements sco-



laire. Un système d'alerte fondé sur des codes couleur avait également été introduit pour sensibiliser la population à la situation énergétique. Les ministères, départements gouvernementaux et organismes parapublics avaient été encouragés à adopter des pratiques permettant de réduire leur consommation d'électricité.

Maurice n'est pas à l'abri de coupures d'électricité, dans un contexte marqué par une demande croissante et des contraintes sur les capacités de pro-

duction. Les risques sont particulièrement importants durant les heures de pointe, entre 18 h et 21 h, lorsque la consommation atteint des niveaux élevés. D'éventuelles perturbations pourraient affecter plusieurs secteurs économiques, notamment l'industrie, le tourisme, le commerce et les services financiers, ainsi que des infrastructures essentielles comme les hôpitaux et les installations de distribution d'eau potable.

Pour renforcer la sécurité énergétique, différentes solutions sont envisagées, notamment des capacités de production supplémentaires, des centrales mobiles et des systèmes de stockage par batteries. Pour la nouvelle campagne, les autorités privilégieront une approche intégrée associant sensibilisation directe des consommateurs, communication numérique et mobilisation des médias.

NCA: le barreau réclame le gel des textes et met la pression sur le gouvernement

Réunis en assemblée générale spéciale vendredi, les membres de la Mauritius Bar Association ont adopté, sans vote contre, une motion réclamant le gel des projets de loi instituant la National Crime Agency (NCA) et des amendements constitutionnels qui les accompagnent. Seul l'Attorney General, Me Gavin Glover, s'est abstenu. Le barreau réclame davantage de consultations avant la poursuite d'une réforme qui suscite de nombreuses interrogations sur les pouvoirs, l'indépendance et le fonctionnement de la future agence.

Le message adressé au gouvernement est sans équivoque : le barreau ne souhaite pas voir la réforme de la National Crime Agency avancer dans la précipitation. Lors d'une assemblée générale spéciale tenue au Court View Building, à Port-Louis, les avocats présents ont approuvé une motion demandant la suspension du processus législatif relatif à la création de la NCA et aux amendements constitutionnels associés.



Présentée par Me Rama Valayden, Senior Counsel, cette motion réclame un délai supplémentaire afin de permettre l'organisation de consultations plus larges à travers le pays, y compris à Rodrigues. L'objectif est de donner aux différentes parties concernées la possibilité d'examiner les textes, d'en mesurer les implications et de formuler leurs observations avant toute nouvelle étape législative. Le président du Bar Council, Me Antoine Domingue, Senior Counsel, était



absent pour des raisons de santé. L'Attorney General, Me Gavin Glover, a néanmoins participé aux discussions, répondant aux questions de ses confrères sur plusieurs aspects de cette réforme.

Des pouvoirs étendus qui soulèvent des interrogations

Pour Me Yatin Varma, secrétaire du Bar Council, cette assemblée générale spéciale a permis des échanges francs et ouverts. Les avocats ont pu exprimer leurs préoccupations et demander des éclaircissements à l'Attorney General sur les dispositions envisagées.

Parmi les principaux sujets abordés figurent les pouvoirs du commissaire de police, les modalités de nomination du directeur général de la NCA, la constitution d'un panel indépendant ainsi que le fonctionnement de la future institution. L'étendue des prérogatives qui seraient accordées à cette nouvelle agence a également retenu l'attention des participants.

Au-delà des questions organisationnelles, les discussions ont porté sur les garanties nécessaires pour préserver l'indépendance de la NCA et assurer un encadrement approprié de ses pouvoirs. Pour les membres du barreau, ces enjeux justifient une analyse approfondie des textes et des consultations supplémentaires avant la poursuite du processus législatif.

À l'issue de la rencontre, un consensus s'est dégagé en faveur d'un délai supplémentaire. Me Yatin Varma précise que la position adoptée a été communiquée à l'Attorney General afin que le gouvernement soit pleinement informé des préoccupations exprimées par la profession.



Rama Valayden : « Un signal fort envoyé au gouvernement »

À l'origine de la motion, Me Rama Valayden considère que le vote constitue un signal politique et institutionnel que le gouvernement ne devrait pas ignorer. Il espère que le Premier ministre, Navin Ramgoolam, prendra en considération la position du barreau et accordera le temps nécessaire à un examen plus approfondi de la réforme. Selon lui, les explications fournies par Me Gavin Glover au cours de la réunion n'ont pas permis de dissiper toutes

les interrogations. L'avocat estime que l'ampleur des changements envisagés impose une approche prudente et méthodique.

Il évoque notamment neuf projets de loi, comprenant des amendements constitutionnels, ainsi que 33 protocoles qui devraient être élaborés dans le cadre de la mise en place de la NCA. À ses yeux, un chantier législatif et institutionnel d'une telle envergure nécessite des discussions approfondies plutôt qu'une adoption précipitée. Me Valayden remet également en question l'urgence de créer cette nouvelle agence. Il considère que d'autres difficultés auxquelles le pays est confronté, notamment l'approvisionnement en eau et en électricité, nécessitent une attention plus immédiate.

Faisant référence à l'Economic Crime Office (ECO), à l'Independent Commission Against Corruption (ICAC) et à la Financial Crimes Commission (FCC), il s'interroge sur les résultats obtenus par ces institutions. Il invite le gouvernement à tirer les enseignements de leur fonctionnement avant de mettre en place un nouvel organisme disposant de pouvoirs considérables.

La question du financement de la future agence constitue également, selon lui, un sujet de préoccupation. Me Valayden estime qu'une enveloppe de Rs 250 millions serait insuffisante pour permettre à la NCA de remplir efficacement l'ensemble de ses missions. L'avocat évoque enfin la possibilité que le Bar Council constitue un sous-comité chargé d'étudier les textes et de formuler des propositions. Cette initiative demeure toutefois, à ce stade, une éventualité.

La NCA pourrait-elle empiéter sur les prérogatives de la police ?

Les principales réserves exprimées par Me Rama Valayden concernent les pouvoirs que le projet de loi attribuerait à la NCA et à son directeur général. Dans sa résolution, l'avocat attire particulièrement l'attention sur la section 38, qui régirait les relations entre la nouvelle agence et la police.

Selon son interprétation, la NCA pourrait reprendre une enquête déjà engagée par la police, réclamer des rapports intermédiaires au commissaire de police et déterminer les suites à donner à certains dossiers.

Gavin Glover : « Plusieurs points méritent une attention particulière »

Il souligne également que la section 38(7) permettrait à la NCA, à son directeur général et à ses enquêteurs d'exercer, sous réserve des adaptations prévues, des pouvoirs conférés à la police par d'autres dispositions législatives.

Pour Me Valayden, ces prérogatives soulèvent des questions fondamentales sur la répartition des responsabilités entre les deux institutions et sur les mécanismes destinés à prévenir d'éventuels abus. L'avocat s'interroge également sur les critères permettant au directeur général de décider quelles affaires relèveraient de la compétence de la NCA.

Il cite notamment la section 37 qui, selon son analyse, laisserait une marge d'appréciation importante en fonction de la nature, de la gravité et de la complexité des infractions, ainsi que de considérations liées à l'intérêt public.

Il relève par ailleurs que les affaires impliquant des personnes politiquement exposées, qu'elles soient victimes ou suspects, figurent expressément parmi les situations envisagées par le texte. La résolution soulève aussi la question de l'indépendance du directeur général et des garanties entourant sa nomination. Me Valayden s'interroge notamment sur les modalités permettant à un titulaire intérimaire d'accéder à un poste permanent, ainsi que sur ce qu'il considère comme une absence de contrôle parlementaire suffisant.

D'autres dispositions, notamment celles relatives à l'obligation de signaler certaines irrégularités et au pouvoir du directeur général de délivrer un mandat, suscitent également ses réserves. Pour l'avocat, ces interrogations dépassent largement les considérations administratives. Elles touchent directement à



l'équilibre des pouvoirs, à la conduite des enquêtes et aux garanties institutionnelles nécessaires pour encadrer une agence appelée à jouer un rôle ma-

jeur dans la lutte contre la criminalité. Gavin Glover : « *Plusieurs points méritent une attention particulière* »

À l'issue de cette assemblée générale spéciale, l'Attorney General, Me Gavin Glover, a qualifié les échanges de très bonne réunion.

Il affirme avoir écouté attentivement les différents points de vue exprimés par ses confrères et reconnaît que plusieurs questions soulevées nécessitent une attention particulière.

Me Glover indique que les préoccupations formulées par les membres du barreau seront transmises au gouvernement. Il précise néanmoins que la décision concernant la suite du processus législatif relèvera du Conseil des ministres. L'adoption de cette motion marque ainsi une prise de position collective de la Mauritius Bar Association en faveur d'un examen plus approfondi des textes avant leur adoption.

Rs 114 millions: l'origine des fonds toujours au centre des questions adressées à Kobita Jugnauth

L'affaire des « valises de Rs 114 millions » revient au premier plan de l'actualité judiciaire cette semaine. Kobita Jugnauth doit retourner à la Financial Crimes Commission mercredi pour poursuivre son interrogatoire, entamé lors de sa troisième convocation, le vendredi 9 octobre. Cette nouvelle étape intervient dans le cadre d'une enquête ouverte après la découverte, le 15 février 2025, d'importantes sommes d'argent en espèces, en roupies mauriciennes et en devises étrangères, lors de perquisitions effectuées par la Major Crime Investigation Team (MCIT).

Une première valise contenant environ Rs 5,5 millions avait été retrouvée au domicile de Chandradeo Oomah, alors responsable financier de My Holidays Ltd. Sept montres pour dames

et des documents portant les noms de Pravind et Kobita Jugnauth avaient également été saisis. Deux autres valises et un sac contenant quelque Rs 109 millions supplémentaires avaient été découverts au domicile et au bureau de Josian Laval Deelawon, dirigeant de My Holidays Ltd. Le montant total des saisies avoisinait ainsi Rs 114 millions.

Une audition qui pourrait apporter de nouveaux éclairages

Vendredi dernier, Kobita Jugnauth s'est présentée à la FCC accompagnée de son avocat, Me Raouf Gulbul. Son époux, Pravind Jugnauth, ainsi que plusieurs membres du Mouvement socialiste militant

(MSM), étaient également présents pour lui témoigner leur soutien. À l'issue de l'audition, vers 16 h 35, Kobita Jugnauth n'a fait aucune déclaration à la presse. Son avocat a toutefois indiqué que sa cliente avait communiqué des informations aux enquêteurs. *Nous avons fourni toutes les informations nécessaires*, a déclaré Me Raouf Gulbul. L'interrogatoire n'ayant pas été achevé, sa reprise a été fixée au mercredi 14 octobre.

Du droit au silence à la communication d'informations

Cette évolution retient particulièrement l'attention. Lors de sa précédente audition, le 3 septembre 2025, Kobita Jugnauth avait exercé son droit au silence après avoir été confrontée à des éléments documentaires. Sa décision de fournir désormais des informations soulève plusieurs interrogations. S'agit-il d'une nouvelle stratégie de défense ou d'une démarche liée à l'évolution des investigations ?

Pour rappel, Pravind Jugnauth avait été arrêté dans cette affaire avant d'obtenir sa remise en liberté sous caution. Il fait l'objet d'une accusation provisoire de blanchiment d'argent. Kobita Jugnauth,



pour sa part, ne faisait l'objet d'aucune accusation provisoire à l'issue de l'audition du 9 octobre.

La FCC poursuit ses vérifications afin de retracer la provenance des fonds, d'établir les circonstances de leur conservation et de déterminer les responsabilités éventuelles. Les enquêteurs devront également examiner les explications fournies par les différentes personnes concernées et les confronter aux éléments documentaires et financiers recueillis.



DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Mamy Ravatomanga : entre riposte légale, audition de Karl Elysé et fermeté de la FCC

L'affaire Mamy Ravatomanga est loin d'avoir livré tous ses secrets. Entre une comparution sous haute sécurité à la Cour suprême, des manœuvres judiciaires qui bousculent la Financial Crimes Commission (FCC) et des zones d'ombre qui persistent autour des ramifications de ce dossier explosif, la semaine a été riche en rebondissements. De Port-Louis à Antananarivo, les procédures se multiplient, les stratégies de défense s'affinent et les interrogations s'accumulent.

Le mercredi 7 octobre 2026, Mamy Ravatomanga a comparu sous forte escorte policière devant la Master and Registrar de la Cour suprême, Wendy Rangan. Cette audition à huis clos s'inscrit dans le cadre d'une commission rogatoire internationale découlant d'une ordonnance émise le 25 mai 2026. Elle vise à répondre aux requêtes formelles des autorités malgaches, notamment dans le dossier hautement sensible de la vente et de l'acquisition de cinq Boeing 777 détournés vers l'Iran.

L'homme d'affaires a juré un affidavit pour répondre point par point aux questions formulées. À la suite de cette séance, la Senior State Counsel, Me Durga Darshini Geetanjali Daby, a sollicité un délai d'examen. L'affaire a été formellement renvoyée au 26 octobre afin de permettre à l'Attorney General's Office de formaliser sa position.

En marge de cette audience, la défense de Mamy Ravatomanga, menée par Me Khushal Lobine, a fermement rejeté les allégations de fabrication de preuves pesant sur son client. Soulignant son profil d'investisseur de longue date, présent dans le secteur bancaire mauricien depuis 30 ans, l'avocat a par ailleurs annoncé que l'homme d'affaires se réservait le droit d'engager des poursuites judiciaires contre l'État mauricien et les institutions concernées pour atteinte grave à son honneur et à sa réputation.

Karl Elysé à la FCC

Parallèlement à ce volet, les investigations sur les ramifications financières se sont accélérées. Le vendredi 9 octobre



2026, Jean Karl Elysé, ancien conseiller au Bureau du Premier ministre mauricien, a été entendu dans les locaux de la Financial Crimes Commission (FCC). Cette convocation fait suite aux déclarations de l'intermédiaire Nasser Bheekhy et à la diffusion publique d'un enregistrement sonore évoquant une transaction occulte de 350 millions de roupies destinée à interférer dans le dossier.

À l'issue d'un interrogatoire marathon de plus de cinq heures, Jean Karl Elysé a consigné une déposition de 14 pages avant d'être autorisé à repartir libre. Son avocat, Me Akil Bissessur, a affirmé que son client n'avait absolument rien à se reprocher dans cette affaire, précisant qu'il avait volontairement coopéré en remettant son téléphone portable et sa carte SIM aux enquêteurs pour des analyses informatiques approfondies.

L'implication de la FCC et le cas Junaid Fakim

Dans le même temps, les structures internes de l'enquête font face à une contestation procédurale majeure menée par Me Junaid Haroon Fakim, ancien commissaire de cette même FCC. Poursuivi pour entente délictueuse et trafic d'influence, et soupçonné d'avoir participé à une réunion clandestine nocturne visant à négocier la protection du milliardaire, Me Fakim a déposé une motion pour réclamer l'annulation des charges provisoires pesant sur lui.

Sa défense soutient que la FCC ne peut enquêter sur une affaire dans laquelle ses propres structures et anciens dirigeants sont impliqués. Cette démarche a provoqué un véritable



séisme judiciaire, amenant la justice à sommer de hauts responsables de la commission, dont Sanjay Dawoodharry (directeur général) et Paramhans Aleear (directeur des enquêtes), de venir s'expliquer en personne à la barre. Les plaidoiries sur cette motion cruciale ont été fixées au 3 décembre 2026.

Aujourd'hui, l'homme d'affaires cumule plus de 300 jours de détention provisoire au sein de la prison de haute



sécurité de Melrose. La justice lui refuse la liberté sous caution, la FCC invoquant des preuves numériques solides et un « *risque de fuite particulièrement élevé* ». Souffrant de pathologies cardiaques chroniques confirmées par ses médecins, il alterne difficilement entre sa cellule et des hospitalisations sous haute surveillance dans des cliniques privées. Le dossier reste en suspens jusqu'aux prochaines échéances judiciaires fixées à la fin du mois d'octobre.

Position maintenue et preuves solides

La Financial Crimes Commission (FCC) maintient fermement son opposition à la remise en liberté sous caution de l'homme d'affaires malgache Mamy Ravatomanga. Celui-ci fait face à une accusation provisoire d'entente délictueuse et à deux accusations provisoires de blanchiment d'argent. La commission invoque notamment des risques de fuite, d'interférence avec les témoins et de manipulation de preuves.

Devant la Bail and Remand Court (BRC), Paramhans Aleear, Acting Director of Investigations de la FCC, a affirmé que les enquêteurs disposaient de preuves « *solides et corroborantes* ». Selon lui, les investigations portent sur des transactions financières représentant environ Rs 7 milliards, avec 105 comptes bancaires identifiés et plus de 20 000 transactions examinées.

L'enquête s'articule autour de plusieurs dossiers sensibles : la vente de

cinq Boeing 777 destinés à l'Iran, l'exportation de litchis, l'importation de blé, le projet autoroutier Samcrete et le projet ferroviaire Madarail. Le commerce du bois de rose figure également parmi les éléments évoqués. La FCC soupçonne notamment des faits de corruption, de trafic d'influence, de détournement de fonds, d'abus d'autorité et de blanchiment d'argent. À ce stade, 66 dépositions auraient été recueillies.

L'enquête dépasse les frontières mauriciennes, avec une coopération impliquant notamment Madagascar, la France et le FBI américain. Des liens présumés avec de hauts responsables politiques et administratifs malgaches sont également examinés. Malgré les contestations de la défense, la FCC maintient ses objections à toute libération conditionnelle, estimant que l'ampleur des investigations justifie la poursuite de la détention.

Légumes pourris : des contrôles renforcés pour les trois nouveaux fournisseurs

Trois entreprises viennent de décrocher des contrats totalisant Rs 52,4 millions pour approvisionner les hôpitaux publics en légumes pendant un an. Cette attribution intervient après plusieurs constats préoccupants des services d'audit. En 2023, des légumes pourris avaient été découverts au Brown-Séguard Mental Health Care Centre. En 2025, le National Audit Office signalait encore des produits non frais et des insuffisances dans les contrôles alimentaires.



Le ministère de la Santé a attribué trois marchés d'approvisionnement en légumes pour un montant global de Rs 52 399 818. L'attribution, annoncée le 7 octobre 2026, concerne plusieurs établissements hospitaliers publics. Ces contrats interviennent dans un contexte marqué par des rapports d'audit ayant révélé des problèmes de qualité des denrées alimentaires et des faiblesses dans leur surveillance.

La qualité des légumes livrés aux hôpitaux représente un enjeu sanitaire important. Les repas servis aux patients doivent respecter des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire. Les constats formulés en 2023 et en 2025 soulignent ainsi l'importance des contrôles à la réception, du stockage et de la préparation des aliments.

Des légumes pourris découverts au Brown-Séguard

Le 11 juillet 2023, l'Internal Control Unit du ministère de la Santé avait établi un rapport sur les services de restauration de l'hôpital Dr A. G. Jeetoo, du Brown-Séguard Mental Health Care Centre et de l'hôpital ophtalmique Subramania Bharati. Les conclusions avaient été rendues publiques à l'Assemblée nationale le 7 novembre 2023.

Au Brown-Séguard, une inspection surprise avait révélé la présence de légumes pourris dans une chambre froide. Les auditeurs avaient découvert des lalos et des margozes détériorés, des aubergines et des concombres qui n'étaient plus frais, ainsi que des oignons ayant

commencé à germer.

Le rapport faisait également état de livraisons ne respectant pas les spécifications contractuelles. Le 17 mai 2023, des lalos de très mauvaise qualité avaient notamment été relevés. Les contrats exigeaient pourtant des produits frais, tendres, entiers et exempts de taches ou de parasites. Ces constatations concernaient la qualité des stocks et des livraisons.

En 2025, les contrôles alimentaires toujours insuffisants

Deux ans plus tard, le National Audit Office publiait, en juin 2025, son rapport de performance intitulé Improving the Provision of Patient Meals in Hospitals, couvrant la période de janvier 2023 à janvier 2025. Les auditeurs signalaient encore la présence de légumes non frais dans les chambres froides de certains hôpitaux régionaux. Le rapport relevait également des insuffisances dans la surveillance de l'hygiène alimentaire.

Entre janvier 2023 et décembre 2024, moins de dix inspections avaient été effectuées dans chacun des établissements concernés, notamment Jeetoo, Victoria et Brown-Séguard. Les interventions portaient principalement sur la propreté des unités de restauration, tandis que le contrôle des pratiques de sécurité alimentaire demeurait insuffisant. Le National Audit Office recommandait un suivi plus rigoureux, depuis la réception des marchandises jusqu'à la distribution des repas aux patients.

Trois entreprises se partagent les contrats, avec des contrôles plus rigoureux attendus

Le nouveau marché annuel est réparti entre trois sociétés. Varun Harvest Co Ltd obtient le contrat destiné aux hôpitaux Dr A. G. Jeetoo et Victoria pour Rs 22 971 250. Établie à La Grotte Lane, Rivière du Poste, l'entreprise compte Manish Kumar Sing Domun et Premila

Domun parmi ses directeurs. Elle a déclaré des bénéfices de Rs 1 646 278 pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, selon les informations communiquées. Veggiepoint Marketing Ltd décroche le lot destiné aux hôpitaux SSRN et Sir Anerood Jugnauth, pour Rs 22 807 533. Installée à Church Road, Pointe-aux-Piments, la société est dirigée par Yogesh Mojee. Ses bénéfices pour l'exercice clos le 30 juin 2025 auraient atteint Rs 1 392 556.

SD Farms & Co Ltd obtient, pour sa part, le contrat de l'hôpital Jawaharlal Nehru, d'un montant de Rs 6 621 035. Ses directeurs sont Heemansing Domun et Shailendrasingh Domun. L'entreprise aurait réalisé Rs 1 128 052 de bénéfices pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Selon le National Audit Office, environ Rs 180 millions avaient été dépensées durant l'exercice financier 2023-2024 pour l'achat de denrées alimentaires et la rémunération du personnel affecté à la restauration hospitalière. Près de 10 000 repas sont préparés quotidiennement dans les hôpitaux publics. La qualité des produits, leur conservation et le respect des spécifications contractuelles constituent donc des éléments essentiels du fonctionnement de ces services.

Parallèlement, le ministère de la Santé a attribué, vers la fin de septembre, un contrat de Rs 63 729 910 à Proximed Ltd pour la fourniture de réactifs et de consommables destinés au National Blood Transfusion Service et au Central Health Laboratory.

Cette entreprise, qui aurait enregistré des bénéfices de Rs 289 196 en 2025, avait déjà obtenu plusieurs contrats sanitaires pendant la pandémie de Covid-19. Le montant de ce nouveau marché et ses résultats financiers ne constituent toutefois pas une preuve d'irrégularité.

Les marchés de fournitures médicales et de légumes concernent des besoins distincts. Leur exécution nécessite néanmoins un contrôle rigoureux des dépenses publiques et du respect des obligations contractuelles. Après les observations des auditeurs en 2023 et en 2025, le nouveau marché de Rs 52,4 millions place de nouveau la qualité de l'approvisionnement alimentaire au premier plan. La réception des légumes, les conditions de stockage, la traçabilité et le rejet des produits non conformes devront faire l'objet d'un suivi régulier pour garantir la qualité des repas destinés aux patients.



DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Petites boutiques et tabagies

Des prix qui flambent, des marges qui interrogent et des consommateurs qui trinquent

Malta Guinness à Rs 75, Candy'Up à Rs 115, Red Bull à Rs 95 et biscuits vendus jusqu'à Rs 25 l'unité : dans certaines boutiques de quartier, les écarts de prix avec les grandes surfaces atteignent des niveaux importants. Si les petits commerçants invoquent leurs charges et leurs difficultés d'approvisionnement, des consommateurs dénoncent des additions parfois gonflées et des suppléments sur les boissons fraîches. Entre service de proximité, marges commerciales et pouvoir d'achat, les pratiques de certains commerces suscitent des préoccupations.

Dans la plupart des quartiers, il suffit parfois de traverser la rue ou de faire quelques mètres pour pouvoir s'approvisionner en produits de première nécessité. Un sachet de lait, du beurre, du sucre, une boîte de café, on retrouve généralement tout ce dont on a besoin au quotidien, sans avoir à se rendre chaque fois dans les grandes surfaces. Une boisson fraîche, un paquet de biscuits, quelques cigarettes vendues au détail ou une canette de bière bien fraîche, la plupart de nos envies peuvent y être comblées.

Pour toutes ces raisons, les petites boutiques ou tabagies sont devenues davantage que de simples commerces. Elles sont des lieux de proximité, de dépannage et souvent même un espace de détente, où l'on peut couler une toquette ou une chopine avant de rentrer après un dur labeur. En parallèle, le boutiquier connaît ses clients, leurs habitudes et leurs besoins. Certains clients bénéficient encore du traditionnel crédit, payable à la fin du mois, qui souvent sauve des vies.

Cette proximité a toutefois un prix. Et la question qui se pose aujourd'hui est simple : jusqu'où ce prix peut-il aller ? Car si un petit commerce supporte des charges et doit réaliser une marge pour survivre, on constate aussi des écarts qui paraissent difficiles à justifier. Quand quelques roupies deviennent une habitude

Un tour d'horizon effectué dans des



supermarchés et des boutiques de proximité permet de constater des différences de prix parfois significatives sur certains produits. Il ne s'agit pas d'un relevé statistique national, mais de prix observés sur le terrain dans le cadre de cette enquête.

Ainsi, une canette de Malta Guinness de 330 ml, relevée autour de Rs 50 à Rs 55 dans certaines grandes surfaces, a été constatée à Rs 75 dans une petite boutique visitée. Même constat avec le Candy'Up. Une brique d'un litre oscille entre Rs 70 et Rs 85 dans des supermarchés, mais se vend jusqu'à Rs 115 dans une boutique.

Une canette de Red Bull de 250 ml, relevée entre Rs 56 et Rs 67 dans des supermarchés, a été constatée à Rs 95.

Un autre exemple relevé au cours de notre enquête concerne les bouteilles de boissons gazeuses vendues à Rs 115 dans un supermarché contre Rs 125 dans une boutique de proximité.

Les biscuits, les petits gâteaux et les snacks ne sont pas épargnés. Dans le cas des Sando, le prix constaté pour une boîte de 24 en grande surface tournait autour de Rs 220, soit environ Rs 9 par unité, alors que le prix pratiqué dans une petite boutique s'affiche à Rs 15 l'unité et peut atteindre Rs 25 dans certains endroits.

Ces différences ne signifient pas automatiquement qu'il y a infraction. Pour les produits dont les prix sont libres, un petit commerce peut légalement pra-

tiquer un tarif supérieur à celui d'une grande surface. Mais elles posent une question économique et sociale : combien le consommateur paie-t-il réellement pour le service de proximité ? Et surtout, à partir de quel niveau l'écart devient-il difficile à défendre ?

L'étiquetage: des contrôles accrus et des sanctions en cascade

Depuis mars 2025, le cadre légal s'est considérablement durci avec l'introduction d'un système d'amendes beaucoup plus sévères, allant de Rs 5 000 à Rs 20 000 pour le simple non-affichage des prix. Auparavant, ce manque de transparence était l'une des principales



DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

ruses utilisées pour grignoter de l'argent sur le dos de certains consommateurs. Dans de nombreux cas, les prix étaient annoncés au hasard selon la tête du client.

Depuis, sur le terrain, la Consumer Affairs Unit (CAU) a drastiquement intensifié sa présence : rien qu'en 2025, plus de 11 000 inspections ciblées ont été menées à travers l'île. Cette surveillance accrue a conduit à l'émission de plus de 2 200 contraventions pour des délits de surfacturation, de non-étiquetage ou de spéculation sur les produits subventionnés.

Entre le 1er juillet et le 13 août 2026, 692 inspections avaient été effectuées et 249 plaintes reçues par le ministère du Commerce. Durant cette période, 69 commerces avaient été verbalisés. Ces chiffres intervenaient surtout après l'extension du maximum mark-up à 500 produits alimentaires. Et ils en disent long sur les pratiques.

Le boutiquier : « Nous avons aussi des charges »

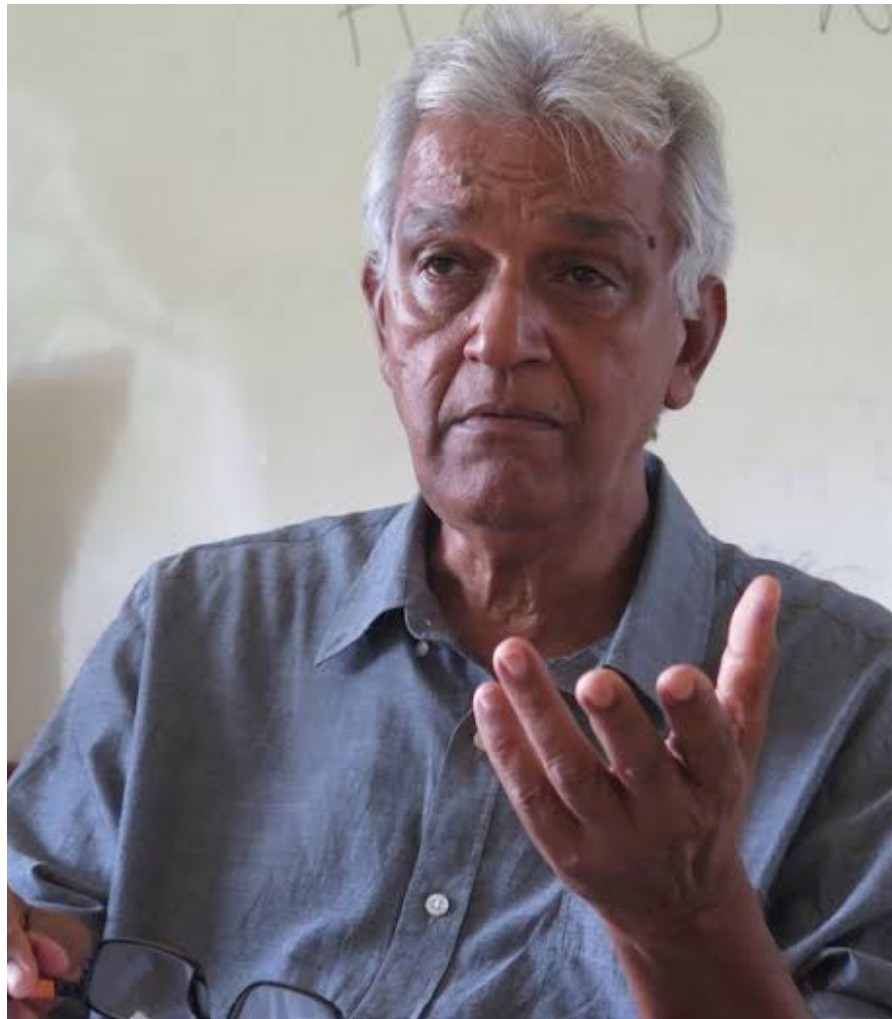
Dans une petite boutique des Salines, à Port-Louis, le quotidien est loin de se résumer à la vente de produits alimentaires. Le commerçant rencontré par le JDD vend des cigarettes au détail, des boissons alcoolisées, des gâteaux et différents produits préparés sur place. Pour le commerçant, comparer directement le prix d'un produit dans une grande surface avec celui pratiqué dans une petite boutique ne tient pas suffisamment compte des réalités du commerce de proximité.

Le quinquagénaire, qui exerce cette activité depuis plus de 30 ans, explique que ses volumes d'achat ne sont pas ceux d'une grande enseigne. Il fait ressortir qu'une grande surface peut commander d'importantes quantités directement auprès des producteurs et obtenir des conditions commerciales auxquelles une petite boutique n'a pas nécessairement accès. À cela s'ajoute une autre réalité : il doit s'approvisionner auprès de grossistes ou d'intermédiaires, avec des coûts de livraison et de service supplémentaires.

Le commerçant précise qu'il faut également prendre en considération le loyer, le transport, l'approvisionnement, les pertes éventuelles et le coût du fonctionnement quotidien de la boutique. Dans son cas précis, son épouse et ses trois enfants l'aident pour que la boutique puisse fonctionner de 7 heures du matin à 23 heures. Ainsi, cela nécessite de payer des salaires. L'électricité représente aussi une charge importante, dit-il.

« Il faut voir les choses dans la juste perspective »

Pour Jayen Chellum, secrétaire général de l'Association des consommateurs de



l'île Maurice (ACIM), le débat ne porte pas sur le droit de faire une marge, mais sur son niveau. Sa position de principe est constante : l'ACIM n'est pas opposée au profit et les entreprises doivent être rentables, mais les prix doivent rester raisonnables et la concurrence fonctionner correctement.

Il salue le fait que les autorités aient mis en place différentes mesures pour combattre les abus et contrôler certaines pratiques commerciales. Mais, selon lui, certains commerçants continuent malgré tout d'exagérer sur certains prix et certains produits.

Même en considérant la réalité du petit commerce dans son ensemble, Jayen Chellum estime que certains prix pratiqués ne sont pas justifiables. Il considère que certains prix restent excessifs et traduisent une volonté d'augmenter la marge réalisée sur le dos du consommateur.

Son constat porte également sur l'avenir même du modèle. « Les petites boutiques remplissent encore une fonction sociale importante, mais elles doivent désormais composer avec une concurrence beaucoup plus forte des grandes surfaces. » Pour Jayen Chellum, la multiplication des commerces de plus grande taille et la recherche de prix plus bas poussent progressivement une partie de la clientèle à délaisser les boutiques de proximité.

Pour lui, le paradoxe est que plus la petite boutique augmente ses prix pour préserver sa marge, plus elle risque de perdre les clients qui faisaient précisément vivre son modèle économique.

se pose, et la loi la prend au sérieux : elle est passible d'une amende de Rs 5 000. Le mécanisme prospère sur un réflexe bien humain. Après une journée de travail, ou dans l'empressement, pour quelques articles de dépannage, presque personne ne prend le temps de calculer, ni de comparer les prix avec ceux affichés sur les étiquettes. On fait confiance aux commerçants et, souvent, Rs 10 ou Rs 15 passent inaperçues.

Le fameux supplément de Rs 5 pour le frais

Autre pratique devenue familière : le supplément appliqué à certaines boissons vendues réfrigérées. Dans presque tous les commerces, une boisson coûte plus cher lorsqu'elle est prise froide directement dans le réfrigérateur. Le supplément de Rs 5 n'est pas illégal mais sa justification mérite néanmoins d'être interrogée dans la pratique. Le boutiquier supporte effectivement le coût de l'électricité et du réfrigérateur lui-même mais exiger un supplément de Rs 5 pour l'achat d'une boisson fraîche relève d'un calcul assez disproportionné.

À Maurice, la consommation quotidienne d'un réfrigérateur commercial standard coûte moins de 100 roupies en électricité. Amorti sur les dizaines de bouteilles et de canettes vendues chaque jour, le coût réel de réfrigération par unité ne dépasse guère quelques roupies. Réclamer Rs 5 supplémentaires par boisson ne sert donc pas à couvrir les frais du CEB, mais constitue bel et bien une marge bénéficiaire déguisée et abusive sur le dos du consommateur.

Entre commerce de proximité et protection du consommateur

Il serait trop facile de présenter les petites boutiques comme les seules responsables de la hausse des prix. Les écarts existent aussi entre différentes enseignes, selon les fournisseurs, les promotions, les volumes d'achat et les conditions d'approvisionnement. De la même manière, un prix supérieur dans une boutique n'est pas automatiquement un abus. Le petit commerçant doit vivre de son activité et supporter des charges que les grandes surfaces répartissent sur des volumes considérablement plus importants.

Mais cette réalité ne doit pas non plus devenir un écran derrière lequel des pratiques injustifiées pourraient se banaliser. La boutique de quartier conserve une place particulière dans la société. Elle dépanne, crée du lien et répond à une nécessité réelle. Mais son avenir dépend aussi de la confiance de ceux qui la fréquentent. Cette confiance ne peut fonctionner que dans les deux sens.



À la caisse, l'addition ne tombe souvent pas juste

Il existe aussi un autre problème, plus discret : celui du consommateur qui ne vérifie pas. Adriana, 27 ans, habite à Cité Telfair, à Moka, et elle en sait quelque chose. Dans la boutique proche de son lieu de travail, à Montagne Ory, elle prend désormais l'habitude de tout compter et de faire elle-même l'addition de chaque produit avant de payer, même si cela lui attire des regards de travers de la part du boutiquier.

La raison, dit-elle, est qu'à plusieurs reprises, le montant réclamé à la caisse dépassait de Rs 10 ou Rs 15 la valeur de ses articles. Une erreur de caisse est toujours possible. Mais lorsqu'elle se répète, la question de la surfacturation

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Rajesh Bissessur: un accident, de lourdes séquelles et une bataille judiciaire à plusieurs millions

Depuis janvier 2025, Nishta Bissessur a mis sa vie en France entre parenthèses pour venir soutenir son père à Maurice. Victime d'un grave accident de motocyclette après s'être présenté à un examen médical exigé, selon sa famille, par la Cargo Handling Corporation Ltd (CHCL), Rajesh Bissessur continue de subir les conséquences physiques et financières de ce drame. Sa fille dénonce les circonstances dans lesquelles il aurait été contraint de se déplacer alors qu'il était malade.

Nishta Bissessur vit en France. Elle est rentrée à Maurice pour soutenir son père, Rajesh Bissessur, opérateur d'engins lourds à la Cargo Handling Corporation Ltd. « Je suis rentrée parce que mon père traverse depuis janvier 2025 une situation extrêmement difficile », explique-t-elle. Elle a pris des congés sans solde pour l'accompagner dans son parcours médical et l'aider dans ses démarches administratives et judiciaires.

Malade, il se rend à un examen médical avant le drame

Selon son récit, le jour de l'accident, en janvier 2025, son père devait travailler le matin, mais ne se sentait pas bien. Il a téléphoné à son supérieur pour signaler son incapacité à se rendre au travail et demander un congé maladie. Son supérieur lui aurait alors indiqué qu'en vertu d'une nouvelle procédure instaurée sous la direction de Gassen Dorsamy, les employés sollicitant un congé maladie devaient se présenter le jour même au MI Room de l'entreprise, à Mer Rouge, pour un examen médical. Rajesh aurait également été averti qu'un défaut de présentation pouvait entraîner le refus de son congé ou d'éventuelles mesures disciplinaires.

« Mon père était déjà malade, se sentait faible et avait des vertiges », raconte Nishta. Aucun moyen de transport ne lui aurait été fourni pour se rendre au MI Room. Il a donc emprunté sa motocyclette personnelle. Vers 8 h 30, il s'est présenté à l'infirmier pour être examiné. Selon sa fille, l'examen aurait con-



firmé son état de santé. Vers 9 heures, alors qu'il circulait sur English Channel Road, à Mer Rouge, près du rond-point de MCT, il a perdu connaissance au guidon de sa moto avant de chuter lourdement sur la chaussée.

Un passant l'a retrouvé inconscient et les services d'urgence l'ont transporté au Dr A. G. Jeetoo Hospital. La famille indique qu'il a subi de graves blessures et a été hospitalisé pendant une dizaine de jours. Les examens auraient également évoqué la possibilité d'un accident vasculaire cérébral (AVC). « Il a dû faire deux trajets alors qu'il était malade pour prouver son état de santé », déplore Nishta. Elle souligne que cette route est régulièrement fréquentée par des poids lourds et que l'accident aurait également pu se produire sur l'autoroute.

La procédure de la CHCL au cœur des interrogations

Pour la famille, la question centrale concerne les circonstances ayant conduit Rajesh Bissessur à prendre la route malgré son état de santé. « S'il n'avait pas été malade, il aurait pu se rendre normalement au travail. S'il n'avait pas été contraint de se déplacer pour satisfaire à cette procédure médicale, il ne se serait pas trouvé sur cette route à ce moment précis. »

Nishta demande que soient examinés le lien entre la directive, l'absence de



transport fourni et l'accident, ainsi que les obligations légales de l'employeur. Elle invoque notamment l'article 46(8)(b) de la Workers' Rights Act, qui prévoit, selon son interprétation, que lorsqu'un employeur exige d'un salarié malade qu'il se soumette à un examen médical, le transport doit être assuré gratuitement. Elle rappelle également les dispositions relatives à la présentation d'un certificat médical au-delà de trois jours d'absence.

La famille conteste aussi la manière dont l'absence de Rajesh a été traitée après l'accident. Le 2 février 2025, alors qu'il était encore hospitalisé selon ses proches, un représentant de l'entre-

prise lui aurait présenté un formulaire de congé annuel, appelé « vacation form », afin que son absence soit enregistrée rétroactivement comme des jours de congé. « Nous avons refusé de remplir ou de signer ce document », précise Nishta. Elle souhaite que les autorités examinent cette démarche au regard de l'hospitalisation et des blessures de son père.

Depuis l'accident, Rajesh Bissessur a subi plusieurs interventions et traitements médicaux. Sa fracture de la mâchoire ne se serait pas correctement consolidée. Il a connu des douleurs persistantes, des difficultés à parler, à mâcher et à avaler des aliments solides, un gonflement du visage ainsi

Les chiffres d'une bataille judiciaire

La bataille judiciaire engagée par Rajesh Bissessur contre la Cargo Handling Corporation Ltd (CHCL) porte sur une réclamation totale de Rs 25 431 843,73. Cette somme comprend Rs 25 millions au titre des dommages moraux et Rs 431 843,73 correspondant aux dépenses que le demandeur affirme avoir engagées à la suite de son accident de motocyclette survenu le 31 janvier 2025.

Les Rs 25 millions réclamées visent principalement à obtenir réparation pour les souffrances physiques et psychologiques, les interventions chirurgicales, les séquelles persistantes et les bouleversements occasionnés dans sa vie personnelle et professionnelle. Rajesh Bissessur soutient notamment que ses blessures pourraient compromettre ses perspectives de promotion et

réduire sa capacité de gains.

Concernant les dépenses médicales, la plainte fait état de Rs 195 000 pour une intervention chirurgicale en Inde et de Rs 12 000 pour des examens radiologiques. Les billets d'avion du couple représentent Rs 84 118,25, auxquels s'ajoutent Rs 3 518,25 pour l'assurance voyage. Les déplacements de sa fille, Nishta Bissessur, sont évalués à Rs 87 606,97, tandis que les frais d'hébergement et d'alimentation atteignent Rs 49 600,26.

Ces montants totalisent Rs 431 843,73, même si certaines conversions de dépenses effectuées en roupies indiennes nécessitent des éclaircissements. Le demandeur sollicite également des intérêts sur les sommes réclamées, ainsi que le remboursement de frais juridiques restant à chiffrer.

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Plusieurs opérations et des séquelles qui bouleversent son quotidien



qu'une limitation des mouvements de la mâchoire. La famille rapporte également des douleurs au cou, au dos, aux reins et aux pieds, accompagnées d'une perte de mobilité et de problèmes touchant les disques lombaires et cervicaux.

Sur recommandation médicale, Rajesh s'est rendu en Inde pour une chirurgie maxillo-faciale. Il a été admis au Signature Hospital le 11 mai 2025 et y est resté jusqu'au 16 mai, après son intervention. Le 24 septembre 2026, il a subi une nouvelle opération, cette fois au niveau cervical, dans une clinique privée à Maurice. Une période de convalescence a ensuite été nécessaire avant d'envisager une reprise du travail. Nishta a pris des congés sans solde pour l'accompagner en Inde et l'assister dans ses différentes démarches.

Une famille déterminée à obtenir justice

La famille a déposé une plainte auprès du ministère du Travail en février 2025. Une procédure a également été engagée devant la Cour suprême, réclamant à la CHCL Rs 10 millions de dommages et intérêts. Nishta indique que les documents médicaux, certificats, informations professionnelles et échanges relatifs au congé maladie ont été rassemblés afin d'établir la chronologie des événements. La famille affirme que le directeur aurait proposé de convertir le congé maladie en « *special leave* »,

une proposition qu'elle dit avoir refusée. Selon la famille, la compensation réclamée doit tenir compte des blessures, des hospitalisations, des opérations, des douleurs persistantes, des limitations fonctionnelles, des frais médi-

caux et de déplacement, ainsi que des conséquences professionnelles et des pertes financières éventuelles. Elle évoque également les répercussions psychologiques et familiales. Sa mère, déjà malade, aurait été affectée par ce-

tte situation et a dû compter sur Nishta pour l'aider à prendre soin de Rajesh. « *Notre demande est simple : que justice soit faite et que mon père ne soit pas oublié derrière un dossier administratif* », conclut-elle.



CENTRAL WATER AUTHORITY



Ministry of Energy and Public Utilities

IMPORTANT COMMUNIQUE

Water Tank Grant Scheme:

enregistrement à partir du lundi 12 octobre 2026

Le cabinet a approuvé l'extension du **Water Tank and Water Pump Grant Scheme**, proposé par la Development Bank of Mauritius, à tous les foyers qui ne disposent pas encore de réservoirs d'eau.

Cette décision se situe dans un contexte de crise de l'eau et vise à permettre aux ménages de disposer d'une capacité de stockage suffisante.

Le programme prévoit une subvention pour l'acquisition de deux réservoirs, d'une capacité de **1000 litres** et de **500 litres** et d'une pompe à eau pour une valeur totale de **Rs 15,000.**

ENREGISTREMENT

La CWA demande à ses abonnés de venir de se faire **enregistrer à partir du lundi 12 octobre 2026 entre 9.00 am et 15:00** à son Head Office à Saint Paul ou à n'importe lequel de ses bureaux à travers le pays selon le calendrier suivant:



Lettres **A – M :**
du lundi au mercredi

Lettres **N – Z :**
du jeudi au vendredi

DOCUMENTS À PRÉSENTER

Ils doivent être munis de leurs **cartes d'identité nationale** et d'une **facture de la CWA.**






Numéros utiles: 6015000/ 170 / 55000025

Ce 10 octobre 2026

Contrevenants à la barre : 99 dossiers pour diverses infractions, avec des risques de condamnation

Près de six ans après l'apparition du Covid-19 à Maurice, les infractions commises durant la pandémie refont surface devant la justice. Pas moins de 99 dossiers liés au non-port du masque et aux restrictions de déplacement figurent au rôle de la Cour de district de Port-Louis-Sud les 13 et 15 octobre. Ces affaires rappellent une période marquée par les confinements, les contrôles policiers et des milliers de contraventions.

Les masques ont disparu du quotidien, les confinements appartiennent au passé et les restrictions de déplacement ne sont plus qu'un souvenir pour de nombreux Mauriciens. Pourtant, les conséquences judiciaires de cette période continuent de se faire sentir. Cette semaine, 99 dossiers liés aux mesures sanitaires imposées durant la pandémie doivent être appelés devant la Cour de district de Port-Louis-Sud. Le mardi 13 octobre, 50 affaires concernant le non-respect des Temporary Restrictions of Movement Orders sont programmées à partir de 9 h 30. Deux jours plus tard, le jeudi 15 octobre, 30 autres dossiers relatifs aux restrictions de déplacement seront examinés, auxquels s'ajoutent 19 affaires de non-port du masque. Ces 99 dossiers ont été transmis à la cour le 11 août 2026. Leur inscription au rôle intervient dans le cadre du traitement de procédures restées en suspens depuis la crise sanitaire. Des accusations formelles ont été enregistrées par le bureau du Directeur des poursuites publiques (DPP).



Plus de 25 000 contraventions pour non-port du masque

Durant la pandémie, les contrôles policiers avaient pris une ampleur considérable. Selon les chiffres communiqués à l'époque par les Casernes centrales et le Police Press Office, pas moins de 25 660 contraventions avaient été dressées pour non-port du masque depuis mars 2020.

Les restrictions de déplacement avaient également donné lieu à de nombreuses verbalisations. Lors d'une période de contrôles intensifs, la police avait notamment enregistré 2 735 contraventions pour déplacements non autorisés, contre 972 pour non-port du masque. Les personnes circulant sans Work Access Permit, ou ne respectant pas les sorties autorisées selon l'ordre alphabétique, s'exposaient à des sanctions. Les patrouilles policières étaient alors déployées dans les quartiers, sur les routes et aux principaux points de passage.

Le dispositif des Fixed Penalty Notices prévoyait une amende initiale de Rs 2 000 pour certaines infractions liées au port du masque. Le contrevenant disposait de 28 jours pour effectuer le



accusations et de présenter leurs moyens de défense.

Il attire également l'attention sur les conséquences possibles d'une condamnation. Même lorsqu'une infraction paraît mineure, celle-ci peut avoir des répercussions sur le casier judiciaire et certaines démarches administratives, notamment les demandes de visa. Ces conséquences dépendent toutefois de la nature de l'infraction et de l'issue de la procédure. À l'époque, l'inspecteur Shiva Coothen, alors responsable de la communication du Police Press Office, avait également averti qu'une condamnation pouvait avoir des conséquences sur le certificat de caractère.

Des condamnations déjà prononcées

Plusieurs affaires similaires ont déjà été jugées devant les tribunaux mauriciens. À Flacq, Jean Marc Cathapermal avait été reconnu coupable de non-port du masque par la magistrate Hansheela Goinden-Seeven. Le prévenu expliquait avoir retiré son masque en raison de la chaleur. « Monn bizin enlev mo mask pou gagn ler », avait-il déclaré. Cette explication n'avait toutefois pas convaincu la cour.

À Curepipe, Jean Nicholas Padoue avait également été reconnu coupable après avoir circulé sans masque dans la rue Châteauneuf, le 2 novembre 2020. Il soutenait que son médecin lui avait déconseillé d'en porter, mais n'avait pas présenté de certificat médical pour appuyer ses déclarations. La magistrate Caruna Paupoo-Nilamber avait retenu le témoignage du policier Moolee. Ces précédents illustrent la manière dont les tribunaux ont appliqué les dispositions sanitaires durant cette période.

Une dernière page judiciaire de la pandémie

L'inscription de ces 99 dossiers intervient alors que le système judiciaire poursuit sa modernisation. À partir du 30 octobre 2026, le paiement en ligne de certaines Fixed Penalty Notices doit notamment être introduit. Pour les personnes concernées, les audiences des 13 et 15 octobre marqueront une nouvelle étape dans des procédures liées à des faits remontant à plusieurs années. Le nombre de comparutions effectives, les plaidoyers enregistrés et les décisions rendues permettront de mesurer l'issue de cette nouvelle série d'affaires.



paiement. À défaut, le montant pouvait atteindre Rs 4 000 et le dossier pouvait être porté devant la justice. Certaines violations des restrictions de déplacement étaient passibles de sanctions beaucoup plus sévères, pouvant aller jusqu'à Rs 500 000 d'amende et cinq ans d'emprisonnement, selon les dispositions légales applicables.

Des comparutions initiales et plusieurs issues possibles

Pour l'avocat Tej Dabycharun, les affaires inscrites cette semaine correspondent, à ce stade, à des étapes initiales de procédure. Les personnes concernées pourront être appelées à indiquer si elles plaident coupable ou non coupable. Certains dossiers pourraient être ajournés, tandis que d'autres suivront les différentes étapes judiciaires. L'homme de loi rappelle que la poursuite devra produire les éléments nécessaires pour établir les infractions reprochées. Les prévenus auront, de leur côté, la possibilité de contester les

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Mort en détention : les proches de Khaleel Anarath toujours en quête de vérité

Près de sept ans après la mort de Khaleel Anarath, survenue après sa détention à Alcatraz, les circonstances de son décès restent entourées de zones d'ombre. Alors que sa famille évoque de possibles violences policières, l'enquête judiciaire reprend ce mardi 13 octobre devant la Cour de district de Port-Louis. Une nouvelle étape dans une longue quête de vérité.

Le 11 novembre 2019, Khaleel Anarath est arrêté par les enquêteurs de la Criminal Investigation Division (CID) de Port-Louis Nord. Il fait alors l'objet d'une accusation provisoire de giving instruction to commit a crime, dans le cadre d'une enquête portant sur une agression et des allégations selon lesquelles il aurait commandité un meurtre. L'homme n'est pas inconnu des services de police. Quelques mois auparavant, il avait plaidé non coupable devant la Cour intermédiaire dans une affaire remontant à 2015, concernant notamment des accusations de séquestration de policiers et de possession d'armes offensives. Il bénéficiait alors de la liberté conditionnelle. À la suite de son arrestation du 11 novembre, Khaleel Anarath est placé en détention au centre d'Alcatraz. Mais son état de santé se détériore au cours des jours suivants.

Le 22 novembre, soit onze jours après son arrestation, il est transporté à l'hôpital Dr A. G. Jeetoo après s'être plaint de douleurs et de problèmes de santé. Son état s'aggrave progressivement, nécessitant son admission aux soins intensifs. Le 29 novembre 2019, Khaleel Anarath rend son dernier souffle. Son décès soulève immédiatement de sérieuses interrogations, notamment sur les conditions de sa détention et sur la prise en charge de ses problèmes de santé.

Une conclusion médicale qui ne dissipe pas les soupçons

L'autopsie attribue officiellement la mort de Khaleel Anarath à une hémorragie intracérébrale. Mais cette conclusion médicale ne suffit pas à apaiser les inquiétudes de sa famille, qui évoque rapidement de possibles brutalités policières. Selon les témoignages rap-



portés à l'époque, Khaleel aurait confié à son frère, Zakir Anarath, avoir subi des violences de la part de policiers. Il aurait également exprimé des craintes pour sa sécurité. Ses proches affirment par ailleurs avoir constaté des marques suspectes sur son corps, notamment des ecchymoses aux bras ainsi qu'une blessure au niveau de l'œil et de la paupière.

Ces allégations, qui doivent être examinées à la lumière des éléments médicaux et judiciaires, alimentent depuis lors les demandes d'éclaircissements formulées par la famille. Une autre interrogation concerne les circonstances dans lesquelles les proches ont été informés de la dégradation de son état de santé. À l'époque, son avocat, Me Sanjeev Teeluckdharry, avait demandé la préservation de plusieurs éléments susceptibles d'éclairer les faits, notamment les enregistrements

des caméras de surveillance du centre de détention d'Alcatraz et des locaux de la CID de Port-Louis Nord. Les registres de présence des policiers ainsi que les entrées consignées dans les diary books figuraient également parmi les documents jugés importants pour reconstituer les événements.

Une enquête judiciaire ouverte en 2020, mais freinée par les renvois

Face aux interrogations persistantes, le Directeur des poursuites publiques (DPP) avait ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire afin de déterminer si une éventuelle intervention d'un tiers pouvait engager une responsabilité pénale dans le décès de Khaleel Anarath. La procédure, engagée au début de l'année 2020, devait permettre de

confronter les témoignages, les constatations médicales et les documents officiels. Cependant, son déroulement a été marqué par de nombreux retards.

Au fil des années, plusieurs renvois et l'absence de certains témoins ont ralenti la progression des auditions. En août 2024, une difficulté supplémentaire est apparue concernant la compétence territoriale de la juridiction appelée à entendre l'affaire. Le magistrat Prashant Bissoon avait alors soulevé la question de savoir si le dossier relevait de la division Nord plutôt que de la division Sud de la Cour de district de Port-Louis, compte tenu de l'intervention de la CID de Port-Louis Nord lors de l'arrestation. Cette question procédurale, ajoutée aux difficultés liées à la comparution des témoins, a contribué à prolonger une enquête déjà ancienne. Pour les proches de Khaleel Anarath, cette succession de retards rend d'autant plus pressante la nécessité d'établir les faits.

Onze jours entre l'arrestation et l'hospitalisation : que s'est-il passé ?

C'est précisément cette période qui constitue l'un des principaux enjeux de l'enquête judiciaire. Entre le 11 novembre 2019, date de son arrestation, et le 22 novembre, lorsqu'il est conduit à l'hôpital, Khaleel Anarath se trouvait sous la responsabilité des autorités. Que s'est-il passé durant ces onze jours ? A-t-il signalé des douleurs ou des problèmes de santé avant son hospitalisation ? Si oui, à qui et à quel moment ? Quels policiers étaient chargés de sa surveillance ou ont participé à ses interrogatoires ? Des examens médicaux ont-ils été effectués pendant sa détention ? Quelles mesures ont été prises lorsque son état de santé a commencé à se dégrader ?

Autant de questions auxquelles les témoignages, les documents médicaux, les registres policiers et les éventuelles images de vidéosurveillance pourraient contribuer à apporter des réponses. L'enquête devra également examiner les allégations de violences formulées par la famille, sans préjuger de leur véracité ni de l'existence d'une éventuelle responsabilité pénale. La reprise de l'enquête judiciaire, ce mardi 13 octobre, constitue une nouvelle étape dans un dossier qui n'a toujours pas livré toutes ses réponses. L'audience devrait notamment permettre de faire le point sur les éléments de preuve encore disponibles, les documents susceptibles d'être produits et les témoins restant à entendre.



DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Biomasse : les Salines, nouveau maillon stratégique de la sortie du charbon

La Mauritius Cane Industry Authority (MCIA) envisage de transformer l'un de ses immenses hangars en plateforme de stockage et de distribution de biomasse destinée à la production d'électricité. Un projet stratégique qui s'inscrit dans l'objectif de porter les énergies renouvelables à 60 % du mix électrique d'ici 2035, tout en préparant l'abandon progressif du charbon.

C'est une transformation qui pourrait marquer une nouvelle étape dans la transition énergétique du pays. La Mauritius Cane Industry Authority (MCIA) entend reconvertir le Shed No. 2 du terminal sucrier des Salines, à Port-Louis, en une infrastructure consacrée à la réception, au stockage et à la distribution de biomasse, principalement sous forme de copeaux de bois importés. L'objectif est de mettre à la disposition des producteurs indépendants d'électricité (Independent Power Producers - IPPs) une chaîne logistique capable d'assurer leur approvisionnement en combustible alternatif au charbon. Ce projet s'inscrit dans une stratégie nationale visant à atteindre 60 % d'énergies renouvelables dans la production électrique à l'horizon 2035 et à éliminer progressivement le charbon du système énergétique.

Un géant de l'industrie sucrière appelé à se réinventer

Pendant plusieurs décennies, le Bulk Sugar Terminal des Salines a occupé une place centrale dans l'exportation du sucre. Doté de deux hangars d'une capacité de stockage de 175 000 tonnes

chacun, d'installations portuaires et de convoyeurs, ce complexe demeure un héritage majeur de l'industrie sucrière. Mais l'évolution du secteur, notamment l'abandon progressif des exportations traditionnelles de sucre brut en vrac, impose aujourd'hui une nouvelle utilisation de certaines infrastructures. La MCIA souhaite ainsi donner une seconde vie au Shed No. 2, tout en maintenant les opérations sucrières dans le Shed No. 1. Cette reconversion s'inscrit également dans le Biomass Framework lancé en 2023, qui encourage la valorisation de ressources telles que la bagasse, les résidus de canne, les variétés de canne riches en fibres et d'autres matières organiques, locales ou importées.

La future plateforme devra fonctionner comme un véritable centre logistique énergétique. La biomasse serait acheminée par bateau, déchargée au terminal, transportée par convoyeurs puis entreposée dans le hangar reconverti. Elle serait ensuite récupérée, pesée et chargée sur des camions pour être livrée aux producteurs d'électricité. Cette organisation nécessitera d'importants travaux d'adaptation des équipements existants.

Le projet prévoit notamment des systèmes de manutention, de convoyage, de pesage, de surveillance et d'automatisation, ainsi que des dispositifs permettant de contrôler les opérations à distance. L'enjeu dépasse largement la simple transformation d'un bâtiment industriel. Il s'agit de garantir un approvisionnement régulier en combustible, indispensable au fonctionnement des centrales appelées à réduire leur dépendance au charbon.

Incendies, explosions et contamination : les risques à maîtriser

Si la biomasse représente une alternative énergétique, son stockage à



grande échelle comporte des risques importants. Des études réalisées par RiskEng Ltd ont notamment identifié des dangers liés à l'auto-échauffement des stocks, aux incendies, à l'accumulation de poussières combustibles et aux explosions. Les risques mécaniques et la contamination éventuelle du sucre figurent également parmi les préoccupations.

La cohabitation des deux activités nécessitera donc une séparation stricte des installations, des circuits de manutention et des équipements. Des dispositifs de détection, de surveillance thermique et de protection contre les incendies devront être intégrés à la future plateforme. Le recours à un ingénieur spécialisé dans la biomasse est également prévu afin de définir les méthodes de stockage les plus sûres. Les études concluent à la faisabilité technique du projet, sous réserve de l'application rigoureuse des mesures de sécurité recommandées.

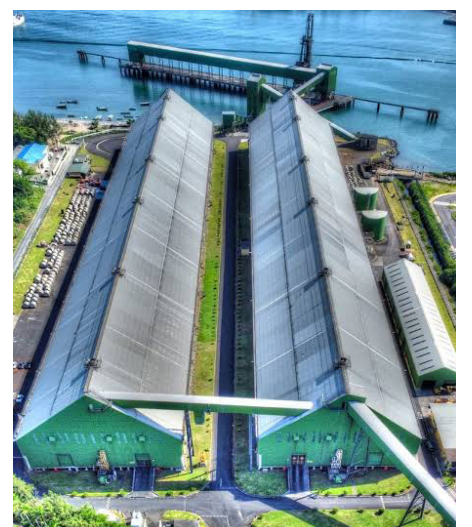
Le défi des 60 % d'énergies renouvelables

Au-delà des Salines, cette initiative illustre l'ampleur des transformations nécessaires pour atteindre les objectifs énergétiques fixés pour 2035. Le développement du solaire et de l'éolien devra s'accompagner de solutions permettant de garantir la stabilité de l'approvisionnement électrique. La biomasse présente, à cet égard, un avantage : contrairement aux sources intermittentes, elle peut être stockée et utilisée pour produire de l'électricité selon les besoins, sous réserve de la disponibilité du combustible et des capacités des centrales.

Toutefois, son caractère renouvelable ne dispense pas d'évaluer son origine, les conditions de production, les

émissions associées et les coûts d'importation. La dépendance éventuelle à des cargaisons étrangères constituera également un enjeu pour la sécurité énergétique. La reconversion envisagée témoigne d'une volonté de valoriser les infrastructures existantes plutôt que d'engager systématiquement de nouvelles constructions.

Les consultants devront déterminer quels équipements portuaires, convoyeurs et structures pourront être conservés, renforcés ou remplacés. Le coût des adaptations, les exigences environnementales et les conditions d'exploitation seront déterminants pour la réussite du projet. Autrefois consacré à l'exportation du sucre, le terminal des Salines pourrait ainsi devenir un maillon essentiel de l'approvisionnement énergétique. Le véritable défi sera désormais de transformer cette ambition industrielle en une infrastructure fiable, sûre et économiquement viable. Car la sortie du charbon ne se jouera pas uniquement dans les centrales électriques : elle se préparera aussi dans les ports, les entrepôts et les circuits d'approvisionnement.



DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

États-Unis-Afrique : les géants américains attendus pour un sommet

Maurice se prépare à accueillir, pour la première fois, le 18e US-Africa Business Summit, du 6 au 9 décembre 2026. Un rendez-vous économique majeur qui devrait réunir jusqu'à 3 000 participants, dont des chefs d'État africains, des représentants du gouvernement américain, des investisseurs et des dirigeants de multinationales. L'objectif : positionner Maurice comme une plateforme stratégique pour les investissements entre les États-Unis et l'Afrique.



les énergies renouvelables, l'économie bleue, l'industrie manufacturière, les infrastructures et le tourisme. Des rencontres entre entreprises devraient favoriser la création de coentreprises et de nouveaux partenariats commerciaux.

La présence annoncée de multinationales telles que Chevron, ExxonMobil, BP, Shell, Pfizer, Johnson & Johnson, Amazon et Google témoigne de l'envergure de ce rendez-vous. Plusieurs dirigeants africains sont également attendus, notamment le président du Botswana et les Premiers ministres du Mozambique et de Côte d'Ivoire, selon les indications communiquées par Florizelle Liser.

Les préparatifs de cet événement international entrent dans une phase avancée. Lors d'une conférence de presse à Ébène, le ministre des Affaires étrangères, Dhananjay Ramful, son collègue de l'Industrie, des PME et des Coopératives, Sayed Muhammad Aadil Ameer Meea, ainsi que la présidente-directrice générale du Corporate Council on Africa (CCA), Florizelle Liser, ont présenté les grandes

orientations du sommet. Prévu au Swami Vivekananda International Convention Centre (SVICC), à Pailles, l'événement devrait accueillir entre 2 000 et 2 500 délégués, avec une participation pouvant atteindre 3 000 personnes. Un comité interministériel, coprésidé par Dhananjay Ramful et Aadil Ameer Meea, coordonne l'organisation avec le Bureau du Premier ministre. Une équipe technique

du CCA se trouve également à Maurice pour finaliser les aspects logistiques, sécuritaires et protocolaires. Initialement prévu en juillet, le sommet avait été reporté en raison de préoccupations sanitaires liées à Ebola. La situation demeure sous surveillance, en concertation avec l'Organisation mondiale de la santé. Les discussions porteront notamment sur les services financiers, les technologies,

Cette dernière a rappelé que la précédente édition, organisée en Angola, avait généré des accords représentant plus de 4 milliards de dollars américains. Elle a également évoqué l'AGOA, dispositif commercial offrant un accès préférentiel au marché américain à certains produits africains éligibles. Pour le gouvernement, ce sommet représente une occasion de valoriser les atouts du pays : son expertise financière, son cadre juridique, son réseau de conventions internationales et sa main-d'œuvre bilingue.

Centre financier international : Jyoti Jeetun veut faire de Maurice un tremplin vers l'Afrique

Renforcer les liens économiques avec l'Afrique, attirer davantage d'investissements et consolider la réputation de Maurice comme centre financier international de référence. Telles sont les grandes ambitions affichées par la ministre des Services financiers et de la Planification économique, Jyoti Jeetun, lors de l'Africa Legacy Summit, organisé à l'InterContinental Resort Mauritius, à Balaclava.

Devant un parterre de dirigeants d'entreprises, d'investisseurs et de professionnels de la finance venus de plusieurs pays africains, la ministre a plaidé pour une coopération économique et financière renforcée entre Maurice et le continent africain. Pour Jyoti Jeetun, l'avenir économique de Maurice est étroitement lié au développement et à la prospérité de l'Afrique. L'île doit ainsi tirer pleinement parti de sa position stratégique pour faciliter les investissements, encourager les partenariats et

ouvrir de nouvelles perspectives commerciales. La ministre a notamment insisté sur la nécessité d'améliorer la connectivité aérienne entre Maurice et les différentes destinations africaines. Une meilleure desserte du continent permettrait, selon elle, de stimuler les échanges commerciaux, de favoriser la mobilité des investisseurs et de consolider les relations économiques régionales. Faire de Maurice une véritable plateforme financière vers l'Afrique constitue l'un des principaux objectifs du gouvernement. Mais cette ambition repose sur une condition essentielle : préserver la confiance des investisseurs internationaux. À cet égard, Jyoti Jeetun a rappelé l'importance d'une gouvernance rigoureuse, du professionnalisme et de l'intégrité dans le secteur des services financiers. Elle estime que Maurice doit continuer à respecter les normes réglementaires internationales tout



en développant un environnement économique dynamique, flexible et innovant.

La crédibilité de la juridiction mauricienne sur les marchés financiers internationaux demeure, selon elle, un atout stratégique qu'il convient de protéger et de renforcer. La ministre a également évoqué les défis auxquels font face les

entreprises familiales et les grandes sociétés, notamment en matière de pérennité, de transmission du patrimoine et de préservation des richesses entre générations. Le gouvernement entend poursuivre sa collaboration avec les professionnels du secteur et les partenaires africains afin de maintenir la compétitivité de Maurice et de consolider son rôle de centre financier fiable et tourné vers l'avenir. Organisé à l'initiative d'Ocorian, en partenariat avec KPMG, l'Africa Legacy Summit réunit des acteurs économiques autour de plusieurs enjeux majeurs, notamment la gestion de patrimoine privé, la durabilité des entreprises et la transmission intergénérationnelle des richesses. À travers cette offensive économique, Maurice entend confirmer son statut de passerelle stratégique entre les capitaux internationaux et les marchés africains, dans un contexte où la concurrence entre les centres financiers régionaux ne cesse de s'intensifier.

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Plages et lagons: le gouvernement met les bouchées doubles pour préserver le littoral

Plages plus propres, lagons mieux protégés : le gouvernement entend donner un nouvel élan à la préservation du littoral. Avec Rs 139,2 millions consacrées à l'entretien de 13 plages du Sud et des moyens supplémentaires annoncés pour la protection des lagons, l'ambition est de préserver les richesses naturelles du pays tout en renforçant son attractivité touristique.

Rs 139 199 496. C'est le montant du contrat attribué par le ministère de l'Environnement pour assurer, pendant 36 mois, le nettoyage de 13 plages publiques secondaires du Sud, la collecte des déchets ainsi que l'entretien et la maintenance de leurs installations sanitaires. L'avis officiel d'attribution, daté du 3 septembre 2026, désigne la Compagnie Régionale de Services et de l'Environnement Ltée, dont le siège se trouve à Montagne Jacquot, Pointe-aux-Sables, comme bénéficiaire du marché. Le montant annoncé, hors TVA, comprend une somme provisionnelle de Rs 6 millions. Rapportée à la durée du contrat, cette enveloppe représente une dépense moyenne de Rs 46,4 millions par an, soit environ Rs 3,87 millions mensuellement. Autre manière d'apprécier l'importance de cette dépense : répartie entre les 13 plages concernées, la valeur globale du contrat équivaut à environ Rs 10,7 millions par site sur trois ans.

Ces chiffres constituent des moyennes arithmétiques et ne correspondent pas nécessairement aux coûts réels de chaque plage. Les besoins peuvent varier selon la superficie des sites, leur fréquentation, les équipements sanitaires et la fréquence des interventions.

Treize plages concernées, du Bouchon à Riambel

Le marché couvre 13 sites du littoral sud : Le Bouchon, Terracine, Gris-Gris, Tel-fair Garden, Batelage (Popular Beach), Surinam, SSR Beach près du cimetière de Souillac, Pomponette, Saint-Félix, Rivière des Galets/Sainte-Marie, Bel-Ombre, PG Bel-Ombre et Riambel. Les prestations ne se limitent pas au ramassage des débris abandonnés sur le sable. Elles englobent également la collecte et l'évacuation des déchets, le nettoyage des installations sanitaires et



leur entretien.

Il s'agit donc d'un service qui doit être assuré dans la durée, avec des exigences particulières durant les week-ends, les jours fériés et les périodes de forte affluence. Pour les usagers, la qualité du service se mesurera avant tout à des critères simples : des plages propres, des poubelles régulièrement vidées et des toilettes accessibles, entretenues et fonctionnelles.

Nettoyage des plages : des lacunes déjà relevées

La gestion de la propreté des plages publiques a déjà fait l'objet de préoccupations administratives. Dans le cadre du suivi de ses recommandations, le ministère avait notamment indiqué qu'en juin 2023, 61 des 134 plages publiques proclamées ne bénéficiaient pas de services de nettoyage.

De nouveaux contrats ont ensuite permis d'élargir progressivement la couverture. Ce précédent rappelle que la gestion du littoral ne repose pas uniquement sur l'attribution de marchés publics, mais également sur la capacité des autorités à assurer un suivi régulier et efficace. Le nouveau contrat devra donc être apprécié à travers les résultats obtenus pendant les 36 mois de son exécution.

Un contrat majeur pour l'entreprise bénéficiaire

La Compagnie Régionale de Services et de l'Environnement Ltée, bénéficiaire du marché, exerce ses activités depuis plusieurs décennies. Selon les informations figurant dans son dossier auprès du Registrar of Companies, l'entreprise a été constituée en 1998. Ses activités

déclarées comprennent notamment le nettoyage des rues et le nettoyage général des bâtiments.

Ses directeurs sont Jean Yvon Georgy Thomas, Magalie Meryl Thomas et Marie Daphine Shaloni Thomas. Les données financières communiquées pour l'exercice 2025 font état d'un chiffre d'affaires de Rs 108,5 millions et d'un bénéfice après impôt avoisinant Rs 5,8 millions. Le contrat de Rs 139,2 millions représente ainsi une valeur totale

supérieure au chiffre d'affaires annuel enregistré par l'entreprise en 2025.

Cette comparaison doit toutefois être nuancée : le marché sera exécuté sur trois ans, et non sur une seule année. Sa valeur annualisée, d'environ Rs 46,4 millions, représente près de 43 % du chiffre d'affaires déclaré en 2025. Il s'agit néanmoins d'un engagement commercial important pour le prestataire, dont l'exécution nécessitera des moyens humains, matériels et logistiques adaptés.

Une enveloppe importante pour préserver les lagons

La préservation du littoral ne se limite pas au nettoyage des plages. Elle passe également par la protection des lagons, la sauvegarde des écosystèmes marins et la lutte contre les différentes formes de pollution. Dans cette perspective, le gouvernement entend intensifier ses efforts environnementaux, avec une enveloppe financière importante qui sera consacrée à la protection et à la valorisation des lagons.

Cette volonté s'inscrit dans une approche plus globale visant à préserver les richesses naturelles du pays tout en renforçant son attractivité touristique. Les efforts devraient notamment porter sur la lutte contre la pollution, la réduction des déchets plastiques, la protection des habitats marins et la sensibilisation des populations côtières. Une attention particulière devra également être accordée aux zones les plus exposées aux pressions humaines et aux dégradations environnementales.

L'ambition est de franchir une nou-



velle étape dans la gestion durable du littoral, en associant les autorités publiques, les collectivités locales, les acteurs du tourisme et les citoyens à cet effort collectif. Avec le renforcement annoncé des moyens financiers, le gouvernement affiche ainsi sa volonté de donner une nouvelle dimension à la protection de l'environnement marin.

Best Workplaces 2026 : Attitude décroche une cinquième couronne consecutive

Le groupe hôtelier Attitude confirme son excellence en matière de culture d'entreprise. Pour la cinquième année consécutive, il décroche la première place du classement Best Workplaces à Maurice, dans la catégorie des entreprises de plus de 500 employés, tous secteurs confondus. Cette distinction, décernée par Great Place to Work, a été annoncée le jeudi 8 octobre 2026, lors d'une cérémonie organisée à Odysseo. Cette reconnaissance repose sur les évaluations des collaborateurs eux-mêmes. À travers des enquêtes internes, Great Place to Work mesure notamment la confiance, le respect et la qualité de l'environnement professionnel. Chez Attitude, ces collaborateurs, appelés Family Members, constituent le cœur de la philosophie du groupe : Putting People First.

Pour Patrick Dumoulin, président de Great Place to Work France & Mauritius, cette régularité représente une performance exceptionnelle. Présente dans plus de 100 pays, l'organisation distingue rarement une même entreprise cinq années consécutives à la première place. En vingt ans d'expérience en France, il affirme n'avoir



observé qu'une ou deux entreprises réalisant un tel exploit.

Jean-Michel Pitot, fondateur et Group Chief Executive Officer d'Attitude, attribue cette réussite à une culture fondée sur le respect, l'humilité et la confiance. Il insiste sur l'importance de l'écoute, du dialogue et des initiatives permettant aux équipes de s'épanouir professionnellement. « C'est l'humain, l'humain, l'humain ! »,

rappelle-t-il, soulignant que chaque distinction résulte d'un travail quotidien. Le groupe analyse également les résultats des enquêtes afin d'identifier les améliorations nécessaires. Cette philosophie devrait désormais être davantage développée auprès des équipes d'Attitude à Zanzibar.

De son côté, Ashvina Busviah, Chief People Officer, considère cette cinquième consécration comme une

marque de confiance des collaborateurs. Elle souligne que les valeurs de respect, d'humilité et de justice doivent se traduire par des actions concrètes, et non rester de simples engagements.

Cette approche prend plusieurs formes : espaces de dialogue, programmes de reconnaissance, formations, possibilités d'évolution professionnelle et événements réunissant les employés et leurs familles. La liberté accordée aux collaborateurs concernant leur apparence personnelle illustre également cette volonté de favoriser l'expression individuelle.

Patrick Dumoulin rappelle par ailleurs qu'une culture d'entreprise solide contribue directement à la qualité du service et à la fidélisation de la clientèle. Dans un environnement marqué par la transformation numérique et l'intelligence artificielle, il estime que le capital humain demeure essentiel. Pour Attitude, cette cinquième victoire consécutive dépasse donc le simple prestige d'un trophée. Elle récompense une démarche collective construite dans la durée, où le bien-être des collaborateurs constitue un véritable levier de performance et de développement durable.

Excursion en mer : Vers un tour de vis majeur pour les sorties dauphins et baleines

C'est officiel. Face aux dérives constatées dans nos lagons, le gouvernement a décidé de sévir. Lors du Conseil des ministres de ce vendredi 9 octobre 2026, le ministère du Tourisme a sorti l'artillerie lourde pour mettre de l'ordre dans les activités d'observation et de nage avec les cétacés.

Amendements à la loi de 2012

Fin le « batte-some » à l'ouest et les courses-poursuites sauvages derrière les mammifères marins. Le Conseil des ministres a pris note des nouvelles directives strictes pour protéger nos dauphins et nos baleines, devenus la cible d'un business parfois incontrôlable. Pour traquer les opérateurs indisciplinés, le ministère a déployé une Enforcement Squad (une brigade de contrôle), placée sous la houlette de la Tourism Authority. Cette unité aura pour mission de veiller au grain sur l'eau, d'assurer la



sécurité des touristes et des skippers, mais surtout de protéger nos cétacés. Pour donner plus de dents à la loi, le ministère va modifier les Tourism Authority (Dolphin and Whale Watching) Regulations 2012. Les autorités promettent des règlements beaucoup plus « serrés » et des critères hyper stricts pour l'octroi et le maintien des permis opérant dans ce secteur.

En parallèle, une vaste campagne de sensibilisation va être menée aux quatre coins de l'île. Skippers et pro-

priétaires de bateaux de plaisance (pleasure crafts) seront convoqués pour des sessions de formation obligatoires afin d'adopter un comportement responsable en mer.

25 cachalots résidents à Maurice

À Maurice, la nature est notre gagne-pain, mais l'écosystème est fragile. Avec ce tour de vis ministériel, l'État envoie un signal fort : le respect de l'environnement marin n'est plus négociable. A savoir que la question de la protection des mammifères marins dans les eaux mauriciennes avait été évoqué au parlement en novembre 2025. Le ministre du Tourisme, Richard Duval, soutenait alors qu'environ 100 embarcations opèrent régulièrement sur la côte sud-ouest, sur un total de 278 détenteurs de licences délivrées par la Tourism Authority. Alors qu'il reste environ

25 cachalots résidents à Maurice. Parallèlement, les sorties illégales de nage avec les cachalots se vendent entre 150 et 190 euros par personne, avec des marges largement supérieures à 100 %. Raisons pourquoi l'activité persiste.

Incident grave

Pour rappel, en octobre 2024, un incident grave s'était produit lors d'une excursion illégale de nage avec les cachalots, en haute mer. Le directeur de la MTA d'alors annonçait des permis spécifiques pour les bateaux d'observation et un accord pour utiliser des hélicoptères de surveillance. Une réunion en mars de cette année avait évoqué un renforcement squad composée de la National Coast Guard, de la Tourism Authority et de la Fisheries Division, présentée comme solution intermédiaire. Le communiqué de vendredi l'annonce comme mise en place, mais place la Tourism Authority à sa tête.

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

96e anniversaire de sa naissance : Sir Gaëtan Duval, l'instinct d'une légende mauricienne

Il y a des hommes dont la vie ressemble à un roman, et d'autres qui écrivent l'histoire d'un pays à coups d'audace. Sir Gaëtan Duval appartenait aux deux catégories. En ce mois d'octobre, alors que le pays marque le 96e anniversaire de sa naissance, le souvenir du « Roi Créole » ravive une époque de ferveur politique et de passions partagées.

Récemment, son fils Xavier-Luc Duval levait le voile sur un trait intime de ce personnage hors norme : son écoute particulière des astres et de l'astrologie. Loin d'être une simple anecdote, cette sensibilité met en lumière le moteur secret de sa trajectoire : une intuition phénoménale qui lui permettait de capter l'air du temps et de bousculer le destin de l'île Maurice avant tout le monde.

Le Bâtisseur : Le Flair d'une Modernité

Pour comprendre l'héritage de Gaëtan Duval, il faut revenir à l'époque charnière où l'île Maurice post-indépendance cherchait encore son second souffle. Là où beaucoup ne voyaient qu'une île lointaine dépendante de sa canne à sucre, Duval a eu le flair politique et économique de regarder vers l'horizon mondial.

C'est sous son impulsion audacieuse que les deux piliers de notre économie moderne sont sortis de terre : le tourisme haut de gamme et la Zone Franche. Il a compris, bien avant l'heure, le potentiel de notre accueil et la résilience de notre main-d'œuvre, transformant Maurice en une destination prisée sur la carte internationale. Mais ce libéral au grand cœur avait aussi un ancrage profondément social. Les Mauriciens lui doivent des acquis fondamentaux qui rythment encore leur quotidien aujourd'hui, à l'instar du treizième mois de salaire et du développement des premiers logements sociaux. Pour Duval, la politique n'était pas une théorie abstraite, mais un moyen direct de donner une dignité économique à son peuple.

Le Dandy et L'Accusé : Les Paradoxes d'une Vie Flamboyante

La vie de Sir Gaëtan n'a jamais connu la demi-mesure. Elle s'est jouée sur un



contraste saisissant entre les éclats des projecteurs et les ombres des coulisses politiques. D'un côté, il y avait le Dandy flamboyant. L'homme qui faisait la une de Paris Match, qui invitait des stars comme Brigitte Bardot sur nos plages et qui traversait Grand-Gaube à cheval ou en décapotable, un éternel cigare aux lèvres.

Son incroyable carnet d'adresses croissait les plus grands de ce monde. Fin diplomate, il côtoyait les puissants à l'instar de Jacques Chirac, Omar Bongo et même du Pape Jean-Paul II, tout en charmant les icônes de la culture mondiale comme Alain Delon, Dalida, Mick Jagger ou Phil Collins. Élevé au rang de chevalier par la Reine Elizabeth II en

1981, il incarnait une liberté totale qui fascinait autant qu'elle dérangeait une société mauricienne alors très conservatrice.

Pourtant, cette existence de premier plan a aussi traversé des tempêtes historiques majeures. La plus spectaculaire survient en 1989. À sa descente d'avion, le pays assiste, incrédule, à l'arrestation de ce monument politique, inculpé dans le sillage de l'affaire Azor Adélaïde survenue en 1971. Ce séisme politico-judiciaire mettra sa résilience à rude épreuve. Bien que les charges aient été abandonnées et son innocence confirmée, cet épisode a rappelé la violence des luttes de pouvoir de l'époque. Face

à ses détracteurs comme face aux juges, l'avocat brillant a fait front avec la même superbe qu'il affichait devant les foules de son fief de Curepipe.

Le Rêve Évanoui : L'Uchronie d'une île sous Couronne Britannique

Faire un flashback sur Duval, c'est aussi rouvrir le grand livre des regrets ou des fantasmes historiques. Et si, lors du scrutin décisif d'août 1967, la vision de Gaëtan Duval et du PMSD l'avait emporté ? Et si l'alternative qu'il défendait avec passion, une intégration poussée au sein de la Couronne britannique plutôt que l'indépendance totale, avait triomphé dans les urnes ?

Tentons l'exercice de l'uchronie. Imaginons une île Maurice devenue un territoire britannique d'outre-mer, à l'image de Gibraltar. Nos passeports seraient frappés des armoiries royales, notre système éducatif et judiciaire serait resté pleinement rattaché à Londres, et des générations auraient circulé en Europe sans aucune barrière de visa. Mais ce confort matériel n'aurait-il pas étouffé notre fierté nationale ? Aurions-nous construit ce « miracle », né précisément de l'obligation absolue de réussir par nous-mêmes ? L'histoire ne se réécrit pas, mais ce grand débat évanoui rappelle à quel point le destin de notre République s'est joué sur un fil de votes.

L'Écho du Tribun

Trente ans après sa disparition en mai 1996 dans sa demeure de Grand-Gaube, l'émotion reste vive dans le cœur de la population. Ceux qui ont assisté à ses funérailles nationales à la Basilique Sainte-Hélène gardent en mémoire les images d'une foule immense et colorée, brisant toutes les barrières communautaires pour pleurer un homme qui les avait profondément touchés.

Sir Gaëtan Duval n'était pas un leader politique ordinaire. Il était un personnage de roman, un tribun magnétique qui savait parler au cœur des gens simples comme aux grands de ce monde. Aujourd'hui, alors que les Mauriciens se souviennent du jour de sa naissance, on peut presque entendre l'écho de sa voix résonner sur la place de la municipalité de Curepipe. Il a laissé derrière lui des structures économiques solides, des anecdotes mémorables et une certaine idée de l'audace. Un homme qui, les pieds fermement ancrés dans la terre de son île, refusait simplement de s'interdire de rêver grand pour son pays.



Madagascar face à la faim : 3,7 millions de personnes au bord d'une crise humanitaire majeure

Le spectre d'une nouvelle famine plane sur le sud de Madagascar. Près de 3,7 millions de personnes pourraient être confrontées à une insécurité alimentaire aiguë dans les prochains mois. Entre sécheresse persistante, flambée des prix et réduction de l'aide internationale, la situation humanitaire risque de devenir encore plus dramatique que lors de la crise de 2021-2022. Les enfants sont particulièrement exposés.

Dans le Grand Sud malgache, les premiers signes d'une grave crise alimentaire se manifestent déjà, alors même que la période de soudure, durant laquelle les réserves alimentaires des ménages s'épuisent avant les nouvelles récoltes, n'a pas encore commencé. Selon des informations rapportées par l'AFP, les organisations humanitaires redoutent une détérioration rapide des conditions de vie de millions de personnes. Dans plusieurs localités, les centres nutritionnels accueillent déjà des enfants souffrant de malnutrition sévère.

À Ifotaka, dans le district d'Am-



boasary-Atsimo, les familles font face à des difficultés croissantes pour se nourrir. Cette région avait été durement touchée par la famine de 2021-2022, poussant certains habitants à recourir à des aliments de substitution pour survivre.

Une situation potentiellement plus grave qu'en 2021

Le Programme alimentaire mondial (PAM) tire la sonnette d'alarme. Sa directrice à Madagascar, Tania Goosens, met en garde contre une crise dont l'ampleur pourrait dépasser celle des précédentes années. Le possible retour du phénomène climatique El Niño fait craindre une nouvelle réduction des

précipitations, avec des conséquences directes sur les récoltes, l'élevage et l'approvisionnement en eau.

Les projections du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) sont particulièrement inquiétantes. Près de 270 000 enfants de moins de cinq ans pourraient souffrir de malnutrition aiguë d'ici avril, représentant environ 39 % des enfants de cette tranche d'âge dans les zones concernées du Grand Sud. À cette menace climatique s'ajoute une pression économique considérable. L'inflation alimentaire annuelle aurait atteint 10,4 % en juillet, contre 6,8 % en janvier. La hausse du coût des carburants, des engrais et du transport réduit davantage le pouvoir d'achat des ménages, déjà fragilisés par la pauvreté.

Parallèlement, la diminution des financements humanitaires compromet les opérations de secours. Le PAM, qui ambitionnait de venir en aide à 720 000 personnes cette année, éprouve des difficultés à atteindre même la moitié de cet objectif. Environ 35 000 élèves pourraient également être privés de repas scolaires, une assistance souvent indispensable pour les enfants issus des familles les plus démunies.

L'eau, au cœur de la survie des populations

Au-delà de l'urgence alimentaire, l'accès à l'eau demeure l'un des principaux défis. Les sécheresses répétées fragilisent les cultures et menacent les moyens de subsistance de milliers d'agriculteurs. Le développement de systèmes d'irrigation, notamment grâce aux pompes solaires, pourrait contribuer à renforcer la résilience des communautés rurales. Toutefois, ces équipements restent largement hors de portée des familles les plus pauvres. Face à cette situation, les organisations humanitaires appellent à une mobilisation urgente des partenaires internationaux afin d'éviter une nouvelle tragédie. Sans intervention rapide, le sud de Madagascar risque de revivre les heures les plus sombres de son histoire récente.

La Réunion : la gestion de l'eau sous tension, les salariés de la CISE en grève

Sur l'île sœur aussi, l'eau est au cœur des discussions. À La Réunion, le débat porte sur la gestion du service et la place accordée aux salariés. En grève depuis trois jours, des employés de la CISE Réunion se sont rassemblés vendredi 9 octobre devant le siège de leur entreprise, à Saint-Denis, pour interpeller leur direction.

Après une mobilisation au Tampon, les protestataires ont installé un piquet de grève dans le chef-lieu, avec banderoles et mégaphones. Derrière cette mobilisation, les syndicats dénoncent un climat social tendu et une organisation qu'ils jugent plus éloignée des réalités réunionnaises.

Au centre des revendications figurent les nouveaux contrats d'affermage conclus depuis le début de l'année avec des communes de la Cirest. Ce dispositif permet à une collectivité de confier à un opérateur privé l'exploitation de

son réseau d'eau potable ou d'assainissement. Selon les représentants du personnel, les changements intervenus pénaliseraient une partie des salariés. Les organisations syndicales affirment notamment que la gestion des ressources humaines serait assurée depuis Madrid. Elles s'inquiètent également du poids de centres de décision situés hors de La Réunion dans le fonctionnement quotidien de cette entreprise, qui compte 260 agents et appartient au groupe SAUR.

Pour Nicolas Balmine, délégué syndical CGTR et porte-parole de l'intersyndicale, cette organisation internationale relègue la dimension humaine au second plan. Il estime que les élus doivent mesurer les conséquences des contrats attribués aux grands groupes, alors que les services concernés répondent avant tout à des besoins locaux.



Les grévistes déplorent une prise en compte insuffisante des particularités de l'île, de l'expérience acquise et de l'ancienneté. Leur inquiétude concerne autant la reconnaissance du travail effectué que l'évolution des responsabilités et des méthodes de travail.

Stéphane Ramassamy, électromécanicien et délégué syndical UNSA, souligne que certains postes d'encadrement

seraient occupés par des personnes venues de l'extérieur. Il évoque aussi le rattachement de salariés à des structures internationales, qui transformerait leur environnement professionnel. Une rencontre avec la direction s'est tenue vendredi au siège de Saint-Denis. Toutefois, les réponses apportées n'ont pas convaincu les représentants des salariés, comme lors des deux réunions organisées avant le déclenchement du mouvement.

Un nouveau rendez-vous est fixé au lundi 12 octobre à 13h30, au même endroit. Les discussions devront permettre d'aborder les griefs liés à cette gestion externalisée et les attentes du personnel. Sur l'île sœur, ce conflit met ainsi en lumière les tensions entre l'organisation internationale d'un opérateur et les préoccupations de ceux qui assurent, sur le terrain, le service de l'eau.

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Diesel russe : Trump tend la main à Poutine pour faire chuter les prix, Zelensky crie à la trahison

Donald Trump a annoncé, avoir conclu un accord avec Vladimir Poutine portant sur la livraison de plusieurs millions de tonnes de diesel russe. Une initiative destinée à réduire les prix des carburants aux États-Unis et sur le marché mondial, mais qui suscite de vives critiques de la part du président ukrainien Volodymyr Zelensky.

Selon les déclarations du président américain sur son réseau Truth Social, cet accord ferait suite à une discussion qualifiée de « très fructueuse » avec son homologue russe. Moscou devrait fournir immédiatement plus de 300 000 tonnes de diesel, auxquelles s'ajouteraient 500 000 tonnes en novembre, puis un million de tonnes supplémentaires. Une autre livraison de trois millions de tonnes serait envisagée, sous réserve des capacités des raffineries russes.

Pour Donald Trump, l'objectif est avant tout économique. Le président américain affirme que ces approvisionnements permettront une baisse rapide et importante des prix du diesel, au



bénéfice des consommateurs, des agriculteurs, des éleveurs et des transporteurs routiers.

L'annonce a immédiatement provoqué la réaction de Volodymyr Zelensky. Le président ukrainien a qualifié cette initiative de décision « indigne » et « faible », reprochant à Washington de renforcer ses relations commerciales avec Moscou alors que la guerre en Ukraine se poursuit. Cette prise de position intervient au moment où une délégation ukrainienne séjourne aux États-Unis

pour rencontrer des représentants de l'administration Trump. Kiev redoute qu'un assouplissement des restrictions commerciales ne procure de nouvelles recettes à la Russie.

Depuis l'invasion de l'Ukraine en février 2022, Moscou fait l'objet de sanctions occidentales visant notamment son secteur énergétique. Selon les informations rapportées, le département américain du Trésor aurait accordé une autorisation temporaire pour permettre les transactions concernées.

Un enjeu électoral majeur pour Trump

Cette annonce survient à moins d'un mois des élections législatives américaines du 3 novembre. La hausse des carburants représente un sujet sensible pour les électeurs, particulièrement dans les secteurs agricoles et du transport.

Pour la Maison-Blanche, faire reculer les prix constitue donc une priorité économique et politique. Toutefois, ce rapprochement énergétique avec Moscou soulève des interrogations sur la cohérence de la stratégie américaine face à la Russie. L'accord annoncé pourrait également modifier les équilibres du marché pétrolier international. Son impact réel dépendra des volumes effectivement livrés et de l'évolution de la demande mondiale.

Au-delà des considérations économiques, cette décision illustre les tensions entre deux objectifs américains : contenir les prix de l'énergie et maintenir la pression sur Moscou pour parvenir à un règlement du conflit ukrainien. Entre soulagement économique espéré et controverses diplomatiques, le rapprochement Trump-Poutine ouvre un nouveau chapitre dans les relations entre Washington, Moscou et Kiev.

Flydubai : le copilote voulait écraser l'avion sur l'aéroport de Tel-Aviv pour provoquer un carnage

Le vol FZ1073 de Flydubai aurait pu tourner à la catastrophe. Selon les révélations du parquet des Émirats arabes unis, un copilote omanais de 29 ans aurait préparé un attentat suicide visant à précipiter l'appareil contre le terminal passager de l'aéroport Ben-Gourion, à Tel-Aviv, afin de provoquer un maximum de victimes.

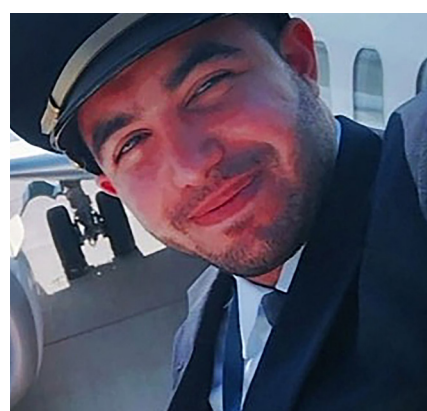
L'incident remonte au 30 septembre dernier, lorsque l'appareil, reliant Dubaï à Tel-Aviv, avait été dérouté vers l'Arabie saoudite. Les investigations révèlent que le copilote aurait violemment agressé le commandant de bord à l'aide d'une hache de secours conservée dans le cockpit, avant de tenter de prendre les commandes. Selon les enquêteurs, cette attaque aurait été minutieusement préparée. Le suspect aurait effectué deux précédents voyages vers Tel-Aviv pour étudier l'itinéraire aérien

et les installations aéroportuaires. Il aurait choisi son troisième vol pour mettre son projet à exécution.

Une radicalisation remontant à 2017

Le procureur général émirati, Dr Hamad Saif Al Shamsi, affirme que la radicalisation présumée du copilote aurait commencé en 2017, durant ses études en Australie. Le suspect aurait fréquenté une mosquée associée au Royal Melbourne Institute of Technology, où il aurait rencontré des personnes liées à un centre présenté comme proche d'une organisation affiliée aux Frères musulmans.

Les autorités indiquent également qu'il aurait été influencé par des publications extrémistes glorifiant les attentats



suicides. Les attaques du 11 septembre 2001 auraient constitué une source d'inspiration majeure. Selon ses déclarations rapportées par le parquet, son ambition de reproduire une opération similaire aurait même motivé son orientation professionnelle vers l'aviation.

Le parcours professionnel du suspect soulève plusieurs questions. Après avoir

travaillé chez Oman Air entre 2020 et 2024, puis chez Royal Air Maroc en 2025, il avait rejoint Flydubai en janvier 2026. Pourtant, selon les autorités, toutes les vérifications réglementaires avaient été effectuées lors de son recrutement, sans révéler de comportement suspect ni d'intentions terroristes. Le copilote aurait livré des aveux détaillés en présence de son avocat, affirmant avoir agi seul. Les enquêteurs poursuivent néanmoins leurs investigations afin d'identifier d'éventuelles complicités.

De son côté, Flydubai refuse tout commentaire supplémentaire tant que l'enquête demeure ouverte, tout en assurant sa pleine coopération avec les autorités. Cette affaire relance les interrogations sur la sécurité aérienne internationale et la détection de menaces internes au sein des équipages commerciaux.

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Learning Catalyst: Kheshini Sonatun lance une plateforme pour apprendre à mieux réviser

Au fil de ses douze années d'enseignement, Kheshini Sonatun a fait un constat. Beaucoup d'étudiants travaillent sérieusement, mais ne savent pas toujours comment apprendre efficacement. Professeure de chimie au Collège Lorette de Port-Louis et chargée de cours à temps partiel à l'Université de Technologie, elle a ainsi créé Learning Catalyst, une plateforme où elle partage des méthodes et des conseils pour aider les jeunes à mieux réviser et, surtout, à devenir plus autonomes dans leur apprentissage.

Une démarche qui prend une résonance particulière alors que les examens battent actuellement leur plein.

Une idée qui prend forme dans la salle de classe

Titulaire d'un BSc en chimie, d'un MSc en Educational Technologies et d'un PGCE, Kheshini Sonatun a toujours été attentive à la manière dont ses étudiants apprennent. Au fil des années, elle a constaté que certains de ses étudiants rencontraient les mêmes difficultés.

« Au départ, je souhaitais surtout partager des astuces liées à la chimie. Mais j'ai dû élargir mon approche, car les difficultés ne se trouvent pas toujours dans les matières elles-mêmes. Beaucoup d'étudiants travaillent sérieusement, mais n'ont jamais réellement appris à apprendre », souligne-t-elle. C'est ainsi que prend forme l'idée de Learning Catalyst.

Travailler beaucoup ne suffit pas

Selon Kheshini Sonatun, aujourd'hui, les étudiants ont accès à une quantité impressionnante de ressources. Cours en ligne, vidéos, applications, réseaux sociaux, fiches de révision. L'information est partout. Pourtant, avoir accès à toutes ces ressources ne signifie pas nécessairement savoir apprendre.

« Il y a une science derrière l'apprentissage », souligne l'enseignante.

Certains étudiants peuvent ainsi passer plusieurs heures devant leurs livres sans réellement retenir ce qu'ils ont étudié. D'autres privilégient la relecture

Learning Catalyst
Apprendre aujourd'hui, réussir demain

Plus de méthodes, plus de confiance, plus d'autonomie!

Je suis votre professeure et fondatrice de Learning Catalyst!

Méthodes de révision
Organisation
Confiance en soi
Autonomie

Mieux réviser
Gagner en confiance
Devenir autonome

Learning Catalyst, c'est une plateforme où je partage des méthodes et des conseils pour aider les jeunes à mieux réviser et, surtout, à devenir plus autonomes dans leur apprentissage.

Des méthodes simples et efficaces
Des conseils concrets et pratiques
Plus de confiance dans ta progression
Vers une autonomie durable

Ton avenir se construit aussi avec les bonnes méthodes

répétée de leurs notes ou attendent les derniers jours avant un examen pour commencer à réviser.

C'est précisément ce décalage que Learning Catalyst veut combler, affirme-t-elle. La plateforme ne cherche pas à ajouter davantage de contenu à ce que les jeunes ont déjà à leur disposition. Elle leur apprend à mieux utiliser ce contenu.

Et pour toucher les étudiants là où ils se trouvent déjà, Kheshini Sonatun a notamment choisi les réseaux sociaux, dont TikTok. Selon elle, si les jeunes consacrent déjà du temps à ces plateformes, quelques secondes peuvent aussi être utilisées pour leur transmet-

tre une méthode ou une information susceptible de leur être utile.

Des méthodes plutôt que du bachotage

Parmi les techniques qu'elle recommande, l'enseignante met l'accent sur la récupération active, ou active recall. « Plutôt que de relire plusieurs fois un chapitre, l'étudiant doit tenter de retrouver les informations de mémoire. Cette méthode peut notamment prendre la forme du blurring, fermer ses notes, écrire tout ce dont on se souvient, puis vérifier ce qui a été oublié. », explique-t-elle.

La répétition espacée occupe égale-

« Il y a une science derrière l'apprentissage »

ment une place importante dans son approche. Au lieu de concentrer toute la matière sur quelques jours, elle encourage les étudiants à revenir régulièrement sur les notions étudiées. Une autre méthode consiste à expliquer un concept à voix haute. Pour Kheshini Sonatun, lorsqu'un étudiant est capable d'expliquer une notion simplement et clairement, cela montre généralement qu'il l'a comprise. À l'inverse, les difficultés à l'expliquer peuvent révéler des lacunes qu'il reste à combler.

« La révision doit commencer bien avant les examens »

Pour l'enseignante, l'une des erreurs les plus fréquentes reste le bachotage. Apprendre un nouveau chapitre la veille d'un examen ne constitue pas véritablement une révision.

Réviser, c'est revenir sur ce qui a déjà été appris, rafraîchir ses connaissances, identifier les points qui posent problème et renforcer sa capacité à retrouver les informations.

C'est pourquoi elle encourage ses étudiants à instaurer une petite routine de révision chaque semaine. Commencer plus tôt permet non seulement de mieux consolider les connaissances, mais aussi d'éviter la pression des dernières semaines.

« Le sommeil, lui aussi, ne devrait pas être sacrifié. Certains étudiants pensent qu'étudier jusqu'au milieu de la nuit leur donnera davantage de chances de réussir. Or, le sommeil joue un rôle important dans la consolidation de la mémoire. », affirme-t-elle.

Au-delà des techniques de révision, à travers Learning Catalyst, Kheshini Sonatun veut surtout aider les étudiants à devenir progressivement capables de gérer eux-mêmes leur apprentissage.

Pour elle, la réussite ne se mesure pas uniquement aux notes ou au nombre de A obtenus. Elle dépend aussi des objectifs que chacun se fixe, des progrès réalisés et de la capacité à continuer à avancer.

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Billy Ng : un artiste aux multiples talents, guidé par la simplicité

À 53 ans, Billy Ng n'a jamais cessé de créer. Sculpture, peinture, pyrogravure, fabrication de flûtes, réparation de guitares ou encore arts martiaux, cet artiste polyvalent a transformé les curiosités de son enfance en un véritable parcours de vie. Derrière cette diversité de talents se cache un homme attaché à une vie simple, à la patience et surtout au partage de ce qu'il a appris au fil des années.

Le Journal du Dimanche est allé à sa rencontre à Trianon, dans son petit espace qu'il a baptisé « *Atelier Billy Ng* ». Entre créations, objets travaillés à la main et instruments de musique, il nous ouvre les portes de cet univers qui lui ressemble : authentique, discret et entièrement tourné vers le plaisir de créer.

Des passions qui prennent racine dans l'enfance

Chez Billy Ng, la créativité ne date pas d'hier. Enfant déjà, il aimait dessiner, bricoler, démonter des objets et chercher à comprendre leur fonctionnement. Cette curiosité s'est progressivement transformée en savoir-faire.

Aujourd'hui, ses activités sont multiples. Il sculpte, peint, pratique la pyrogravure, fabrique des flûtes, répare des guitares et joue de la musique. À cela s'ajoute sa passion pour les arts martiaux, née notamment de son intérêt pour les films de Shaolin et de Bruce Lee.

Pour lui, ces différentes disciplines ne sont pas des activités isolées. Elles ont toutes quelque chose en commun : la patience, la précision et cette satisfaction de pouvoir réaliser quelque chose de ses propres mains.

Créer avant de penser business. Lorsqu'il commence à partager davantage son travail au début des années 2000, Billy Ng ne pense pas nécessairement à créer une entreprise. Le moteur est d'abord la passion. L'aspect commercial s'est développé progressivement, au gré des rencontres, des projets et des opportunités. Mais il tient à conserver ce qui était présent au départ : le plaisir de créer et de transmettre.

Son approche de l'entrepreneuriat reste ainsi très personnelle. Il ne cherche pas à multiplier les activités uniquement pour gagner davantage. Ce qui compte pour lui est de pouvoir continuer à faire ce qu'il aime, tout en construisant quelque chose de durable.

Une vie simple, loin du paraître

Cette philosophie se retrouve dans sa manière de vivre. Billy Ng revendique une certaine simplicité et ne cherche pas à afficher une réussite matérielle. Il évoque volontiers son quotidien avec humour : « *Tous les jours, mo manz 2 dipain rassi et mo amen mo dite dan thermos, mo boire dan travail.* »

Derrière cette anecdote se trouve une véritable philosophie. Pour lui, il n'est pas nécessaire de dépenser beaucoup ou de « *frimer* » pour réussir. Il préfère faire attention à ses dépenses, travailler et investir dans ce qui a réellement du sens pour lui. Une façon de rester fidèle à ses valeurs tout en poursuivant ses projets.

« Prenez patience dans la vie »

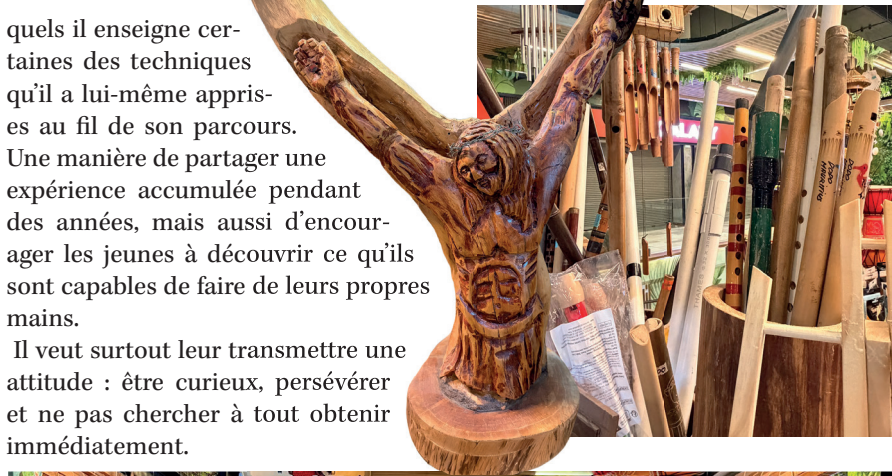
Billy Ng observe aussi avec attention les changements de la société, notamment l'omniprésence des réseaux sociaux et l'arrivée de l'intelligence artificielle. Dans un monde où tout semble aller de plus en plus vite, il estime qu'il faut justement apprendre à ralentir.

Son conseil : prendre patience, analyser et ne pas vouloir avoir tout immédiatement. Pour lui, l'expérience des parents et des générations précédentes mérite également d'être écoutée. Les nouvelles technologies offrent de nombreuses possibilités, mais elles ne remplacent pas nécessairement l'expérience acquise au fil des années.

Cette vision correspond finalement à son propre parcours. Ses talents se sont développés progressivement, à travers les essais, les découvertes et les années de pratique.

Toujours créer, toujours apprendre et toujours partager

Pour Billy Ng, apprendre n'a de véritable valeur que lorsque l'on peut à son tour transmettre. Aujourd'hui, il consacre également du temps aux jeunes aux-



quels il enseigne certaines des techniques qu'il a lui-même apprises au fil de son parcours. Une manière de partager une expérience accumulée pendant des années, mais aussi d'encourager les jeunes à découvrir ce qu'ils sont capables de faire de leurs propres mains. Il veut surtout leur transmettre une attitude : être curieux, persévérer et ne pas chercher à tout obtenir immédiatement.

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Tracy Diamond : « La musique, c'est un talent que Dieu ne m'a pas donné pour rien »

De ses premiers chants à la chorale de l'église au succès de « Méchant Bad Gyal », Tracy Diamond a construit son parcours entre passion, persévérance et recherche d'identité musicale. À 28 ans, la chanteuse prépare son premier album, Diamond, un projet d'une dizaine de titres mêlant zouk, dancehall, amour et sonorités actuelles. Malgré les obstacles, elle poursuit son rêve avec une conviction profonde : sa musique doit transmettre des messages positifs.

Chez Tracy Diamond, la musique occupe une place particulière depuis son plus jeune âge. Enfant, elle aime jouer avec ses camarades, mais c'est surtout le chant qui attire son attention. Sa mère, également passionnée de musique, contribue à éveiller cet intérêt. Dès l'âge de 12 ans, Tracy commence à chanter au sein d'une chorale. Cette expérience lui permet de découvrir les exigences du chant, de travailler sa voix et de prendre progressivement confiance en elle.

Au collège Adventiste, où elle poursuit sa scolarité, elle manifeste également des aptitudes pour les matières artistiques et le français. Elle garde surtout de bons souvenirs des moments passés à chanter avec ses amis, qui contribuent à développer ses capacités vocales. Derrière son tempérament artistique se cache toutefois une personnalité contrastée. Tracy se décrit comme une personne spontanée et expressive lorsqu'elle se sent à l'aise, mais plus réservée dans un environnement qui lui est moins familier. Tout dépend, explique-t-elle, de l'ambiance et de la « *vibe* ».

Des expériences professionnelles aux premiers enregistrements

Après ses études, Tracy s'oriente d'abord vers l'enseignement, suivant ainsi les traces de sa mère, éducatrice dans un établissement privé à Quatre-Bornes. Malgré son affection pour les enfants, elle décide finalement de démissionner afin d'explorer d'autres possibilités



professionnelles. Elle travaille successivement comme assistante dentaire, au magasin Phydra, puis comme vendeuse chez Adidas. Pourtant, la musique reste constamment présente dans ses projets.

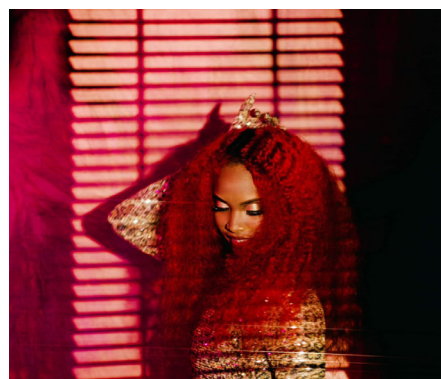
Sa rencontre avec Negus, Didier Thérèse et les membres du groupe A4C, à Curepipe, marque une étape importante. Elle découvre l'univers des studios d'enregistrement et commence à s'intéresser davantage à l'écriture et à la production musicale. Son chemin croise ensuite celui de Thierry Larhubar. Elle rejoint le groupe Heart, avec lequel elle multiplie les prestations scéniques, notamment dans les hôtels. Ces expériences lui permettent de gagner en assurance et de mieux comprendre les exigences du métier.

Les rencontres avec RM Event et Jersley Studio donnent une nouvelle dimension à ses ambitions. Tracy commence à enregistrer ses propres compositions et à construire progressivement son répertoire. Avec Axel, elle propose un premier morceau intitulé Unique, qui reçoit un accueil encourageant. Mais c'est véritablement Méchant Bad Gyal qui lui permet de gagner en visibilité et de toucher un public plus large.

Le Covid freine son élan, mais pas ses ambitions

Alors que sa carrière commence à prendre forme, la pandémie de Covid-19 vient bouleverser ses projets. Les restrictions sanitaires, l'arrêt des spectacles et les difficultés économiques com-

pliquent considérablement le parcours des artistes. « *Dimounn ti dan l'urgence, stressé, pa ti pe gagn letan pran lamizik kont* », se souvient-elle.



Dans ce contexte, la musique passe au second plan pour une partie du public. Les occasions de se produire deviennent rares et les possibilités de promotion se réduisent. Mais Tracy refuse d'abandonner. Après avoir bénéficié de l'accompagnement d'une équipe de production, elle choisit désormais de poursuivre son parcours avec sa propre structure. Cette indépendance lui permet de prendre davantage de décisions artistiques, même si elle implique de nouvelles responsabilités. Entre enregistrements, organisation et promotion, chaque projet exige des investissements personnels et financiers.

« Diamond », un premier album aux multiples influences

Son prochain grand rendez-vous sera la sortie de Diamond, son premier album, dont une dizaine de morceaux sont déjà enregistrés. Le projet promet une diver-

sité musicale, avec des influences zouk, dancehall et des chansons d'amour, auxquelles s'ajoutent des sonorités contemporaines comme le bouillon et le ragga. Deux collaborations sont également annoncées, avec Caro Perne et Remywah.

Pour Tracy, l'objectif n'est pas simplement de suivre les tendances. Elle souhaite proposer une musique actuelle tout en préservant sa personnalité artistique. La promotion de l'album devrait notamment passer par TikTok, avec la diffusion de plusieurs teasers destinés à susciter l'intérêt du public avant sa sortie. Cependant, au-delà des vues et de la popularité, elle veut surtout partager de bonnes vibrations. À ses yeux, ce n'est pas uniquement le style musical qui compte, mais aussi le message transmis.

Une voix guidée par la foi et la persévérance

Tracy Diamond envisage son avenir avec détermination. Elle souhaite continuer à chanter pendant de nombreuses années, convaincue que la musique restera une partie essentielle de sa vie. Sa motivation trouve également sa source dans sa foi. Croyante, elle estime que son talent représente un don qui doit servir à quelque chose de plus grand que la simple recherche du succès. « *Dieu ne m'a pas donné ce talent pour rien* », affirme-t-elle. À travers ses chansons, elle espère transmettre des messages, encourager la réflexion et apporter de la lumière dans le quotidien de ceux qui l'écoutent.

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Kiara Advani et Sidharth Malhotra: un deuxième bébé en route

Le couple star de Bollywood a annoncé l'heureuse nouvelle sur les réseaux sociaux, avec une photo réunissant les deux acteurs et leur fille Saraayah. Pour partager cette nouvelle avec leurs fans, le couple a publié sur Instagram une photo réunissant Kiara, Sidharth et leur fille Saraayah.

Sur le cliché, tous trois tiennent une petite paire de chaussons tricotés destinée au futur bébé. Une mise en scène qui rappelle l'annonce de la naissance de leur premier enfant, réalisée de manière similaire l'année dernière.

« *Blessed once again with the greatest gift of all. Our hearts are so full of love and gratitude* », a écrit Kiara Advani en légende de la publication.

Kiara Advani et Sidharth Malhotra sont déjà parents d'une petite fille, Saraayah, née en novembre 2025. Après la naissance de sa fille, Kiara avait progressivement repris ses activités professionnelles et était notamment

apparue aux côtés de Yash dans le film *Toxic*, sorti cette année.

La maternité a également occupé une place importante dans ses récentes prises de parole. Invitée sur le podcast de Raj Shamani, l'actrice avait expliqué se sentir comme une personne « *complètement différente* » depuis qu'elle était

devenue mère. Elle avait également déclaré que cette expérience l'avait rendue « *plus tigresse* ».

Son retour au travail pendant sa grossesse avait par ailleurs impressionné plusieurs de ses collègues. Lors d'un récent événement consacré à *Toxic*, l'actrice Huma Qureshi avait raconté avoir été particulièrement marquée par le professionnalisme de Kiara sur le tournage.

Selon son témoignage, Kiara était enceinte de six mois lorsqu'elle a tourné une scène sous une pluie importante. Huma Qureshi, qui participait également à la séquence, avait souligné sa détermination et sa capacité à poursuivre le tournage malgré les conditions difficiles.



Incendie sur le tournage de « Ramayana » : Aucun blessé à déplorer

Un incident est venu perturber le tournage de « *Ramayana* », l'un des films les plus attendus de Bollywood. Un incendie s'est déclaré il y a quelques jours sur le lieu de tournage du film à Mumbai, sans faire de victime. Le feu a pris dans l'une des tentes installées à l'extérieur des Prime

Focus Studios, où se déroule actuellement le tournage du long-métrage réalisé par Nitesh Tiwari.

L'incendie a rapidement été maîtrisé avant de pouvoir se propager. Aucun membre de l'équipe n'a été blessé et les dégâts matériels seraient restés limités.

Cet incident intervient alors que les professionnels du secteur avaient récemment été alertés sur les questions de sécurité sur les plateaux de tournage. BN Tiwari a indiqué qu'un autre

incendie s'était produit quelques jours auparavant dans un lieu situé à proximité.

À la suite de cet événement, la FWICE avait demandé aux producteurs de renforcer les mesures de sécurité et de prendre les précautions nécessaires afin d'éviter de nouveaux accidents.

Pour BN Tiwari, ce nouvel incident doit donc servir d'avertissement aux équipes de production. Il estime que davantage de vigilance est nécessaire pour prévenir ce type de situation, notamment sur des plateaux où de nombreux équipements et installations temporaires sont utilisés.

Réalisé par Nitesh Tiwari, le premier volet de « *Ramayana* » doit sortir en novembre 2026. Malgré cet incident sur le plateau, aucun retard de tournage n'a été signalé à ce stade.



« Game Changers » : R Madhavan se lance dans l'univers des affaires

R Madhavan s'apprête à relever un nouveau défi à la télévision. Il prendra les commandes de « *Game Changers* », une nouvelle émission de télé-réalité consacrée à l'entrepreneuriat et à l'investissement.

Produite à Dubaï pour le marché du Moyen-Orient, l'émission réunira des entrepreneurs venus de différents pays. Ils présenteront leurs entreprises et leurs projets devant un panel d'investisseurs internationaux, notamment de Dubaï, Londres, de Russie et des États-Unis.

Le programme, annoncé par Optimystix Entertainment India Limited, ambitionne d'aller au-delà du simple concept de présentation de projets. Il mettra également en lumière les parcours, les ambitions, les stratégies et les défis auxquels sont confrontés les entrepreneurs lorsqu'ils cherchent à développer leur activité.

La production devrait commencer prochainement, mais la date de diffusion n'a pas encore été dévoilée.

Pour R Madhavan, cette expérience marque un retour à l'animation télévisée.

Il avait notamment présenté « *Tol Mol Ke Bol* » en 1997, puis l'adaptation indienne de « *Deal or No Deal* » en 2005. En 2010, il avait également animé « *Big Money* » sur Imagine TV.



DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

The Batman Part II : le tournage interrompu, Matt Reeves confronté à une affaire familiale

Le deuxième volet de « The Batman » connaît un nouveau contretemps. Alors que le tournage avait débuté à Londres, la production du film avec Robert Pattinson dans le rôle du célèbre justicier a été temporairement suspendue. Le réalisateur Matt Reeves doit s'absenter pour s'occuper d'une affaire familiale.

Warner Bros. et DC Studios ont confirmé l'interruption de la production lundi. Dans un communiqué, les studios ont indiqué que le tournage était mis en pause le temps que Matt Reeves puisse se consacrer à cette situation personnelle, tout en précisant que le réalisateur bénéficiait de leur « *plein soutien* ».

Cette interruption intervient alors que le tournage de « The Batman Part II » était en cours à Londres. Robert Pattinson doit reprendre le rôle de Bruce Wayne, tandis qu'Andy Serkis et Colin Farrell retrouveront respectivement

leurs personnages d'Alfred Pennyworth et du Pingouin.

Le casting s'est également étoffé avec plusieurs nouveaux noms, parmi lesquels Scarlett Johansson, Sebastian Stan, Brian Tyree Henry, Jayme Lawson, Charles Dance, Gil Perez-Abraham et Sebastian Koch. Initialement

attendu en salles le 2 octobre 2026, le long-métrage avait déjà été repoussé à octobre 2027, avant de connaître un nouveau report. Sa sortie est désormais fixée à février 2028.



Fast & Furious : la célèbre saga va faire ses débuts en série télévisée

La franchise « Fast & Furious » s'apprête à franchir une nouvelle étape. Après plus de deux décennies au cinéma, l'univers porté par Vin Diesel sera bientôt décliné en série télévisée. Peacock a officiellement donné son feu vert à ce projet, dont la première est prévue en 2028.

Lancée au cinéma en 2001, la saga « Fast & Furious » s'est imposée comme l'une des franchises les plus populaires d'Universal, mêlant courses automobiles, cascades spectaculaires et histoires de famille. Selon Variety, une nouvelle série scénarisée vient d'être commandée par Peacock, plateforme de streaming du groupe NBCUniversal. Vin Diesel, figure centrale de la franchise, sera impliqué dans le projet en tant que producteur exécutif. Il sera notamment accompagné de Sam Vincent, Neal H. Moritz, Pavun Shetty, Jeff Kirschenbaum et Chris Morgan. Mike



Daniels et Wolfe Coleman occuperont, eux, les fonctions de co-showrunners, scénaristes du pilote et producteurs exécutifs.

Cette arrivée à la télévision s'inscrit dans une volonté plus large d'étendre l'univers de « Fast & Furious ». Vin Diesel avait annoncé en mai que plusieurs

projets télévisés étaient envisagés autour de la franchise. « Les fans en voulaient davantage », avait-il expliqué, estimant que le moment était désormais venu de développer les personnages et leurs histoires sur le petit écran.

La série devrait arriver en 2028, à une période stratégique pour la franchise. Elle pourrait accompagner la sortie de « Fast Forever », annoncé comme le onzième et dernier film principal de la saga. Le long-métrage doit sortir au cinéma le 17 mars 2028, avec un tournage prévu à partir de décembre 2026. Avant cette nouvelle série, l'univers « Fast & Furious » avait déjà été adapté en animation avec « Fast & Furious: Spy Racers », diffusée sur Netflix entre 2019 et 2021.

Avec plus de 7,3 milliards de dollars de recettes mondiales, la franchise compte désormais poursuivre son histoire sur un nouveau terrain : celui de la télévision.

« Transformers » : Steven Spielberg reprend les commandes créatives



La franchise « Transformers » prépare son retour avec deux figures emblématiques de la saga. Steven Spielberg devrait jouer un rôle créatif majeur dans le prochain film en prises de vues réelles, tandis que Michael Bay serait actuellement en discussions pour en assurer la réalisation.

Spielberg, qui sera producteur exécutif, supervisera la direction créative du huitième volet en prises de vues réelles

aux côtés de Lorenzo di Bonaventura, producteur historique de la franchise. Le scénario est signé Jason Fuchs, mais les détails de l'intrigue restent confidentiels. Seule indication connue : l'histoire se déroulera à l'époque contemporaine.

Aucun membre du casting n'a encore été annoncé, le projet étant toujours en phase de développement.

Steven Spielberg avait déjà joué un rôle

important dans les deux premiers films de la saga et avait choisi Michael Bay pour réaliser le premier volet, sorti en 2007 avec Shia LaBeouf et Megan Fox. Michael Bay avait ensuite réalisé les cinq premiers films de la franchise avant de passer la main après « Transformers: The Last Knight », sorti en 2017. Depuis, la saga s'est poursuivie avec « Bumblebee » en 2018 et « Transformers: Rise of the Beasts » en 2023.

A large, central cigarette stands vertically, its filter glowing orange. The cigarette has a human-like face with a wide, toothy grin and a single eye visible. Smoke rises from the top. In the background, a city skyline is visible under a bright, hazy sky. To the left, a man sits on the ground, looking distressed, with cigarette butts scattered around him. To the right, a family of four walks away on a path towards the city.

DITES NON AU TABAC

CHAQUE **CHOIX** COMPTE

POUR VOTRE SANTÉ,
VOTRE FAMILLE ET VOTRE AVENIR.

 **VOTRE VIE,
VOTRE CHOIX**

**ARRÊTER LE TABAC,
C'EST **GAGNER** SUR TOUS LES PLANS.**

Cumbre Vieja, l'invincible roi du Champ de Mars : dix sur dix et un record historique !

Suspense, records, révélations et surprises : la 18e a été riche en émotions. L'écurie Paul Foo Kune et Manoel Nunes ont brillé avec un retentissant triplé, tandis que Cumbre Vieja a signé sa dixième victoire et un nouveau record. Les jockeys Mjoka, de l'écurie Mahadia, et Chavez, de l'écurie Allet, ont également retenu l'attention lors d'une journée pleine de rebondissements.



Le Champ de Mars a vibré au rythme d'une nouvelle démonstration de Cumbre Vieja, lors de la 18e journée de la saison hippique. Le champion de l'écurie Paul Foo Kune a remporté la Bentley Princess Margaret Cup (Gr 1), disputée sur 1 400 mètres, signant ainsi une dixième victoire en autant de sorties. Pour couronner cette performance, il a établi un nouveau record sur la distance en 1 min 21,72 s.

Associé à Manoel Nunes, Cumbre Vieja a une nouvelle fois confirmé son statut de l'un des meilleurs chevaux vus ces dernières années au Champ de Mars. Pourtant, ce dixième succès n'a pas été une simple formalité. Face à une opposition déterminée, le champion a dû puiser dans ses réserves pour préserver son invincibilité, démontrant une nou-

velle fois sa capacité à répondre présent dans les moments décisifs. La Bentley Princess Margaret Cup a été menée à un rythme soutenu par New World. Cumbre Vieja, lui, n'a pas bénéficié d'un parcours idéal et a même perdu sa position à un moment important de l'épreuve. Manoel Nunes a néanmoins gardé son sang-froid, attendant le moment opportun pour solliciter son partenaire.

À l'entrée de la ligne droite, le champion a placé son accélération, mais Zil Moris, représentant de l'écurie Gujadhur, monté par Denis Schwarz, a lancé une attaque incisive. La lutte s'est intensifiée jusqu'au poteau, obligeant Cumbre Vieja à mobiliser toutes ses ressources pour conserver l'avantage.

Le verdict a finalement confirmé sa supériorité. En 1 min 21,72 s, il a non seulement préservé son invincibilité, mais également effacé l'ancien record sur les 1 400 mètres. Zil Moris a terminé deuxième, tandis que Xavion, l'autre représentant de Paul Foo Kune, s'est classé troisième sous la conduite de Kersley Ramsamy. Underworld, entraîné par Jevin Awotar et monté par Rye Joorawon, a complété le quarté.

Cette victoire confirme que Cumbre Vieja ne repose pas uniquement sur sa classe naturelle. Sa capacité à surmonter un parcours compliqué et à résister à un adversaire menaçant souligne les qualités d'un champion qui continue d'écrire sa propre histoire.

Paul Foo Kune confirme la puissance de son écurie

La performance de Cumbre Vieja a couronné une journée particulièrement fructueuse pour l'écurie Paul Foo Kune, également victorieuse avec My Archangel et Rich Folks Hoax. Manoel Nunes a joué un rôle central dans cette réussite, en conduisant ces deux chevaux au succès avant de signer le triomphe le plus attendu de la journée avec le champion. My Archangel a ouvert le bal dans la Chery Mauritius Cup, disputée sur 1 400 mètres. Grandissime favori, il a décroché une troisième victoire consécutive après avoir rapidement pris les commandes. Manoel Nunes a contrôlé le rythme et conservé suffisamment de ressources pour aborder sereinement la dernière ligne droite. Le jockey brésilien a même pu relâcher son effort à une cinquantaine de mètres du poteau.

My Archangel s'est imposé en 1 min 22,58 s devant National Award, représentant de Rameshwar Gujadhur, monté par Donavan Mansour. Le nouveau venu Zanthar, entraîné par Vincent Allet et piloté par Marco Van Rensburg, a terminé troisième, réalisant des débuts encourageants. Sound Of The Sea a complété l'arrivée. Fait notable, les quatre premiers ont franchi le poteau dans l'ordre prévu au programme. Rich Folks Hoax a ensuite offert un autre succès à Paul Foo Kune dans le Centre Porsche Île Maurice Prestige Trophy, disputé sur 1 500 mètres dans la catégorie BM 61. Très attendu, il a confirmé son statut de favori en 1 min 29,08 s, au terme d'une course plus disputée qu'il n'y paraissait.

Après avoir patienté derrière les premiers, il a pris l'avantage dans la ligne droite. Monumental, de l'écurie Gujadhur, a toutefois produit une superbe fin de course sous la conduite de Ryan Curatolo. Rich Folks Hoax a résisté de justesse à cette offensive. Common Grounds a terminé troisième, devant Daring Dash, qui a montré un visage plus convaincant avec le nouveau jockey Mjoka que lors de ses récentes sorties.

Grand Bay entre dans l'histoire

Le Melbourne Australia Trophy, disputé sur 1 365 mètres dans la catégorie BM 51, a également été marqué par un record. Après le retrait de Salt 'N Peppa, six chevaux seulement se sont élancés. Mauritius Kestrel, le nouveau venu de



DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

l'écurie Ruhee, a imposé un rythme soutenu, tandis que Grand Bay suivait idéalement le long des barres.

Sous la conduite de Ryan Curatolo, le représentant de l'écurie Gujadhur a profité de sa position avantageuse pour accélérer lorsque le meneur a commencé à faiblir. Grand Bay s'est alors détaché avec autorité, arrêtant le chronomètre à 1 min 19,86 s et effaçant l'ancien record détenu par Royal Wulff. Mauritius Kestrel a conservé la deuxième place. Siriano, de l'écurie Jevin Awotar, a réalisé une prestation encourageante en terminant troisième, devant Stated.

Le retrait de Salt 'N Peppa, blessé après avoir manifesté un comportement agité aux stalles, a entraîné le remboursement des paris concernés et une déduction de 35 sous par roupie sur les paris gagnants.

Secret Passage poursuit son irrésistible ascension

La septième course a permis à Secret Passage de prolonger sa série victorieuse. Le représentant de l'écurie Rameshwar Gujadhur, monté par Donovan Mansour, a signé un cinquième succès consécutif sur 990 mètres, confirmant son excellente affinité avec le sprint. Chronométré en 54,86 secondes, il a cependant dû résister au retour de Captain Mike. Longtemps à l'arrière-garde, le représentant de Vincent Allet, monté par Marco Van Rensburg, a terminé très fort et mis le vainqueur sous pression jusqu'aux derniers mètres. Secret Passage a néanmoins conservé suffisamment d'avance pour préserver sa série victorieuse.

Captain Mike a terminé deuxième, devant Captain Bombshell, de l'écurie Somraj Mahadia, qui a arraché la troisième place grâce à un bel effort final. Coté à 99 contre 1, Captain Bombshell aurait rapporté Rs 9 900 pour une mise gagnante de Rs 100. Avec un bon couloir de départ et un jockey retrouvant toute sa confiance, le représentant de l'écurie Mahadia pourrait avoir son mot à dire dans la Lightning Cup. Un outsider à surveiller de près très prochainement ! That'll B The Day a complété le quarté.

Master Point offre un retour gagnant à Marco Van Rensburg

Nouvellement recruté par l'écurie Vincent Allet pour la fin de saison, Marco Van Rensburg a réussi son retour en menant Master Point à la victoire dans la deuxième course, disputée sur 1 400 mètres. Après un bon départ, Master Point s'est placé le long des barres, avant que Blown Away, représentant de Rameshwar Gujadhur, sous la con-



duite de Donovan Mansour, ne prenne les commandes. À l'entrée de la ligne droite, Master Point a engagé la lutte et a fini par prendre le dessus en 1 min 21,05 s.

Sovereign Command, nouveau venu de l'écurie Aqua Stallions, monté par Pierre Corne Orffer, a terminé troisième devant Fine One. Ce succès a toutefois été suivi d'une sanction. Marco Van Rensburg a plaidé coupable de monte dangereuse, conformément à la règle 414(d), après s'être rabattu sans disposer d'une marge suffisante, provoquant une forte gêne à Bugle Boy et une gêne à Carnarvon. Le jockey a écopé d'une suspension de trois journées de courses.

The Centurion frappe d'entrée, Dinesh Sooful consolide son avance

La journée avait débuté par une vic-

toire de Dinesh Sooful, actuellement en tête du championnat des jockeys et apprentis mauriciens parrainé par Red Star. En remportant la dixième manche de la compétition avec The Centurion, il a consolidé son avance au classement.

Le représentant de l'écurie Gujadhur, en regain de forme, a signé ce succès en 1 min 27,02 s et offert à son établissement sa 30e victoire de la saison. Bien placé pendant le parcours, il a accéléré au moment opportun pour s'imposer avec aisance. Jet Blackfire a pris la deuxième place malgré un déroulement peu favorable, devant un Cosmic Captain très combatif. New York City a terminé quatrième après une prestation honorable.

Kola Tonic conclut la journée avec autorité

La dernière épreuve, le No Name Plate,

est revenue à Kola Tonic, représentant de l'écurie Vicky Ruhee, monté par Denis Schwarz. Régulier dans la catégorie des 0-26, il a signé sa troisième victoire de la saison en 1 min 39,81 s. Parti rapidement, Kola Tonic a pris les commandes devant le favori Fear Of Fire. Une fois en tête, il a imposé son rythme et conservé la maîtrise de la course. Ses adversaires ont tenté de revenir dans la ligne droite, mais il a répondu avec détermination aux sollicitations de son jockey.

Fear Of Fire, de l'écurie Paul Foo Kune, a dû se contenter de la deuxième place. Fortune Hunter, de l'écurie Aqua Stallions, a terminé troisième, devant Trick Or Tequila, représentant de Rameshwar Gujadhur.

Des décisions disciplinaires et des observations vétérinaires

La journée a également été marquée par plusieurs décisions des commissaires. S. Gujadhur a écopé d'une amende de Rs 2 500 pour le retrait de Gun Barrel sans autorisation vétérinaire préalable ni présentation des formulaires requis. A. Nagadoo a été sanctionné d'une amende de Rs 7 500 pour ne pas avoir déclaré les fers en acier de Captain Arrow.

Juglall a reçu un avertissement après avoir dirigé brusquement San Andreas alors qu'il ne disposait pas d'une marge suffisante par rapport à Pieter Both. Manoel Nunes a été invité à redresser ses montures lorsqu'elles dévient de leur trajectoire, tandis que l'apprenti Ecrognard a reçu un avertissement sévère concernant sa monte de Stepping Out.

Sur le plan vétérinaire, Yoho Mist et Spirito Selvaggio ont présenté des saignements aux deux naseaux, entraînant respectivement des suspensions de 30 et 45 jours. Salt 'N Peppa devra réussir un nouvel essai aux stalles avant de pouvoir être engagé à nouveau. Zanthar a présenté un bruit respiratoire anormal, Common Grounds n'a pas montré une locomotion satisfaisante, Cumbre Vieja toussait après sa course et Stop The Press respirait fortement.

Captain Arrow a été autorisé à courir avec des fers en acier à la demande de son entraîneur, tandis que les fers en alumite de Pennsylvania ont été approuvés après une erreur technique dans les déclarations. Brand New World avait, pour sa part, été retiré de la huitième course du vendredi 9 octobre sur avis vétérinaire, avec remboursement des paris sans déduction.

Les prélèvements sanguins d'avant-course et les contrôles habituels après les épreuves ont été effectués. Tous les jockeys ont satisfait aux tests d'alkalémie.

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Bhavish Soodoo, deux titres et un rêve : « Je voulais rendre mon père fier »

À 21 ans, Bhavish Soodoo fait déjà parler de lui sur les hippodromes sud-africains. Deux titres de champion, 29 victoires et une ascension qui force l'admiration. Pourtant, derrière cette réussite se cache une histoire bien plus émouvante, faite de sacrifices, d'épreuves et d'une promesse silencieuse. Parti de Bambous pour conquérir les pistes de Port Elizabeth, le jeune jockey ne court pas uniquement après la gloire. Une motivation profondément personnelle le pousse à aller toujours plus loin...

Originaire de Bambous, Bhavish Soodoo a grandi dans une famille modeste, passionnée de courses hippiques. Après ses études jusqu'au School Certificate, il a choisi de se consacrer à sa passion pour les chevaux. Se décrivant comme un jeune homme « positif, actif et simple », cet amateur de football puise sa véritable motivation dans un héritage familial profondément émouvant : réaliser le rêve de son père disparu, qui souhaitait le voir devenir jockey.

L'Afrique du Sud, le choix du courage et des sacrifices

Bhavish fait ses débuts dans l'univers professionnel des courses en 2024. Le 21 septembre de cette même année, il décroche sa première victoire, une étape déterminante qui confirme sa volonté de poursuivre dans cette voie. Son parcours prend ensuite une nouvelle dimension avec son départ pour l'Afrique du Sud, où il évolue sous licence sud-africaine.

À un âge où beaucoup de jeunes bénéficient encore du soutien quotidien de leurs proches, Bhavish doit apprendre à vivre loin de sa famille, à gérer son indépendance et à s'adapter aux exigences d'un environnement professionnel particulièrement compétitif.

Une expérience qui n'a pas toujours été facile, mais qui lui a permis de grandir. « Être loin de ma famille a été difficile, mais vivre de manière indépendante m'a permis de gagner en maturité, en résilience et de progresser aussi bien personnellement que professionnellement. »

Cette aventure sud-africaine lui a surtout appris que le talent ne suf-

fit pas pour réussir. La discipline, la préparation physique, la rigueur et la persévérance constituent les fondations d'une carrière durable.

Deux titres de champion : une saison qui dépasse ses espérances

La saison 2025/26 restera incontestablement un tournant dans la jeune carrière de Bhavish Soodoo. À Port Elizabeth, il réussit une performance remarquable en remportant deux distinctions : l'Eastern Cape Local Jockey Championship et l'Apprentice Jockey Championship.



Une double consécration qui récompense son engagement et sa régularité tout au long de la saison. Pourtant, le jeune Mauricien reconnaît qu'il n'avait pas imaginé connaître une telle réussite aussi rapidement.

« Au début de la saison, je n'aurais jamais imaginé remporter les deux championnats. » Avec désormais 29 victoires en carrière, Bhavish mesure le chemin parcouru depuis ses premiers pas dans les courses. Mais parmi tous ses souvenirs, sa première victoire en Afrique du Sud occupe une place particulière.

Associé à Ravilius, il avait connu une émotion intense en franchissant le poteau d'arrivée en vainqueur. Un moment symbolique qui demeure profondément gravé dans sa mémoire. Dans son développement professionnel, plusieurs personnalités ont également joué un rôle important.

Il évoque notamment l'entraîneur Kelly Mitchley, le cheval Teerex et le jockey Craig Zackey, dont le parcours et l'expérience constituent pour lui des références. Ces rencontres ont contribué à façonner son approche du métier et à renforcer sa confiance.

Une grave chute à Fairview, mais une détermination intacte

Alors qu'il traversait une période particulièrement positive, Bhavish a été victime d'une grave chute sur l'hippodrome de Fairview. Un épisode difficile qui lui a rappelé la dangerosité du métier qu'il a choisi. Mais loin de remettre en question son avenir, cette expérience a renforcé sa détermination. « Choisir une carrière de jockey, c'est accepter les

défis et les risques qui accompagnent les courses. » Pour lui, les obstacles font partie intégrante du processus d'apprentissage.

Les victoires apportent la satisfaction et la confiance, tandis que les moments difficiles enseignent la patience, la résilience et la maîtrise de soi. Bhavish considère ainsi chaque revers comme une occasion de progresser et de devenir un meilleur professionnel. Sa philosophie repose sur une conviction : les difficultés ne doivent jamais faire perdre de vue les objectifs à long terme.

Son prochain défi : s'imposer durablement au plus haut niveau

Bhavish Soodoo ne compte pas s'arrêter à ses premiers trophées. Son ambition est désormais de consolider sa place dans le milieu hippique sud-africain, de perfectionner sa technique et de construire une carrière professionnelle solide. Il souhaite continuer à apprendre auprès des entraîneurs et des jockeys expérimentés, tout en améliorant ses performances au fil des saisons.

Mais ses ambitions dépassent également les frontières sud-africaines. Le jeune Mauricien rêve de participer à des compétitions internationales et de représenter son pays sur les grandes scènes hippiques. Il sait néanmoins que rien ne sera acquis d'avance. Dans un univers où la concurrence est intense et où chaque monte constitue une nouvelle épreuve, la régularité et la discipline seront déterminantes. Ses deux titres remportés à Port Elizabeth représentent donc une étape importante, mais certainement pas une finalité. « Reste humble et fais confiance au processus ».

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Premier League – 6e journée

Liverpool-Manchester City : un choc au sommet entre invincibilité et perfection

Liverpool accueille Manchester City ce dimanche à Anfield, dans une rencontre qui pourrait déjà peser lourd dans la course au titre. Invaincus après cinq journées, les Reds affrontent des Citizens qui ont remporté leurs cinq premiers matches. Entre la puissance offensive de City, la solidité défensive de Liverpool et les retrouvailles de deux grands rivaux, le spectacle promet d'être intense.

Cette confrontation opposera deux équipes qui n'ont pas encore connu la défaite cette saison, mais dont les trajectoires diffèrent considérablement. Manchester City domine le classement avec 15 points sur 15 possibles, tandis que Liverpool occupe la sixième place avec neuf unités. Six points séparent donc les deux formations avant ce rendez-vous, qui pourrait constituer un premier tournant dans la course au titre.

Manchester City : cinq victoires et une attaque redoutable

Le départ des Citizens est tout simplement parfait. Sous la direction d'Enzo Maresca, successeur de Pep Guardiola, Manchester City a remporté ses cinq premières rencontres de championnat. Avec 13 buts inscrits et cinq encaissés, City affiche une différence de buts de +8. Son attaque tourne à une moyenne de 2,6 buts par rencontre.

Les Mancuniens ont notamment dominé Crystal Palace (4-1) et Manchester United (1-0), avant de battre Sunderland (5-3) lors de leur dernière sortie. Cette dernière rencontre a néanmoins mis en évidence certaines fragilités défensives. Malgré cinq buts inscrits, City en a concédé trois face au promu.

Le principal danger reste évidemment Erling Haaland. L'international norvégien domine le classement des buteurs avec cinq réalisations en cinq journées, soit une moyenne d'un but par match. Rayan Cherki s'est également distingué avec trois buts, tandis qu'Antoine Semenyo apporte une contribution importante à la construction



offensive. City possède également un avantage statistique intéressant : l'équipe réussit 83 % de ses passes lorsqu'elle subit un pressing intense, soit le meilleur taux de réussite de Premier League cette saison. Cette capacité à conserver le ballon sous pression pourrait s'avérer décisive face à Liverpool.

Liverpool : une invincibilité à confirmer

Liverpool présente un bilan plus contrasté. Les Reds ont remporté deux rencontres et concédé trois matches nuls. Avec neuf points, sept buts inscrits et quatre encaissés, ils possèdent une différence de buts de +3. L'équipe d'Andoni Iraola marque en moyenne 1,4 but par match, contre 2,6 pour Manchester City. En revanche, Liverpool encaisse seulement 0,8 but par rencontre, contre un but pour son adversaire. Cette solidité défensive constitue l'une des principales satisfactions de ce début de saison.

Le gardien Alisson Becker compte déjà trois matches sans encaisser de but, contre deux pour Gianluigi Donnarumma. Liverpool reste notamment sur une victoire (1-0) à Bournemouth, obtenue avant la trêve internationale.

Mais une statistique inquiète les supporters : les Reds ont fait match nul lors de leurs quatre dernières rencontres de Premier League à Anfield, une série qui remonte à la saison précédente. Pour espérer revenir sur City, Liverpool devra

retrouver sa capacité à transformer son stade en forteresse.

Isak et Gakpo absents : un sérieux handicap

La préparation de Liverpool a été perturbée par deux mauvaises nouvelles. Andoni Iraola a confirmé vendredi les forfaits d'Alexander Isak et de Cody Gakpo, tous deux blessés pendant la trêve internationale. Le Suédois souffre d'une blessure à la cuisse, tandis que le Néerlandais est touché à la cheville. L'absence d'Isak est particulièrement préjudiciable. Auteur de quatre buts lors des cinq premières journées, l'attaquant occupe la deuxième place du classement des buteurs derrière Haaland.

Gakpo, de son côté, totalise trois passes décisives, ce qui fait de lui l'un des meilleurs passeurs du championnat. Liverpool sera donc privé de deux joueurs directement impliqués dans une grande partie de sa production offensive.

Le jeune Lewis Koumas, 21 ans, pourrait profiter de cette situation pour obtenir davantage de responsabilités. Iraola a d'ailleurs publiquement exprimé sa confiance dans les qualités du Gallois. Dominik Szoboszlai et Bradley Barcola devront également apporter leur créativité pour compenser ces absences.

Une opposition tactique passionnante

Au-delà des individualités, cette ren-

contre proposera un affrontement entre deux philosophies. Andoni Iraola privilégie un football intense, caractérisé par un pressing agressif et une récupération rapide du ballon. Les statistiques confirment cette identité : Liverpool exerce une pression intense sur 48,9 % des touches de balle adverses dans la moitié de terrain opposée, le taux le plus élevé du championnat.

Manchester City possède précisément les qualités nécessaires pour répondre à cette stratégie. La formation de Maresca privilégie la maîtrise technique, les circuits de passes et l'exploitation des espaces laissés par les adversaires. Le duel entre le pressing de Liverpool et la capacité de City à résister à cette pression pourrait déterminer l'issue de la rencontre. Si les Reds parviennent à récupérer rapidement le ballon, ils pourront mettre en difficulté la défense mancunienne. Dans le cas contraire, City pourrait profiter des espaces pour lancer Haaland et ses partenaires.

Une rivalité qui a marqué la Premier League

Sur leurs 58 confrontations en Premier League, Liverpool compte 23 victoires, contre 14 pour Manchester City et 21 matches nuls. Mais la dynamique récente est favorable aux Citizens. City a remporté les trois confrontations entre les deux équipes la saison dernière, dont une victoire (3-0) en championnat et un succès (4-0) en quart de finale de la FA Cup, marqué par un triplé de Haaland.

Autre statistique révélatrice : depuis leur match nul (0-0) d'octobre 2018, les 15 confrontations suivantes en Premier League ont produit une moyenne de 3,1 buts par rencontre. Tout laisse donc envisager une rencontre spectaculaire.

Notre pronostic : Liverpool 2 – 2 Manchester City.

Arsenal renverse Leeds, Chelsea humilie Bournemouth et United tenu en échec

La Premier League a offert hier particulièrement spectaculaire. Arsenal a réalisé une remontée impressionnante face à Leeds United (2-1), Chelsea a infligé une véritable correction à Bournemouth (5-1), tandis que Tottenham, réduit à dix, a arraché l'égalisation contre Manchester United (1-1) dans les arrêts de jeu. Brighton a confirmé son excellente dynamique en s'imposant à Sunderland (2-0), alors qu'Aston Villa et Brentford se sont neutralisés (2-2). Une journée riche en émotions qui intensifie la bataille pour les premières places du championnat anglais.

Arsenal : huit minutes pour renverser Leeds

Après sa lourde défaite contre Brighton (3-0) avant la trêve internationale, Arsenal était attendu au tournant. Devant son public de l'Emirates Stadium, la formation de Mikel Arteta a pourtant longtemps été bousculée par Leeds United.

Les visiteurs ont affiché davantage d'agressivité et se sont procuré plusieurs occasions dangereuses. David Raya a notamment dû intervenir à plusieurs reprises pour préserver sa cage inviolée en première période. Mais à la 55e minute, James Justin a concrétisé la domination de Leeds en reprenant victorieusement un centre de Gabriel Gudmundsson.



Menés au score, les Gunners ont immédiatement réagi. À la 62e minute, Riccardo Calafiori a rétabli l'égalité d'une reprise de volée après une remise de Ben White. Huit minutes plus tard, Bruno Guimarães, entré en jeu, a inscrit le but décisif d'une frappe précise après une inspiration de Declan Rice. Malgré plusieurs occasions manquées en fin de rencontre, Arsenal a conservé son avantage. Cette victoire permet aux Londoniens de rejoindre Manchester City avec 15 points et de relancer leurs ambitions après leur précédent revers.

Chelsea : une démonstration offensive à Stamford Bridge

Chelsea a livré l'une des prestations les plus impressionnantes de cette journée en écrasant Bournemouth (5-1). Les hommes de Xabi Alonso ont démarré la rencontre sur les chapeaux de roues. Après seulement 66 secondes, Jordan Henderson a ouvert le score d'une frappe enroulée à la suite d'un excellent travail de Cole Palmer.

Moins de deux minutes après le coup d'envoi, Morgan Rogers a doublé la mise, plongeant Bournemouth dans une situation particulièrement difficile. Au retour des vestiaires, João Pedro a aggravé le score avant qu'Evanilson ne réduise momentanément l'écart. Mais Chelsea n'a jamais relâché sa pression. João Pedro a inscrit son deuxième but à la 67e minute, avant que Henderson ne parachève le festival offensif d'un magnifique coup franc. Auteur d'un doublé pour ses débuts à domicile, Henderson a été l'un des grands arti-

sans de cette victoire éclatante. Chelsea remonte ainsi à la cinquième place, tandis que Bournemouth demeure dangereusement proche de la zone de relégation.

Tottenham arrache un point malgré son infériorité numérique

À Old Trafford, Manchester United pensait tenir une victoire importante face à Tottenham. Mais les dernières minutes ont totalement bouleversé le scénario. Les Spurs, qui occupaient la dernière place avant la trêve internationale, ont présenté un visage beaucoup plus convaincant sous la direction de Roberto De Zerbi.

Malgré plusieurs occasions franches, Tottenham n'a pas réussi à concrétiser sa domination. Manchester United en a profité pour ouvrir le score à la 73e minute grâce à Bryan Mbeumo. La situation s'est ensuite aggravée pour les visiteurs



lorsque Rodrigo Bentancur a été expulsé après un contact tête contre tête avec Luke Shaw.

Réduits à dix, les Londoniens semblaient se diriger vers une nouvelle défaite. Mais dans les arrêts de jeu, Dominic Solanke a surgi pour reprendre de la tête un centre de Sandro Tonali et arracher l'égalisation. Ce résultat constitue une véritable désillusion pour Manchester United, incapable de préserver son avantage malgré sa supériorité numérique.

Brighton confirme son excellente dynamique

Brighton poursuit son impressionnante ascension. En déplacement à Sunderland, les hommes de Fabian Hürzeler ont signé une troisième victoire consécutive en championnat (2-0). Après une première période équilibrée, Maxim De Cuyper a ouvert le score à la 53e minute sur une passe parfaitement dosée de Pascal Gross. Quatre minutes plus tard, Brighton s'est retrouvé en infériorité numérique après l'expulsion de Pascal Struijk, décidée à la suite d'une intervention de la VAR. Malgré ce handicap, les visiteurs ont résisté aux offensives de Sunderland.

Dans les arrêts de jeu, Jaouen Hadjam a définitivement assuré les trois points en inscrivant le deuxième but. Avec ce nouveau succès, Brighton conserve sa troisième place et revient à seulement deux longueurs du leader Manchester City.

Aston Villa et Brentford se neutralisent dans un match spectaculaire

À Villa Park, Aston Villa et Brentford ont offert une rencontre particulièrement animée, conclue sur un score de 2-2. Brentford a ouvert la marque dès la dixième minute grâce à Yehor Yarmoliuk. Mais Nicolas Jackson a immédiatement répondu, égalisant seulement 88 secondes plus tard. Après une longue bataille au milieu de terrain, John McGinn a redonné l'avantage aux Villans à la 77e minute.

Cependant, Kristoffer Ajer a rétabli l'égalité deux minutes plus tard, privant Aston Villa d'une première victoire à domicile cette saison en Premier League. Brentford conserve ainsi son invincibilité et occupe la quatrième place, tandis qu'Aston Villa reste 14e.

the
cube

BIG SPACE. **BIG OPPORTUNITIES.**

Discover spacious **office spaces** designed
to help your **business grow.**

Contact us
today for a visit!



Prime location
in **Ebene**



5982 3939

DIMANCHE 11 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

iChicken®

— LE GOÛT QUI RAPPROCHE —



**OUVERTURE
PROCHAINEMENT
À CASTEL!**



Royal Road (A10), Castel
(près de Samad Silencers Services Ltd)

